

Université de Montréal

Exclamatives en *-tu, donc* et *assez* en français québécois

Types et sous-types

Par

Anne Bertrand

Département de linguistique et de traduction

Mémoire présenté à la Faculté des arts et sciences

En vue de l'obtention du grade de maîtrise en linguistique

août, 2014

© Anne Bertrand, 2014

Résumé

Nous soutenons dans ce mémoire qu'il existe, en français québécois, deux sous-types de constructions exclamatives. Située dans un cadre théorique qui participe à la fois de la philosophie du langage (la théorie des actes de langage, Austin, 1962; Searle 1969, Searle, 1979; Searle et Vanderveken 1985) et de la linguistique (la théorie des types de phrase, Sadock et Zwicky, 1985; Reis, 1999), notre analyse porte sur un ensemble de constructions exclamatives en apparence synonymes qui impliquent respectivement les morphèmes *-tu, donc* et *assez* (1).

(1) Elle est-tu/donc/assez belle!

Nous démontrons que si ces exclamatives satisfont aux critères d'identification des constructions exclamatives donnés par Zanuttini et Portner (2003) (factivité, évaluativité/implicature scalaire, expressivité/orientation vers le locuteur et incompatibilité avec les paires de question/réponse), les actes de langage exclamatifs servis par les exclamatives en *-tu/donc* n'ont pas les mêmes conditions de félicité que les actes de langage exclamatifs servis par les exclamatives en *assez*. En effet, les exclamatives en *-tu/donc* imposent une contrainte sur leur contexte d'énonciation par rapport à la position épistémique de l'interlocuteur, lequel doit être en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur au moyen de l'exclamative. Les exclamatives en *assez* n'imposent pas de telle contrainte. Nous démontrons que cette distinction pragmatique peut être corrélée avec des distinctions sémantiques et syntaxiques et concluons qu'il existe bien deux sous-types de constructions exclamatives en français québécois. En ce sens, notre recherche ouvre de nouvelles

perspectives empiriques et théoriques pour la description et l'analyse de la grammaire des actes de langage exclamatifs.

Mots-clés : Sémantique, syntaxe, acte de langage, type de phrase, exclamation, exclamative, français québécois, factivité, présupposition, implicature conventionnelle.

Abstract

In this thesis, we argue that there are two subtypes of exclamative clauses in Quebec French. Based on the Speech Act theory (Austin, 1962; Searle, 1969; Searle & Vanderveken, 1985) and the Clause Type theory (Sadock & Zwicky, 1985; Reis, 1999), our analysis is concerned with a set of seemingly synonymous exclamative constructions respectively marked by the exclamative morphemes *-tu*, *donc*, and *assez* (1).

(1) Elle est-tu/donc/assez belle!

'Isn't she pretty!/She's so pretty!'

We show that despite the fact that exclamative constructions with *-tu*, *donc*, and *assez* all meet the criteria for the exclamative clause type given by Zanuttini and Portner (2003) (factivity, evaluativity/scalar implicature, expressivity/speaker orientedness and inability to appear in question/answer pairs), exclamative speech acts performed by uttering exclamative constructions with *-tu/donc* have different felicity conditions than exclamative speech acts performed by uttering exclamative constructions with *assez*. For an exclamative construction with *-tu/donc* to be uttered felicitously, the hearer must be in a specific epistemic state: she must be able to corroborate the judgment expressed by the speaker. Exclamative constructions with *assez* are not subject to such a constraint. We show that this pragmatic distinction can be correlated with syntactic and semantic distinctions and conclude that there are, indeed, two subtypes of exclamative clauses in Quebec French. Our research thus opens new empirical and theoretical perspectives for the description and analysis of the grammar of speech acts.

Keywords : Semantics, syntax, speech act, clause type, exclamation, exclamative, Quebec French, factivity, presupposition, conventional implicatures.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vii
Remerciements.....	viii
Chapitre 1 Introduction.....	1
Chapitre 2 Cadre théorique.....	10
2.0 Présentation du chapitre.....	10
2.1 Philosophie du langage, pragmatique et acte illocutoire.....	11
2.2 Sémantique et acte illocutoire.....	14
2.3 Syntaxe, acte illocutoire et type de phrase.....	17
2.4 Résumé.....	23
Chapitre 3 Exclamatives en français québécois : description et définitions.....	25
3.0 Présentation du chapitre.....	25
3.1 Présentation des données.....	26
3.2 Exclamatives : propriétés et définitions.....	30
3.2.1 Distribution dans le discours.....	31
3.2.2 Haut degré et évaluativité.....	33
3.2.3 Expressivité et orientation vers le locuteur.....	36
3.2.4 Factivité.....	37
3.3 Résumé.....	38

Chapitre 4 Facticité, expressivité et exclamatives en français québécois	40
4.0 Présentation du chapitre	40
4.1 Facticité, présuppositions, implicatures conventionnelles et projection	41
4.1.1 Types de contenu, projection et test de famille de phrases.....	42
4.1.2 Implicatures conventionnelles, présuppositions et verbes de rapport	46
4.1.3 Résumé	47
4.2 Exclamative et factivité	48
4.3 Exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i> et factivité	53
4.3.1 Exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i> et test de famille de phrases	53
4.3.2 Hey wait a minute!.....	55
4.3.3 Négation forte et faible	57
4.3.4 Répétition et confirmation	60
4.3.5 Résumé	61
4.4 Expressivité et implicatures conventionnelles.....	62
4.4.1 Répétabilité	65
4.4.2 Dépendance à la perspective.....	66
4.4.2.1 Orientation vers le locuteur - Rappel	67
4.4.2.2 Dépendance à la perspective – du locuteur au sujet.....	68
4.5 Résumé	69
Chapitre 5 Types et sous-types d’exclamatives en français québécois.....	71
5.0 Présentation du chapitre	71
5.1 Attribution de jugement et exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i>	73
5.2 Exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i> et conditions de félicité.....	74

5.2.1 Le savoir de l'interlocuteur, un engagement de la part du locuteur	74
5.2.2 Position épistémique et conditions de félicité	76
5.2.3 Attribution de jugement, position épistémique de l'interlocuteur et projection	82
5.3. Résultats de la description des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i>	85
5.4 Implications pour la grammaire des exclamatives	88
5.5 Résumé	92
Chapitre 6 Discussion	93
6.0 Présentation du chapitre	93
6.1 Approche dérivationnelle et critères distinctifs des actes illocutoires.....	94
6.1.1 Des types de phrase majeurs aux types de phrase mineurs	95
6.1.2 De la phrase à l'acte de langage	99
6.2 Modélisation de la force exclamative en syntaxe.....	101
6.2.1 Analyses antérieures sur la syntaxe des exclamatives	102
6.2.3 Identité et ordonnancement des projections fonctionnelles associées à l'exclamativité en FQ	105
6.3 <i>Donc</i> , un marqueur exclamatif instable.....	111
6.4 Résumé	114
Conclusion	116
Bibliographie.....	119

Liste des tableaux

Tableau I : Exemple de catégorisation sémantique primaire des exclamations.....	4
Tableau II : Typologie des types de phrase selon Sadock et Zwicky (1985)	19
Tableau III : Application du test de famille de phrases à un contenu non factif/impliqué	44
Tableau IV : Application du test de famille de phrases à un contenu factif/présumé	45
Tableau V : Test de famille de phrases appliqué à un contenu expressif	46
Tableau VI : Enchâssement d'un contenu factif sous le verbe de rapport <i>dire</i>	47
Tableau VII : Enchâssement d'un contenu expressif sous le verbe de rapport <i>dire</i>	47
Tableau VIII : Propriétés des différents types de contenus par rapport à la projection	48
Tableau IX : Enchâssement des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i>	52
Tableau X : Test de famille de phrases appliqué aux exclamatives en <i>-tu</i>	54
Tableau XI : Test de famille de phrases appliqué aux exclamatives en <i>donc</i> et <i>assez</i>	54
Tableau XII : Propriétés communes des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i>	86
Tableau XIII : Propriétés divergentes des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i>	87
Tableau XIV : Typologie des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i> en FQ.....	88
Tableau XV : Typologie des types de phrase (Brandner, 2010).....	89
Tableau XVI : Classification des exclamatives en <i>-tu, donc</i> et <i>assez</i> selon la typologie de	
Brandner (2010)	90
Tableau XVII : Distribution des types de phrase par rapport à la connaissance de	
l'interlocuteur	99
Tableau XVIII : Distribution des sens associés à l'exclamativité dans les marqueurs <i>-tu, donc</i> ..	
et <i>assez</i>	106
Tableau XIX : Répartition des marqueurs exclamationnels en FQ	113

Remerciements

À ma directrice Mireille Tremblay sans qui je n'y serais franchement jamais arrivée, pour l'amitié, le soutien moral et intellectuel, pour la générosité et l'empathie, pour avoir su m'orienter avec finesse et intelligence dans cette abracadabrante recherche, pour la confiance apparemment inébranlable qu'elle m'a témoignée tout au long de ma maîtrise, pour avoir travaillé si fort avec moi, ma gratitude est inexprimable, mille mercis mille fois.

À Elizabeth Smith pour l'enthousiasme, le soutien, la générosité et l'amitié; à Christine Tellier pour la disponibilité et les encouragements généreux; à Daniel Valois pour la sensibilité, l'écoute, et l'amitié; à Hélène Blondeau pour l'amitié, la générosité, la simplicité et le partage; merci.

À David-Étienne Bouchard pour les 48 000 conversations sans fin sur mille sujets touchant de près ou de loin ma recherche et dont la contribution à ma recherche est inestimable, pour la sensibilité, la disponibilité et l'écoute, pour la créativité, merci.

À mon père pour sa générosité, son amour et sa patience; à ma mère qui, en sa qualité de mère, a une vision complètement irréaliste de mes capacités, pour son soutien, son amour, sa confiance en moi et sa générosité sans limite; à ma sœur qui n'a jamais manqué de s'esclaffer joyeusement devant mes mille questions et réflexions sur les exclamatives, pour ses jugements complètement farfelus, pour ses encouragements, pour le havre de douceur et de paix que son amitié m'a procuré dans les dernières années, merci.

À ma grande amie et complice, Judith Sribnai, qui m'a accompagnée, sans jamais faillir, avec douceur et sagesse dans les aléas de la recherche et de la rédaction et dont la générosité,

l'amour et l'amitié m'ont portée et nourrie littéralement et métaphoriquement du début à la fin, pour l'humour, pour la danse, pour tout, merci.

À ma grande amie et complice, Marjolaine Olivier, qui m'a accompagnée avec empathie et sérénité dans toutes les étapes de ma maîtrise, pour avoir toujours su comprendre ce que je n'arrivais pas à dire, pour toutes les phrases magiques qui ont abouti sur des post-it et dans mon mémoire et pour avoir créé avec moi une vie fabuleuse dans les dernières années, du risque à la confiance, merci.

À mon amie Erin Flynn pour la danse, la sagesse, l'amitié et la confiance; et à mon amie Jessica Lara-Carasco dont la lucidité m'a été précieuse pour détricoter bien des nœuds dans toute cette histoire de maîtrise, pour les encouragements, pour l'amitié, merci.

À tous mes amis, qui, à un moment ou un autre, ont offert les encouragements dont j'avais besoin et qui ont accepté de se soumettre à mes innombrables questions sur des phrases impossibles, qui m'ont laissée discourir sur les exclamatives sans jamais broncher en dépit de la confusion de ma réflexion et de mes mille et une parenthèses incohérentes au cours des quatre dernières années : Simon Quevillon, Nadine Lizotte, Guillaume Lemire, Roseline Lemire-Cadieux, Mark Zadel, Félix Bowles et Julie Rivard, merci mille fois.

À mes collègues linguistes de l'Université de Montréal : Heather Burnett, Ruth Martinez, Elena Dimova, Elena Kulinich et Myriam Dali qui ont également, tour à tour, participé à ma réflexion et à Eva Valenti qui a gracieusement relu et corrigé mon résumé, merci.

À toutes les personnes qui se sont soumises à mes tests linguistiques avec un enthousiasme et une générosité qui n'ont jamais cessé de me surprendre, merci!

Ce mémoire de maîtrise a été réalisé grâce au soutien financier du Fonds québécois de recherche Société et culture, du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Grand projet de recherche concertée *Le français à la mesure d'un continent*.

Chapitre 1

Introduction

S'il y a une chose qui semble faire consensus dans la communauté des linguistes et de tous les chercheurs qui se penchent sur la langue, quelle que soit la définition qu'on s'en fasse, c'est la nécessité de dégager des règles généralisables, des constantes et des tendances parmi la multiplicité des phénomènes linguistiques. La description la plus détaillée du phénomène le plus inusité sera toujours — du moins, c'est l'espoir que nous entretenons — à un moment ou un autre, réanalysée à la lumière d'un phénomène plus général qu'on retrouve dans plusieurs langues, dans une même langue, mais dans des constructions en apparence différentes, à différents stades de l'évolution de la faculté du langage chez le locuteur natif, dans la naissance et la dévitalisation des langues, dans l'histoire d'une langue et les changements que celle-ci subit, etc. La diversité des phénomènes présente encore et toujours un défi en regard de cet impératif épistémologique de généralisation. Nous nous sommes attaquée à un phénomène — celui des exclamations et des constructions qui les servent — qui illustre précisément, par la grande diversité syntaxique et morphologique qu'il présente, cette tension entre diversité empirique et généralisation théorique. Par exemple, les phrases (1) à (8) peuvent toutes être considérées, intuitivement à tout le moins, comme des exclamations lorsqu'elles sont énoncées en situation de communication réelle (Dubois, 2000). Pourtant du point de vue de leur syntaxe et de leur morphologie, elles n'ont que peu ou rien à voir entre elles.

(1) L'interjection

Eh bien!

(2) La phrase nominale

Un chat!

(3) Une construction déclarative simple

Elle est partie!

(4) Une construction de degré avec prédicat scalaire

Comme elle est belle!

(5) Une construction interrogative avec inversion pronominale

Est-elle belle !

(6) Une construction interrogative négative avec inversion pronominale

N'est-elle pas belle !

(7) Une construction déclarative contenant un adverbe de haut degré

Elle est si/tellement belle!

(8) Une construction interrogative avec un syntagme *qu-* avec ou sans adjectif scalaire

Quel chat (magnifique)!

D'emblée, il apparaît qu'entre énoncé exclamatif et construction exclamative, il n'y a pas de correspondance exacte. Ce qui dans le discours est un acte de langage exclamatif n'est pas, hors de son contexte d'énonciation, par sa syntaxe ou sa morphologie, nécessairement exclamatif. Pourtant, le locuteur naïf et le chercheur (un peu moins naïf) peuvent intuitivement distinguer un énoncé exclamatif d'un énoncé déclaratif ou interrogatif. La question est donc de savoir en vertu de quel mécanisme et de quelle convention, le locuteur peut produire et percevoir un énoncé exclamatif. Autrement dit, l'exclamativité est-elle un phénomène purement discursif qui participe de conventions pragmatiques ou est-elle marquée par des mécanismes phonologiques, morphologiques et syntaxiques? C'est là que la diversité des constructions pose un véritable problème puisqu'à première vue, il n'y a pas de constante

grammaticale qui puisse regrouper les phrases (1) à (8), outre peut-être l'intonation avec laquelle elles sont produites (Morel, 1995; Camugli-Gallardo, 1995).

Il y a toutefois consensus sur l'une des propriétés sémantiques et pragmatiques de l'acte de langage exclamatif : celui-ci exprime toujours l'attitude psychologique du locuteur par rapport à un objet, lequel est jugé surprenant ou remarquable par le locuteur (Milner, 1978; Michaelis et Lambrecht, 1996; Zanuttini et Portner, 2003; Rett 2011, Cherlinovskaya et Nouwen, 2012). Ainsi définis, les actes de langage exclamatifs et les constructions qui les servent se partagent ensuite en deux grandes catégories sémantiques par rapport à l'objet de la surprise du locuteur : (i) l'exclamative propositionnelle qui traduit le jugement du locuteur par rapport à l'entièreté du contenu propositionnel d'une phrase, et (ii) l'exclamative évaluative qui dénote, pour un prédicat scalaire, un degré plus élevé que le standard de référence fixé par le contexte d'énonciation et qui traduit l'attitude du locuteur par rapport à ce degré élevé (Rett, 2011). Comme c'est l'usage dans la littérature sur l'exclamation, nous parlerons désormais d'**exclamative** pour toutes les constructions exclamatives évaluatives, et d'**exclamation** pour toutes les constructions exclamatives propositionnelles. Les phrases que nous avons présentées en (1) à (8) peuvent maintenant faire l'objet d'une catégorisation sémantique primaire telle que celle illustrée dans le tableau I. Comme les phrases en (1) et (2) ne sont pas des propositions complètes et ne comportent pas de prédicat scalaire manifeste, nous les excluons de la catégorisation suggérée, considérant qu'en l'absence du contexte d'énonciation qui suppléerait à l'absence de contenu propositionnel, il est impossible de déterminer la catégorie sémantique à laquelle elles appartiendraient.

Exclamations	Exclamatives
(3) Elle est partie!	(4) Comme/combien elle est belle!
	(5) Est-elle belle !
	(6) N'est-elle pas belle !
	(7) Elle est si/tellement belle!
	(8) Quel chat (magnifique)!

Tableau I : Exemple de catégorisation sémantique primaire des exclamations

La question initiale demeure toutefois sans réponse : y a-t-il des mécanismes grammaticaux qui encodent l'exclamativité, et si oui, quels sont-ils? Par nécessité méthodologique, les chercheurs qui s'intéressent à cette question ont souvent circonscrit l'objet de leur investigation à un sous-ensemble homogène du point de vue de leur syntaxe et de leur morphologie de constructions exclamatives dans une langue donnée, dans l'espoir d'en dégager des propriétés morphosyntaxiques à la fois suffisamment générales pour englober la totalité des phrases pouvant servir d'exclamation et assez contraignantes pour les distinguer des autres constructions ayant une syntaxe et une morphologie similaires à celle des exclamatives¹.

Nous proposons de poser la question un peu différemment. En effet, nous nous intéressons à la signification, d'un point de vue théorique et empirique, de la diversité structurelle des exclamatives. En quoi la diversité syntaxique et morphologique renvoie-t-elle à une diversité sémantique et/ou pragmatique? Pour répondre à cette question, nous avons choisi de nous pencher sur un sous-ensemble d'exclamatives en apparence uniforme du point de vue de leur sémantique : les constructions exclamatives en français québécois (FQ) qui font intervenir les marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez*. En dépit du fait que *-tu* n'ait pas

¹ Certaines études comparent les exclamatives faisant intervenir des morphèmes *qu-* avec les interrogatives (Gutierrez-Rexach, 1996; Zanuttini et Portner, 2003) d'une part et les relatives, d'autre part (Milner, 1976).

exactement la même distribution que *donc* et *assez* puisqu'il s'agit d'un enclitique, les trois morphèmes qui nous intéressent semblent avoir exactement le même sens, c'est-à-dire qu'ils marquent toujours le haut degré associé à l'évaluativité dans les exclamatives, et semblent parfaitement interchangeables, peu importe la position dans laquelle ils apparaissent², comme en témoignent les phrases de (9) à (14).

- (9) Elle a-tu/donc/assez frappé la balle loin!
- (10) Elle a-tu/donc/assez marié un épais!
- (11) On l'a-tu/donc/assez trouvée belle!
- (12) On l'a trouvée donc/assez belle!
- (13) Elle est-tu/donc/assez belle!
- (14) On a-tu/donc/assez mangé, hier!

Dans ces constructions exclamatives, *-tu*, *donc* et *assez* portent toujours un accent d'emphase, lequel signale leur usage exclamatif (Vinet, 2001; Boivin et Valois, 2009; Burnett 2010) et ils intensifient toujours une cible lexicale qui dénote une propriété scalaire (la cible est soulignée dans les exemples (9) à (14)). On dit d'un prédicat qu'il est **scalaire** si celui-ci dénote une propriété gradable. Par exemple, si un prédicat peut être modifié par un adverbe de degré, c'est qu'il est scalaire (15); s'il est incompatible avec la modification de degré, alors il est non scalaire (16) (Kennedy, 2004).

- (15) La bibliothèque est très grande.
- (16) *La bibliothèque est très municipale.

² Toutefois, *-tu* étant enclitique, il ne peut apparaître dans certaines positions où *donc* et *assez* apparaissent. Ainsi, les exemples (12) et (22) n'impliquent que les morphèmes *donc* et *assez* qui sont les seuls à pouvoir apparaître entre le participe passé et la cible.

Ainsi, une bibliothèque peut être très grande, *grand* étant un adjectif scalaire, il est compatible avec la modification de degré, mais elle ne peut être très municipale puisque *municipal* est un adjectif non scalaire.

La cible scalaire dans les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* peut être adverbiale (9), nominale (10), adjectivale (11-12-13) ou verbale (14). Les constructions exclamatives qui nous intéressent sont celles où les morphèmes *-tu*, *donc* et *assez* apparaissent entre l'auxiliaire et le verbe (9 à 11), (17a) dans des constructions dites d'intensification à distance (Boivin et Valois, 2009; Burnett, 2010) et derrière le verbe et devant la cible (12 à 14), (17b)³.

- (17) a. Sujet Aux *-tu/donc/assez* Verbe...
b. Sujet Aux Verbe *donc/assez*...

La différence de structure entre ces deux types de constructions n'a pas d'impact sur notre analyse, nous aurons donc recours, dans nos exemples, aux deux types de constructions sans égard à leurs différences structurelles.

De prime abord, ces constructions forment un ensemble homogène en ce qu'elles semblent parfaitement synonymes. Elles expriment toutes le jugement du locuteur à l'égard d'une propriété scalaire à laquelle est attribué un degré élevé (18-23).

- (18) Elle a-tu/donc/assez frappé la balle loin!
= Elle a frappé la balle si loin que c'en est surprenant.
- (19) Elle a-tu/donc/assez marié un épais!
= Elle a marié un homme si épais (stupide/imbécile) que c'en est surprenant.
- (20) On l'a-tu/donc/assez trouvée belle!
= Nous l'avons trouvée si belle qu'on en a été surpris.

³ Comme le morphème *-tu* est enclitique, il ne peut apparaître qu'immédiatement derrière l'auxiliaire ou le verbe conjugué, c'est pourquoi il est absent de la structure en (17b).

- (21) On l'a trouvée donc/assez belle!
= Nous l'avons trouvée si belle qu'on en a été surpris.
- (22) Elle est-tu/donc/assez belle!
= Elle est si belle que c'en est surprenant.
- (23) On a-tu/donc/assez mangé, hier!
= On a tant mangé hier que c'en est surprenant.

Du reste, ces constructions ont été analysées comme appartenant au même type de phrase et ont reçu une analyse unifiée (Vinet, 2001; Boivin et Valois, 2010).

En nous appuyant sur la description et la comparaison des propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des exclamatives en *-tu, donc*, et *assez*, nous démontrons que les morphèmes *-tu, donc* et *assez* ne sont pas en variation libre et nous démontrons que leur distribution doit être corrélée à des propriétés sémantiques et pragmatiques particulières. En effet, les morphèmes *-tu* et *donc* déclenchent un sens quant à la position épistémique de l'interlocuteur, lequel doit être en mesure de corroborer le jugement traduit par l'exclamative. En outre, lors de l'énonciation d'une exclamative en *-tu/donc*, le jugement exprimé par le locuteur est également attribué à l'interlocuteur. Ces sens, absents des exclamatives en *assez*, exercent une contrainte sur le contexte d'énonciation de l'exclamative et modifient les conditions de réussite de l'acte de langage exclamatif. Nous concluons que les exclamatives présentées ci-haut se partagent en deux classes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques distinctes, l'une comprenant les exclamatives en *-tu* et en *donc*, et l'autre comprenant les exclamatives en *assez*. À la lumière de notre analyse, nous formulons l'hypothèse que la diversité syntaxique et morphologique dans les exclamatives n'est pas triviale et qu'elle doit être prise en compte dans la définition et la modélisation des propriétés des constructions qui servent les actes de langage exclamatifs.

Notre recherche est motivée par deux objectifs distincts : (i) par son caractère descriptif, elle contribue à une meilleure compréhension de la grammaire du français québécois et de ses particularités, (ii) parce que nous concluons qu'il existe, en FQ, deux catégories distinctes d'exclamatives, nous croyons que notre recherche peut apporter un éclairage nouveau sur la modélisation et la définition des propriétés des constructions qui servent les actes de langage exclamatifs et avoir un impact sur la typologie des constructions exclamatives. En ce sens, notre recherche ouvre de nouvelles perspectives empiriques et théoriques pour la recherche sur l'exclamativité et la grammaire des actes de langage.

Le mémoire qui suit est séparé en cinq chapitres, le chapitre 2 est consacré à la présentation des cadres théoriques sur lesquels s'appuie notre recherche : la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969; Searle et Vanderveken, 1985) et la théorie des types de phrases (Sadock et Zwicky, 1985; Reis, 1999). Le chapitre 3 est consacré à la présentation des données du français québécois et de la problématique que celles-ci soulèvent en regard de la théorie des types de phrase. Comme certaines propriétés définitoires des exclamatives, notamment leur caractère factif et leur caractère expressif, font l'objet d'un débat très animé dans la communauté des chercheurs qui les étudient, le chapitre 4 est consacré à la discussion de ces propriétés par rapport aux exclamatives en *-tu, donc* et *assez*. Bien que cette discussion ne soit pas centrale dans notre argumentation, elle est essentielle en ce qu'elle nous permettra de démontrer en quoi les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* possèdent toutes les propriétés définitoires des constructions exclamatives. Cette discussion nous permettra également, dans une perspective méthodologique, de vérifier la validité de certains tests sur les propriétés sémantiques des exclamatives en français québécois. Le chapitre 5 est consacré à l'analyse des distinctions entre les exclamatives en *-tu/donc* et les exclamatives en *assez* de même qu'aux

implications de ces distinctions pour la typologie des exclamatives; et le chapitre 6 est consacré à la discussion des implications de notre analyse pour la théorie des types de phrase, pour la modélisation de la grammaire des actes de langage exclamatifs en syntaxe dans une perspective cartographique (Rizzi, 1997; Cinque, 1999; Cinque et Rizzi, 2008) et pour la description de la grammaire du français québécois.

Chapitre 2

Cadre théorique

2.0 Présentation du chapitre

Notre recherche sur les constructions servant les actes de langage exclamationnels en français québécois s'inscrit dans un cadre théorique très large qui participe à la fois de la philosophie du langage et de la linguistique. Bien qu'appartenant d'abord au domaine de la philosophie du langage, la notion d'acte de langage et les phénomènes langagiers qui y sont associés ont fait l'objet de nombreuses études, autant chez les philosophes du langage que chez les sémanticiens et les syntacticiens. De façon très générale, ces recherches partagent un même objectif : la modélisation de la grammaire du discours par la description et l'analyse des relations entre les différents actes de langage dans un premier temps, puis entre les différents actes de langage et les expressions linguistiques qui les servent respectivement. Cet objectif de recherche présuppose que le discours est un objet conventionnel et régulier, c'est-à-dire un système, lequel participe de différents modules de la grammaire. Sa description doit donc s'effectuer à partir d'une théorie de la grammaire qui rend compte du caractère modulaire de celle-ci, et où chaque module (sémantique, syntaxe, morphologie, phonologie et pragmatique) est en relation, par le biais d'interfaces, avec les autres modules (Reis, 1999). Nous tiendrons donc pour acquis, pour les besoins de notre présentation, que la grammaire est ainsi articulée. Bien que nous n'offrions aucun argument pour ce postulat, notre analyse ne saurait faire l'économie de l'un ou l'autre des modules qui, du reste, trouvent leur justification empirique dans nombre de phénomènes linguistiques indépendants de la notion d'acte de langage. Le présent chapitre situe notre recherche en filiation avec la théorie des actes de langage (Austin,

1962; Searle, 1969; Searle et Vanderveken, 1985) d'abord, puis avec une théorie des types de phrases largement inspirée de certains travaux en sémantique (Karttunen, 1977; Stalnaker, 1978) et en syntaxe générative (Sadock et Zwicky, 1985; Reis, 1999, Sadock, 2004).

2.1 Philosophie du langage, pragmatique et acte illocutoire

Telle que définie par Austin (1962), à qui on doit d'avoir posé les bases de la grammaire des actes de langage, la notion d'acte de langage renvoie au caractère performatif de celui-ci, c'est-à-dire au fait que toute parole est, en soi, un acte au moyen duquel le locuteur accomplit d'autres actes. C'est à Austin qu'on doit, également, la conception tripartite de l'acte de langage. Selon cette conception, lorsque le locuteur énonce une phrase, il accomplit trois actes : l'**acte locutoire**, littéralement le fait de parler, l'**acte illocutoire**, accompli en vertu de conventions sociales et institutionnelles qui régissent différentes situations de communication rituelles et/ou protocolaires, et l'**acte perlocutoire**⁴ qui désigne les effets, intentionnels ou non, de l'acte de langage.

Comme Austin s'est principalement penché sur le discours en tant qu'objet social dans des situations où celui-ci est régi par des règles institutionnelles et conventionnelles (mariage, procès, etc.), les définitions des phénomènes linguistiques qu'il a observés sont intimement liées aux facteurs extralinguistiques qui les régissent. Ainsi, l'énoncé performatif « je vous ordonne de cesser le feu. » émis par un général à son subordonné lors d'une opération militaire aurait, selon Austin, la force illocutoire d'un ordre en vertu des conventions régissant la situation de communication et l'utilisation du verbe performatif « ordonner » dont

⁴ Parce que les effets perlocutoires sont en partie indépendants des intentions du locuteur, cette notion a été partiellement évacuée des investigations sur la grammaire des actes de langage (Searle 1969, Searle et Vanderveken 1985).

l'énonciation à la première personne du singulier au présent de l'indicatif constitue en elle-même la performance de l'acte d'ordonner⁵.

La première définition de la notion d'acte illocutoire donnée par Austin (1962), et selon laquelle la force illocutoire d'un énoncé est déterminée par les conventions sociales et institutionnelles qui régissent la situation de communication, sera toutefois abandonnée dès Searle (1969). Searle (1969) considère le discours comme un système universel qui, s'il est toujours soumis à des règles et contraintes extralinguistiques, est tout de même conçu de façon prototypique en ce que sa définition peut accommoder de nombreuses situations de communication qui ne sont pas régies par des règles institutionnelles. Aujourd'hui, la notion d'**acte illocutoire** désigne donc l'acte de langage comme l'unité minimale du discours. Énoncer une phrase dans un certain contexte, avec certaines intentions, constitue la performance d'un acte illocutoire (Searle et Vanderveken, 1985). Si le locuteur parvient à faire reconnaître ses intentions de communication, on dit de l'acte illocutoire qu'il a réussi. Dans cette perspective, les différents types d'actes illocutoires se distinguent par leurs objectifs propres et leurs conditions de réussite. Ainsi, l'assertion (24), l'exclamation (25) et la question (26) sont autant d'actes illocutoires différents qui se distinguent les uns des autres par l'intention de communication qui les motive (fournir de l'information nouvelle pour l'assertion, exprimer un état psychologique pour l'exclamation et requérir de l'information pour la question) et les conditions qui permettent la reconnaissance de cette intention (Searle et Vanderveken, 1985).

(24) Elle est belle.

⁵ Searle et Vanderveken (1985) adoptent une analyse quelque peu différente de la notion de performatif et proposent que les énoncés dits performatifs ait toujours la force d'une déclaration dont le contenu propositionnel inclut la nature de l'acte illocutoire que le locuteur effectue. Cette distinction n'est pas pertinente pour notre discussion.

(25) Elle est-tu/donc/assez belle!

(26) Est-ce qu'elle est belle?

Selon Searle (1969), bien que la force illocutoire soit une caractéristique discursive de l'énoncé, c'est en vertu du sens conventionnel des expressions linguistiques que le locuteur choisit d'énoncer qu'il parvient à exprimer son intention et à faire reconnaître celle-ci. La nature d'un acte illocutoire est donc fonction du sens de l'expression qui le sert, lequel est à son tour fonction des parties constitutives de l'expression; et c'est en vertu de ses propriétés prosodiques, lexicales, morphologiques ou syntaxiques qu'une phrase peut être énoncée et comprise avec la force illocutoire appropriée. Autrement dit, « part of the meaning of an elementary sentence is that its literal utterance in a given context constitutes the performance or attempted performance of an illocutionary act of a particular illocutionary force » (Searle et Vanderveken, 1985 : 7).

Cette façon de concevoir la force illocutoire inclut celle-ci automatiquement dans le champ d'études de la sémantique linguistique. Toutefois, la notion de force illocutoire échappe à la définition de la notion de sens qui fait l'objet d'étude de la sémantique. En effet, dans une perspective très stricte, le sens est défini par rapport à son caractère **vériconditionnel**, c'est-à-dire que le sens d'une expression linguistique est déterminé par l'ensemble de ses conditions de vérité, ni plus, ni moins. Or, un acte illocutoire ne peut être ni vrai ni faux. Ce qui en détermine l'essence concerne plutôt ses **conditions de félicité**, c'est-à-dire l'ensemble des conditions linguistiques et pragmatiques qui permettent au locuteur de faire reconnaître son intention de communication au moyen de la phrase qu'il énonce. Par **conditions linguistiques**, on entend les règles grammaticales qui régissent l'usage de toute stratégie grammaticale qui marque la force illocutoire. Par **conditions pragmatiques**, on entend les conditions qui

concernent le contexte d'énonciation dans lequel un acte illocutoire est accompli avec succès. Nous approfondirons ces deux notions au fil de la discussion et tout particulièrement, nous nous pencherons sur la notion de conditions de félicité pragmatiques à la prochaine section.

2.2 Sémantique et acte illocutoire

Alors que Searle (1969) et Searle et Vanderveken (1985) avaient pour objectif de modéliser et formaliser les relations entre les différents actes illocutoires à partir de leurs propriétés pragmatiques, les sémanticiens qui se penchent sur la notion de force illocutoire étudient plutôt les propriétés sémantiques qui contribuent à la force illocutoire des expressions linguistiques. Cette perspective présuppose que le domaine du discours interagit avec celui de la phrase. Selon Stalnaker (1978, 2002), le domaine du discours est donc un domaine dynamique constamment modulé par la sémantique des différents actes illocutoires. À la base de l'approche proposée par Stalnaker, se trouve la notion de **fonds commun** (*common ground*), ci-après FC, qui est constitué de l'ensemble des connaissances et croyances partagées par les participants à la conversation (incluant toute information à propos du contexte de la conversation, des participants, des croyances des participants et du monde) et devant être tenues pour vraies par ceux-ci. La notion de FC constitue un élément important dans le calcul des conditions de félicité des actes illocutoires. À titre d'exemple, nous consacrons les prochaines lignes à la présentation de l'analyse de l'acte de langage assertif en rapport avec le FC de Stalnaker (1978).

Selon Stalnaker (1978), l'assertion vise l'ajout d'une proposition et de toutes les informations qu'on peut inférer de cette proposition au FC. Pour qu'un locuteur réussisse l'acte qu'il accomplit en produisant une assertion, l'information qu'il donne doit être nouvelle,

elle ne doit donc pas être présente dans le FC et elle doit être compatible avec le FC⁶. Si, par exemple, un locuteur produit une assertion qui ne répond pas à ces critères, le locuteur échoue et l'information qu'il a transmise au moyen de son assertion n'est pas incluse dans le FC.

L'acte illocutoire exclamatif, pour sa part, appartient à une grande famille d'actes de langage expressifs qui partagent un même objectif illocutoire assez large : celui d'exprimer l'état psychologique du locuteur par rapport à un état de fait qu'il juge surprenant ou remarquable. Pour Castroviejo Miró (2007), la contribution de l'acte exclamatif se résume donc au commentaire expressif que le locuteur formule quant à un contenu descriptif. Ce contenu descriptif consiste, pour les exclamatives, en un degré pour une propriété scalaire et, pour les exclamations, en une proposition.

Zanuttini et Portner (2003), inspirés de l'analyse de Stalnaker (1978) pour les assertions et de l'analyse de Karttunen (1977) pour les questions, ont plutôt proposé que la contribution des exclamatives au FC consiste en un ensemble de degrés attribués à une propriété scalaire, ordonnés de manière croissante et qui n'étaient pas considérés dans le contexte de la conversation avant l'énonciation de l'exclamation. Pour illustrer cette hypothèse, nous présentons ci-dessous un exemple tiré de Zanuttini et Portner (2003). Nous soulignons que nous avons ajouté à l'exemple, pour le rendre plus clair hors du contexte de l'article dont il est tiré, un contexte qui en facilite la compréhension et en souligne la pertinence.

Dans un contexte où des participants à une conversation discutent de l'alimentation d'une connaissance commune réputée pour sa consommation de piments, les participants à la

⁶ Les conditions de félicité de l'assertion sont plus complexes si on considère toutes les conditions sur les croyances que le locuteur doit entretenir au sujet du FC pour accomplir un acte illocutoire assertif. Notamment, le locuteur doit être de bonne foi quant à la véracité du contenu propositionnel de l'assertion, il doit également croire que son interlocuteur est ignorant de ce contenu propositionnel, conséquemment, il doit croire que le FC n'inclut pas le contenu propositionnel de l'assertion. (Searle et Vanderveken, 1985) Ces particularités de l'acte illocutoire assertif ne sont pas pertinentes pour la présente discussion.

conversation peuvent tous croire que le mangeur de piments consomme l'ensemble P_1 contenant des piments doux : $P_1 = \{\text{poivron, paprika}\}$. L'ensemble P_1 fait donc partie du FC. L'un des participants à la conversation, L_1 , sait toutefois que le mangeur de piments est plus aventureux et qu'il consomme des piment plus épicés que ceux contenus dans l'ensemble P_1 , soit l'ensemble P_2 qui contient des piments forts : $P_2 = \{\text{poblano, habanero, serrano}\}$. Le participant L_1 peut alors énoncer l'exclamative en (27) (Zanuttini et Portner, 2003 : 50).

- (27) Che roba che I magna!
 what stuff that he eats
 The things he eats!/Les choses qu'il mange!

L'énonciation de l'exclamative en (27), selon Zanuttini et Portner (2003), fait apparaître dans le FC l'ensemble de piments P_2 qui ne faisait pas partie du FC avant l'énonciation de (27). L'analyse de Zanuttini et Portner suggère que la force des exclamatives consiste précisément en un élargissement (*widening*) du domaine de la conversation. Cette analyse implique que le FC se transforme au moment de l'énonciation d'une exclamative et que les participants à la conversation (le locuteur et l'interlocuteur) doivent inclure dans leur vision du FC de l'information nouvelle⁷. Nous démontrerons que, à tout le moins lors de l'énonciation d'une exclamative en *-tu* ou *donc*, le FC ne se transforme pas de cette façon et que le locuteur présume, quand il énonce une exclamative en *-tu* ou *donc*, que l'interlocuteur est dans une position épistémique adéquate pour corroborer le jugement exprimé par le locuteur. Ceci signifie que le locuteur qui produit une exclamative en *-tu* ou *donc* suppose de son interlocuteur que celui-ci a, dans sa version du FC, au moins une partie du contenu sémantique

⁷ Zanuttini et Portner (2003) suggèrent, plus précisément que l'information contribué par l'exclamative au FC peut être nouvelle, mais, en raison du caractère factif des exclamatives, tenue pour vraie par les participants à la conversation.

de l'exclamative⁸ (donc la version déjà élargie du domaine de la conversation). De ce fait, l'énonciation des exclamatives en *-tu* et *donc* est sujette à certaines contraintes qui sont directement liées à l'état du FC lors de leur énonciation. Si l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur au moyen d'une exclamative en *-tu/donc*, l'acte exclamatif échoue. Nous démontrerons également que l'énonciation des exclamatives en *assez* n'est pas sujette à une telle contrainte et concluons que les conditions de félicité de l'acte illocutoire exclamatif accompli au moyen des exclamatives en *-tu* et *donc* sont différentes de celles de l'acte illocutoire exclamatif accompli au moyen des exclamatives en *assez*, et qu'elles se distinguent par la relation que chacun des types d'exclamatives entretient avec le FC et le contexte d'énonciation.

Nous étofferons cette argumentation au fil des pages qui suivent et particulièrement, nous y reviendrons au chapitre 5 consacré à la démonstration des distinctions sémantiques entre les exclamatives en *-tu/donc* d'une part et *assez* d'autre part.

2.3 Syntaxe, acte illocutoire et type de phrase

Si on peut identifier dans le discours les actes illocutoires, intuitivement et formellement, par rapport aux effets que ceux-ci ont sur le FC (l'addition d'une proposition dans le cas d'une assertion (Stalnaker, 1978), l'élargissement du domaine de la conversation pour les exclamations (Zanuttini et Portner, 2003)), on doit également pouvoir identifier, dans la grammaire, les éléments qui contribuent à la force illocutoire et la signalent. De tout temps, les grammairiens ont d'ailleurs souligné que les correspondances entre la forme des

⁸ Certains lecteurs pourraient ici croire que ceci signifie que le contenu de l'exclamative est présupposé. Nous démontrerons au chapitre cinq que la condition de félicité de l'acte exclamatif accompli au moyen des exclamatives en *-tu* et *donc* est indépendante de la valeur de vérité attribuée au contenu descriptif de l'exclamative, c'est pourquoi nous évitons délibérément ici d'annoncer que le contenu sémantique des exclamatives en *-tu* et *donc* est présupposé.

expressions linguistiques et leur fonction communicative, c'est-à-dire leur force illocutoire, ne semblent pas fortuites. Par exemple, en français québécois, invariablement et si la courbe intonatoire avec laquelle elles sont produites est adéquate, les constructions déclaratives (28) ont toujours la force d'une assertion, les constructions interrogatives (29), où la force interrogative est associée à la particule interrogative *-tu*, ont toujours la force d'une question et les constructions impératives (30), où la force impérative est associée aux formes verbales à l'impératif, ont toujours la force d'un ordre.

(28) Elle est belle.

(29) Elle est-tu belle?

(30) Sois belle et parle fort.

Ces associations régulières entre forme et force illocutoire constituent, d'après la terminologie de Sadock et Zwicky (1985), autant de **types de phrase**. Selon l'hypothèse proposée par Sadock et Zwicky (1985), les types de phrase forment un système régulier dans lequel les constructions et les actes illocutoires qu'elles servent sont en relation biunivoque, c'est-à-dire qu'une construction ne peut servir qu'un seul acte illocutoire et un acte illocutoire ne peut être servi que par une seule construction. Les types de phrases sont donc mutuellement exclusifs et, comme un énoncé n'a qu'une force illocutoire⁹, une expression linguistique ne peut appartenir qu'à un type de phrase. Dans le même ordre d'idée, la théorie des types de phrases telle que conçue par Sadock et Zwicky (1985) prévoit que les marqueurs de force

⁹ À noter que les actes de langage peuvent avoir une force illocutoire primaire, celle associée à la construction utilisée et une force illocutoire secondaire, laquelle est dérivée de façon pragmatique. Par exemple, en énonçant (i), un locuteur accomplit un acte illocutoire dont la force primaire est celle de la question, cette force est celle associée régulièrement à la construction interrogative utilisée. Toutefois, la force illocutoire secondaire de l'acte accompli au moyen de (i) est celle de la requête.

(i) Peux-tu m'ouvrir la porte ?

Si un locuteur énonce (i), en demandant si on peut lui ouvrir la porte, il requiert de son interlocuteur que celui-ci lui ouvre la porte. Nous ne soucions pas, ici, de ces phénomènes. Pour une discussion à ce sujet, se référer à Searle et Vanderveken (1985), Gordon et Lakoff (1971) et Sadock (1994).

illocutoire soient mutuellement exclusifs et qu'une construction ne puisse contenir qu'un seul marqueur de force illocutoire. Sadock et Zwicky (1985) suggèrent qu'il existe trois types de phrase universels, les **types de phrase majeurs** (déclarative, interrogative et impérative) et un nombre plus ou moins important de **types de phrase mineurs** qui satisfont aux mêmes critères de systématisme (régularité et exclusion mutuelle) que les types de phrases majeurs sans toutefois être universels. Dans cette typologie, les exclamatives constituent un type de phrase mineur. Le tableau II ci-dessous présente la typologie de Sadock et Zwicky de façon schématique.

Types majeurs		Types mineurs	
Acte illocutoire	Type de phrase	Acte illocutoire	Type de phrase
Assertion	Déclarative	Exclamation	Exclamative/Exclamation
Question	Interrogative	Imprécation	Imprécatives
Commande	Impérative

Tableau II : Typologie des types de phrase selon Sadock et Zwicky (1985)

L'hypothèse de Sadock et Zwicky (1985) prédit qu'en dépit de la variation syntaxique et morphologique dans les exclamatives, celles-ci devraient former un ensemble de constructions partageant un ensemble de propriétés grammaticales qui leur sont uniques et qu'on peut associer à la force exclamative des énoncés qu'elles servent. Curieusement, pourtant, certaines constructions exclamatives semblent avoir exactement la même forme que certaines interrogatives (31-32-33) et certaines déclaratives (34) (la force des énoncés et le type de phrase correspondant sont signalés par la ponctuation : le point pour l'assertion et les déclaratives, le point d'interrogation pour la question et les interrogatives et le point d'exclamation pour l'exclamation et les exclamatives).

- (31) a. Elle est-tu belle?
 b. Elle est-tu belle!

- (32) a. Est-elle belle?
b. Est-elle belle !
- (33) a. Quelle belle fille?
b. Quelle belle fille!
- (34) a. Elle est assez belle.
b. Elle est assez belle!

Si rien ne distinguait les constructions interrogatives et déclaratives des constructions exclamatives, la théorie des types de phrase telle que conçue par Sadock et Zwicky (1985) s'écroulerait parce que les associations entre construction et force illocutoire ne seraient pas en relation de biunivocité. Qui plus est, la diversité des constructions exclamatives dont nous avons déjà fait mention dans l'introduction est si grande qu'il ne semble pas y avoir de propriétés syntaxiques et morphologiques qui puissent à la fois regrouper toutes les exclamatives et les distinguer systématiquement des constructions interrogatives et déclaratives.

En regard de cette diversité structurelle présente aussi dans les interrogatives et les déclaratives mais en moindre proportion, Reis (1999) a proposé que la force illocutoire d'une expression linguistique soit dérivée compositionnellement de ses propriétés sémantiques et syntaxiques. Ceci signifie que la force illocutoire d'une expression n'est pas marquée uniquement par une ou plusieurs stratégies la signalant mais résulte plutôt de la somme de certaines propriétés sémantiques, syntaxiques et morphologiques. Cette approche dite dérivationnelle présuppose (i) qu'on puisse identifier, pour un type de phrase, c'est-à-dire pour une association forme/force illocutoire, les propriétés structurelles qui sont responsables de l'interprétation de l'expression en tant qu'acte illocutoire, (ii) que cet ensemble de propriétés puisse être généralisable, c'est-à-dire qu'on le retrouve systématiquement dans les expressions

qui servent le même acte illocutoire dans une même langue et dans différentes langues, et (iii) qu'on puisse déterminer pour chaque propriété pertinente sa fonction dans l'interprétation d'une expression linguistique comme acte illocutoire dans un cadre qui conçoit la grammaire comme un domaine articulé en sous-domaines (sémantique, syntaxe, morphologie, phonologie et pragmatique). Cette approche prévoit que les exclamatives, par exemple, en dépit de leur diversité syntaxique et morphologique, ont en commun un ensemble de propriétés sémantiques qui sont reflétées dans leur structure syntaxique. Ce sont ces propriétés sémantiques et la façon dont elles sont marquées dans la syntaxe qui constituent les éléments définitoires et distinctifs du type de phrase exclamatif. Dorénavant, quand nous utiliserons l'expression **type de phrase**, nous ferons référence à un ensemble de constructions partageant des propriétés qui contribuent à la sémantique illocutoire des énoncés qu'elles servent et qui les distinguent des constructions servant d'autres types d'actes illocutoires. Dans cette perspective, les actes de langage exclamatifs, s'ils peuvent se décliner en différents sous-types du point de vue de leurs conditions de réussite, devront également pouvoir se décliner en sous-types grammaticaux.

L'approche dérivationnelle telle que définie par Reis (1999) est élaborée dans le cadre du modèle syntaxique Government and Binding (GB) (Chomsky, 1981) et repose sur l'hypothèse selon laquelle la force illocutoire est encodée directement dans la structure syntaxique de la phrase. Bien que le modèle GB ait été remplacé par le Programme minimaliste (Chomsky, 1995), les principes fondamentaux propres à la syntaxe générative sur la structure des phrases n'ont pas changé : (i) les phrases sont des structures hiérarchiques articulées à partir de ce qu'on appelle des projections, (ii) ces projections sont récursives. Chaque projection possède une tête qui peut être lexicale ou fonctionnelle. Les têtes fonctionnelles peuvent être manifestes, comme c'est le cas pour certains compléments qui

sont les mots fonctionnels qui introduisent les complétives, ou non manifestes, auquel cas on détermine leur présence de façon déductive à partir de la distribution des éléments de la phrase. C'est dans le domaine du complémenteur que sont légitimés les éléments marquant la force illocutoire des expressions linguistiques (Chomsky, 1995; Rizzi, 1997, Hornstein, Nunes et Grohmann, 2005).

Depuis Rizzi (1997), on considère que le domaine du complémenteur peut être scindé en différentes projections fonctionnelles qui encodent la structure informationnelle de la phrase. Là où on considèrerait qu'il n'existait qu'une seule position syntaxique, on considère aujourd'hui qu'il y en a plusieurs. Selon Rizzi (1997), le CP scindé, c'est-à-dire la périphérie gauche de la phrase, est structuré comme en (34) où la projection la plus haute encode la force illocutoire de l'expression linguistique et enchâsse consécutivement les éléments en position de focus, les éléments en position de topic, un autre type de focus puis, finalement, le caractère plus ou moins fini du verbe de la phrase.

(35) [Force [Foc [Top (Foc) [Fin...]]]]

Le projet lancé par Rizzi (1997) vise donc à modéliser la périphérie gauche de la phrase dans la perspective où toutes les informations concernant la sémantique du discours y sont encodées et rendues interprétables.

C'est à partir de ce postulat que Reis élabore une partie de l'approche dérivationnelle. Les structures proposées dans le cadre de l'approche dérivationnelle se distinguent toutefois de la structure proposée par Rizzi en ce qu'elles prévoient que la force illocutoire ne soit pas nécessairement associée à une projection Force. Nous n'aurons pas recours à cette hypothèse dans notre analyse, mais nous y reviendrons dans la discussion sur les implications descriptives et théoriques de notre analyse quant au projet cartographique en syntaxe

généralive (Rizzi, 1997; Cinque, 1999; Cinque et Rizzi, 2008) qui vise, entre autres, la modélisation du domaine du complémenteur et auquel participe la recherche sur la syntaxe des types de phrase (Vinet, 2001; Zanuttini et Portner, 2003; Gutierrez-Rexach, 2008; Boivin et Valois, 2009; Brandner, 2010;).

2.4 Résumé

En résumé, la théorie des actes de langage et la théorie des types de phrase visent la modélisation de deux systèmes en quelque sorte parallèles, appartenant à des sphères différentes de la faculté de langage. Les notions issues de la théorie des actes de langage renvoient à des phénomènes discursifs, c'est-à-dire conversationnels, alors que les notions issues de la théorie des types de phrase renvoient à des phénomènes grammaticaux qui concernent la structure des expressions linguistiques et la force illocutoire des énoncés qui leur sont associés. Entre les sphères décrites par la théorie du langage et la théorie des types de phrases, il doit, au moins théoriquement, y avoir une interface qui rend possible l'interprétation des structures grammaticales en tant qu'actes illocutoires. Dans cette optique, le potentiel communicatif d'une construction grammaticale doit être interprétable à même sa structure à n'importe quel moment de sa dérivation.

Nous situons notre recherche précisément dans cette perspective. Particulièrement, nous avons annoncé dans l'introduction qu'il existe, en français québécois, des sous-types d'actes illocutoires exclamatifs qui se distinguent dans un premier temps par leurs conditions de félicité, donc dans la sphère pragmatique, mais également par leur relation au FC, donc dans la sphère sémantique et, finalement, par leur structure syntaxique, notamment en ce qui a trait à la distribution des morphèmes *-tu*, *donc* et *assez* qui marquent la force exclamative dans les

constructions qui nous intéressent. Nous appuyons notre hypothèse sur des données du français québécois que nous présentons au prochain chapitre. Nous présentons également, dans ce chapitre, les critères d'identification des constructions exclamatives les plus utilisés et démontrons, à partir de ces critères, que les constructions en *-tu*, *donc* et *assez* sont bien exclamatives.

Chapitre 3

Exclamatives en français québécois : description et définitions

3.0 Présentation du chapitre

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, la diversité syntaxique et morphologique des constructions qui servent l'acte illocutoire exclamatif est si importante qu'on voit mal, à première vue, quelles seraient les propriétés grammaticales d'un type de phrase exclamatif. Toutefois, nous avons expliqué dans l'introduction que la propriété fondamentale de l'acte illocutoire exclamatif réside dans son objectif illocutoire, c'est-à-dire dans le fait qu'il sert toujours à exprimer le jugement du locuteur vis-à-vis d'un objet qu'il juge surprenant ou remarquable. Nous avons également présenté dans l'introduction une typologie primaire et minimale de certaines constructions pouvant être considérées, lorsqu'elles sont produites dans des situations de communication réelles, comme des exclamations. Nous avons ensuite expliqué que ces constructions se partagent en deux grandes familles sémantiques : les exclamations, où l'objet de la surprise du locuteur est constitué de l'entièreté du contenu propositionnel de l'expression, et les exclamatives, où l'objet de la surprise du locuteur consiste en un degré attribué à une propriété scalaire. Nous avons également annoncé que les constructions sur lesquelles nous nous penchons font partie de la famille des exclamatives.

L'objectif du présent chapitre est de démontrer que les constructions en *-tu*, *donc* et *assez* sont effectivement des constructions exclamatives et d'illustrer la problématique qu'elles soulèvent par rapport à la catégorisation des constructions exclamatives en un type de phrase unique. Nous commençons par présenter les données du français québécois sur lesquelles repose notre analyse et soulignons en quoi ces données suggèrent que les constructions exclamatives en

-tu, donc et *assez* n'appartiennent pas à un type de phrase unique. Nous présentons ensuite succinctement une liste de critères d'identification qui ont autant à voir avec les propriétés discursives que les propriétés sémantiques des exclamatives et qui sont utilisés par la majorité des auteurs pour identifier et définir les constructions exclamatives dans une multitude de langues différentes (Elliott, 1974, Michaelis et Lambrecht, 1996, Michaelis, 2001, Rett 2008, 2011, Abels 2010 sur l'anglais; Milner, 1978, Gérard, 1980 et Beyssade, 2009 sur le français; Zanuttini et Portner, 2003 sur le paduan; Catroviejo Miró, 2006 et Gutierrez-Rexach, 2008 sur le catalan; Brandner 2010 sur l'allemand; Boivin et Valois, 2009 et Burnett 2010 sur le français québécois)¹⁰. Nous vérifions ensuite systématiquement que les constructions en *-tu, donc* et *assez* possèdent chacune de ces propriétés et concluons de cette présentation que celles-ci sont effectivement exclamatives.

3.1 Présentation des données

À première vue, les morphèmes *-tu, donc* et *assez* n'ont rien en commun. Le morphème *-tu* qu'on distingue ici du pronom nominatif de deuxième personne du singulier *tu*, est une particule enclitique qui apparaît dans trois types de constructions différents : dans les interrogatives où elle sert de marqueur interrogatif (36), dans un type particulier d'exclamation où elle est associée à une valeur aspectuelle d'événement soudain (37) et dans les exclamatives (38) où elle a une fonction d'intensificateur (Léard, 1996; Dubois, 2000; Vinet, 2001).

(36) Tu manges-tu des patates?

(37) Le vlà-tu pas qui se met à crier!

¹⁰ À noter que nous ne nous soucions pas, ici, des analyses syntaxiques des constructions exclamatives et évacuons de notre présentation toute information à ce sujet qui, du reste, fera l'objet d'une discussion au chapitre six. Pour une discussion approfondie des suggestions sur la syntaxe des constructions exclamatives, le lecteur peut se référer aux articles suivants : Zanuttini et Portner (2003) sur le paduan, Gutierrez-Rexach (1996, 2008) sur le catalan, Brandner (2010) sur l'allemand, Vinet (2001) et Boivin et Valois (2009) sur le français québécois.

(38) Elle est-tu belle!

Donc prononcé [dɔ̃], qu'on distingue ici du marqueur logique introduisant une conséquence (39) et systématiquement prononcé [dɔ̃k], apparaît également dans trois types de constructions : dans les interrogatives où il signale que "le locuteur est en quête d'une information, le plus souvent déjà connue mais (momentanément) oubliée" (Dostie, 2013: 29) (40), dans les impératives où il signifierait qu'on impute à l'interlocuteur la non intention d'accomplir l'acte qui est requis de lui (Dostie, 2013) (41) et dans les exclamatives (42) où il a une fonction d'intensificateur (Léard, 1996; Vinet, 2001; Dostie, 2013).

(39) Je pense donc je suis.

(40) C'est quoi, donc, son nom?

(41) Ferme donc la porte (s'il-vous-plaît).

(42) Elle est donc belle!

Assez, pour sa part, est un adverbe de degré qui modifie des prédicats dénotant des propriétés ou des entités scalaires. Dans son usage non exclamatif, il modifie une propriété ou une entité par rapport à un degré de référence qui dépend du contexte de la conversation. Dans cet usage, *assez* signifie que la propriété ou l'entité qu'il modifie est à un degré égal ou légèrement supérieur au degré minimal pour la propriété ou l'entité pertinente dans le contexte. Dans son usage non exclamatif, il a donc le sens de *suffisamment* (43a) (Doetjes, 2004). Par contre, lorsqu'il apparaît dans une exclamative, il dénote un degré beaucoup plus élevé que le degré de référence (43b).

(43) a. J'ai assez mangé de pommes. (= j'ai mangé une quantité de pommes égale ou légèrement supérieure à la quantité de pommes normalement consommées dans la situation présente)

b. J'ai assez mangé de pommes! (= j'ai mangé une quantité de pommes qui dépasse

largement la quantité de pommes consommées normalement dans la situation présente)

Dans son usage non exclamatif, *assez* peut sélectionner une complétive qui donne, de façon explicite, la valeur du degré de référence (44) et, dans son usage exclamatif, *assez* perd ses propriétés sémantiques fondamentales et ses propriétés sélectionnelles. Les exclamatives en *assez* ne tolèrent donc pas les complétives qui identifient le degré de référence (45b) (Burnett, 2011).

(44) Le chaton est assez petit pour tenir dans ma main.

(45) a. Le chaton est assez petit!

b. Le chaton est assez petit *pour tenir dans ma main!

Nous nous intéressons à l'usage de *-tu, donc* et *assez* lorsque ceux-ci apparaissent dans les exclamatives. Dans ces constructions, *-tu, donc* et *assez* portent toujours un accent d'emphase, qui, en partie à tout le moins, désambiguïse leur interprétation et semblent marquer la force exclamative. Conséquemment, nous les traitons comme des marqueurs exclamatifs.

Nous avons suggéré dans l'introduction que les constructions exclamatives en *-tu, donc* et *assez* semblent parfaitement synonymes et que les marqueurs exclamatifs *-tu, donc* et *assez* semblent en variation libre. À titre de rappel et pour simplifier la lecture, nous reproduisons ci-dessous les exemples que nous avons donnés dans l'introduction pour illustrer cette observation (46-51).

(46) Elle a-tu/donc/assez frappé la balle loin!

(47) Elle a-tu/donc/assez marié un épais!

(48) On l'a-tu/donc/assez trouvée belle!

(49) On l'a trouvée donc/assez belle!

(50) Elle est-tu/donc/assez belle!

(51) On a-tu/donc/assez mangé, hier!

Pour alléger notre présentation dans cette section, nous nous concentrons sur une seule structure, soit une structure d'intensification à distance où le marqueur exclamatif intensifie une cible lexicale adjectivale qui ne lui est pas adjacente (52), la cible est soulignée dans les exemples.

- (52) a. Marie a-tu acheté un beau char!
b. Marie a donc acheté un beau char!
c. Marie a assez acheté un beau char!

Si les constructions en (52) sont parfaitement synonymes et que les marqueurs *-tu*, *donc* et *assez* sont également parfaitement interchangeables, on s'attendrait à ce qu'ils soient également mutuellement exclusifs comme le prévoit la théorie des types de phrase (cf. section 2.2). Toutefois, les marqueurs *-tu*, *donc* et *assez*, contrairement ce qui a été affirmé dans les études antérieures (Vinet, 2001; Boivin et Valois, 2009), n'ont pas exactement la même distribution, indépendamment du fait que *-tu*, par sa nature enclitique, a une distribution extrêmement restreinte. En effet, une très grande partie des locuteurs acceptent que les marqueurs *-tu* et *donc* apparaissent dans la même proposition que le marqueur *assez* (53)¹¹.

- (53) a. Marie a-tu assez acheté un beau char!
b. Marie a donc assez acheté un beau char!

En revanche, pour ces mêmes locuteurs les marqueurs *-tu* et *donc* ne peuvent apparaître dans la même proposition comme en témoigne l'agrammaticalité de la phrase en (54).

- (54) *Marie a-tu donc acheté un beau char!

Plusieurs explications pourraient rendre compte de la distribution des marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez*. *-Tu* et *donc* pourraient être incompatibles sémantiquement, voire

¹¹ Il y a variation dans la grammaire du français québécois en ce qui concerne la distribution de *donc* comme marqueur exclamatif mais cette variation n'a pas d'impact sur l'hypothèse que nous avons formulée, à savoir qu'il existe deux types de constructions exclamatives en français québécois qui sont marqués respectivement par *-tu/donc* et *assez* ou *-tu* et *donc/assez*. Nous reviendrons à ce phénomène à la section 6.3, au chapitre 6.

contradictoires, mais compatibles avec *assez*. Dans une perspective cartographique (Cinque, 1999; Cinque et Rizzi, 2008), *-tu* et *donc* pourraient être en concurrence pour une position syntaxique non manifeste (dans le domaine du complémenteur par exemple, cf. section 2.3), position à laquelle *assez* n'aurait pas accès. Chose certaine, la distribution des marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez* signale que ceux-ci ne sont pas en variation libre et que *-tu* et *donc* sont soumis à des contraintes auxquelles échappe *assez*. L'hypothèse que nous avançons à ce sujet concerne la sémantique des marqueurs *-tu* et *donc*. Nous soutenons en effet que ceux-ci partagent certaines propriétés sémantiques de sorte que leur cooccurrence est redondante et prohibée, et qu'ils n'ont pas exactement la même contribution sémantique que le marqueur *assez* puisqu'ils peuvent tous deux apparaître avec *assez*. Nous soutenons également que cette différence entre la sémantique de *-tu* et *donc* d'une part et la sémantique d'*assez* d'autre part est suffisamment importante et pertinente par rapport à l'acte de langage pour postuler qu'il existe en français québécois deux types de constructions exclamatives qui sont marquées respectivement par *-tu* et *donc*, les **exclamatives₁**, et par *assez*, les **exclamatives₂**. Nous définirons ces deux catégories d'exclamatives au fil de la discussion. Toutefois, avant de plonger dans les détails de notre analyse, nous devons nous assurer que les constructions en *-tu*, *donc* et *assez* sont bien exclamatives. La prochaine section est consacrée à la démonstration du caractère exclamatif des constructions à l'étude.

3.2 Exclamatives : propriétés et définitions

La littérature sur les exclamatives fournit de nombreux critères définitoires pour les constructions exclamatives. Bien que la terminologie varie d'un auteur à l'autre, et en dépit des différences morphologiques et syntaxiques évidentes entre les différentes constructions étudiées, les expressions catégorisées comme des constructions exclamatives peuvent être identifiées à

partir de quatre critères qui font l'objet des prochaines sous-sections : (i) les constructions exclamatives ne peuvent apparaître dans les paires question/réponse, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent servir ni de question, ni de réponse (Grimshaw, 1979; Zanuttini et Portner, 2003); (ii) les exclamatives sont évaluatives en ce qu'elles dénotent pour une propriété scalaire, un degré plus élevé que le standard de référence en vigueur dans le contexte de la conversation, et c'est ce degré qui fait l'objet du jugement exprimé par le locuteur (Milner, 1978; Zanuttini et Portner, 2003; Rett, 2008); (iii) les exclamatives engagent le locuteur envers le jugement exprimé (Searle et Vanderveken, 1985; Beyssade, 2009) et sont expressives; (iv) les exclamatives dénotent un contenu descriptif factif, c'est-à-dire un contenu qui doit être tenu pour vrai par les participants à la conversation (Grimshaw, 1979; Zanuttini et Portner, 2003; Brandner, 2010; Abels, 2010). Les sections qui suivent démontrent que les constructions en *-tu*, *donc* et *assez* possèdent bien les propriétés énoncées ci-haut.

3.2.1 Distribution dans le discours

En dépit de leur ressemblance syntaxique et morphologique avec les constructions interrogatives d'une part et avec les constructions déclaratives d'autre part, les constructions exclamatives ont une distribution restreinte dans le discours en ce qu'elles ne peuvent servir de question ou apparaître enchâssées dans des constructions interrogatives. Par exemple, la particule *-tu*, si elle n'est pas accentuée, est associée à la force interrogative, elle appelle nécessairement une réponse (55).

- (55) Q : Elle est-tu grande?
R : Je le sais pas.

Toutefois, si la particule *-tu* est accentuée, elle est automatiquement associée à la force exclamative. Les constructions avec *-tu* accentué ne tolèrent pas de réponse (56).

- (56) Q : Elle est-tu grande!
R : #Je le sais pas.

De la même façon, les exclamatives avec *-tu*, *donc* et *assez* accentués ne peuvent apparaître dans des constructions interrogatives sous l'opérateur interrogatif *est-ce que* (57)¹².

- (57) *Est-ce qu'elle est-tu/donc/assez grande?

Les constructions exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* peuvent néanmoins être suivies d'une réponse emphatique qui exprime l'accord ou le désaccord avec le jugement exprimé par l'exclamative (58).

- (58) Q : Elle est-tu/donc/assez grande!
R : Mets-en! / Pantoute!

Les exclamatives avec *-tu* et *donc* sont également inacceptables lorsqu'elles servent de réponse alors que les exclamatives avec *assez*, sans être complètement inacceptables en tant que réponse, donnent un résultat étrange (59).

- (59) Q : Elle est grande comment?
R : #Elle est-tu grande! /#Elle est donc grande! / ?Elle est assez grande!

En revanche, il semble que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* se distinguent déjà, quant à leur distribution dans le discours, en ce que les exclamatives avec *assez* constituent des réponses adéquates si la question porte sur le jugement exprimé par l'exclamative (60), alors que les exclamatives avec *-tu* et *donc* ne sont pas acceptables dans ce contexte (61-62).

- (60) Q : Comment vous la trouvez, Marie?
R : Ah, elle est assez belle!

¹² Nous soulignons qu'*assez* peut être enchâssé sous l'opérateur interrogatif *est-ce que* s'il ne reçoit pas d'accent d'emphase, auquel cas, son sens correspond à 'suffisamment' (cf. 43a). Ainsi, la phrase *Est-ce qu'elle est assez grande (pour atteindre l'étagère)?* est grammaticale et interprétable alors que la phrase en (57) contenant *assez* accentué n'est ni interprétable, ni grammaticale.

(61) Q : Comment vous la trouvez, Marie?

R : #Ah, elle est-tu belle!

(62) Q : Comment vous la trouvez, Marie?

R : #Ah, elle est donc belle!

Nous concluons que du point de vue de leur distribution dans le discours, les constructions avec *-tu*, *donc* et *assez* se comportent bien comme des exclamatives en ce qu'elles ne peuvent ni servir de question ni apparaître dans des constructions interrogatives. En revanche, si les constructions avec *-tu*, *donc* et *assez* sont toutes inadéquates lorsqu'une réponse descriptive est attendue, les exclamatives avec *assez* peuvent servir de réponse expressive lorsque la question appelle un jugement de la part de l'interlocuteur. Dans ce contexte, les exclamatives avec *-tu* et *donc* demeurent inacceptables. Cette première distinction entre les exclamatives avec *assez* d'une part et celles avec *-tu* et *donc* d'autre part constitue un premier indice concernant notre hypothèse qui, nous le rappelons, suggère que les exclamatives en *-tu* et *donc* appartiennent à un type d'exclamative distinct des exclamatives avec *assez*.

3.2.2 Haut degré et évaluativité

Nous avons mentionné dans l'introduction de notre mémoire et dans l'introduction du présent chapitre que les constructions exclamatives se partagent en deux grandes catégories sémantiques, les exclamations qui expriment le jugement du locuteur par rapport à l'entièreté de leur contenu propositionnel et les exclamatives qui expriment le jugement du locuteur quant à un degré attribué à une propriété scalaire. Les exclamatives doivent nécessairement impliquer une propriété scalaire dont le degré est considéré comme remarquablement élevé par le locuteur. C'est précisément le jugement du locuteur quant à ce degré élevé qui est véhiculé par les constructions exclamatives.

Pour vérifier que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* dénotent bien un degré élevé, nous empruntons à Boivin et Valois (2009) le test qu'ils utilisent pour démontrer que les constructions d'intensification à distance avec *assez* accentué déclenchent une implicature scalaire dénotant un degré plus élevé que la valeur de référence en vigueur dans le contexte de la conversation. Le test consiste à faire suivre une construction exclamative d'une proposition qui nie ce haut degré. Si la construction exclamative dénote bien un degré élevé, la séquence devrait être contradictoire. À titre d'exemple et de référence, en (63), la phrase est cohérente, elle implique le prédicat scalaire *bon* sans modification de degré. La première partie 'J'ai vu un bon film' n'attribue donc pas de degré particulièrement élevé au prédicat *bon*, et peut être suivie sans problème d'une spécification sur ce degré dénoté par la proposition 'mais c'était pas le meilleur film que j'ai vu de ma vie'.

(63) J'ai vu un bon film, mais c'était pas le meilleur film que j'ai vu de ma vie.

En revanche, en (64-66), les phrases sont toutes contradictoires, ceci suggère que le haut degré est déclenché par les marqueurs exclamatifs *-tu, donc* et *assez*.

(64) #On a assez vu un bon film, mais pas extrêmement bon.

(65) #On a-tu vu un bon film, mais pas extrêmement bon.

(66) #On a donc vu un bon film, mais pas extrêmement bon.

Ce haut degré correspond au caractère évaluatif des exclamatives. Une construction est **évaluative** si elle fait référence à un degré, pour une propriété scalaire, plus élevé que le standard de référence en vigueur dans le contexte de la conversation. Ce standard peut donc varier d'une situation de communication à l'autre (Rett, 2008).

Afin d'illustrer la notion d'évaluativité et de démontrer en quoi celle-ci est directement liée à la notion de standard de référence nous présentons en (67) et (68) deux contextes qui

impliquent Marie, une joueuse de basketball, qui mesure 1,76 m. Les deux contextes diffèrent en ce qui a trait au standard de référence quant à la grandeur moyenne des femmes. Dans le premier contexte (67), la grandeur de Marie est comparée à la moyenne de grandeur des femmes canadiennes (1,54 m), dans le second contexte (68), la grandeur de Marie est comparée à la moyenne de grandeur des joueuses de basketball (1,76 m).

(67) Contexte : Jules rencontre Marie pour la première fois alors qu'elle prend part à une soirée entre amis, il ne sait pas qu'elle est joueuse de basketball et n'a pas d'attentes particulières quant à sa grandeur. Toutefois, Jules est bien informé et il sait que la moyenne de grandeur des femmes canadiennes est de 1,54 m. Après l'avoir rencontrée, il s'adresse à un des participants à la soirée et s'exclame:
Jules : Marie est-tu/donc/assez grande!

(68) Contexte : Jules rencontre Marie pour la première fois alors qu'elle participe à une partie de basketball, il n'a pas d'attentes particulières quant à sa grandeur. Toutefois, Jules est bien informé et il sait que la moyenne de grandeur pour les joueuses de basketball est de 1,76 m, c'est-à-dire la grandeur exacte de Marie. Après l'avoir rencontrée, il s'adresse à un autre spectateur de la partie de basketball et s'exclame :
Jules : #Marie est-tu/donc/assez grande!

Les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* sont adéquates dans le contexte en (67) puisqu'en regard du standard en vigueur dans le contexte de la conversation (la grandeur moyenne des femmes canadiennes), Marie est effectivement remarquablement grande. Par contre, les mêmes exclamatives sont inadéquates en (68) puisqu'en regard du standard en vigueur dans le contexte de la conversation (la grandeur moyenne des joueuses de basketball), Marie n'est pas remarquablement grande.

Nous concluons donc que les constructions avec *-tu*, *donc* et *assez* dénotent bien un degré élevé et qu'elles sont évaluatives, à l'instar de toutes les constructions exclamatives.

3.2.3 Expressivité et orientation vers le locuteur

Comme les exclamatives servent des actes de langage fondamentalement expressifs, les actes illocutoires exclamatifs, on s'attend à ce que les constructions exclamatives aient les propriétés des expressifs.

Potts (2007) a démontré que les expressifs sont généralement **orientés vers le locuteur**¹³, c'est-à-dire qu'ils engagent le locuteur envers le jugement qu'ils traduisent. Cette propriété s'oppose à l'orientation vers le sujet, c'est-à-dire qu'un sens peut-être prédiqué du sujet, comme dans l'exemple en (69) où on prédique du sujet que celui-ci porte un jugement sur le film qu'il a vu.

(69) Marie trouve le film qu'elle a vu excellent.

Si la phrase déclarative en (69) implique le locuteur envers sa valeur de vérité, elle n'implique pas le locuteur envers le jugement qu'elle dénote, c'est pourquoi on dit qu'elle est orientée vers le sujet et non vers le locuteur. Pour démontrer que les constructions en *-tu*, *donc* et *assez* sont bien expressives et que le jugement qu'elles expriment engage le locuteur, nous avons recours à un test utilisé par Boivin et Valois (2009) qui consiste à faire suivre une construction expressive par une proposition qui nie le jugement exprimé dans la construction expressive. À titre d'exemple et pour des fins de comparaison, la phrase en (70) démontre, par sa cohérence, que le jugement exprimé par la construction exclamative n'engage pas nécessairement le sujet de la phrase envers le jugement exprimé.

(70) Marie a-tu/donc/assez vu un bon film, mais elle(-même) l'a trouvé mauvais!

¹³ Amaral, Roberts et Smith (2007) ont souligné que les expressifs sont en réalité orientés vers l'agent le plus saillant dans le contexte. Cet agent étant généralement le locuteur, les expressifs sont le plus souvent orientés vers le locuteur, mais cette orientation particulière n'est pas une propriété essentielle des expressifs.

En effet, le locuteur peut exprimer son jugement au sujet du film que Marie a vu et dire que celui-ci est bon à un degré remarquablement élevé puis enchaîner en affirmant que Marie a, pour sa part, jugé le film mauvais sans que l'énoncé ne soit contradictoire. Le sujet de la phrase, en l'occurrence, Marie, peut donc avoir une opinion contraire à celle exprimée par le locuteur.

Dans les phrases en (71-73) qui impliquent respectivement les marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez*, les phrases sont contradictoires puisque dans la première partie, le locuteur exprime que le film que Marie a vu est bon à un degré remarquablement élevé alors que dans la seconde partie de la phrase, il affirme qu'il a jugé le même film mauvais.

(71) # On a assez vu un bon film, mais je l'ai trouvé mauvais!

(72) # On a donc vu un bon film, mais je l'ai trouvé mauvais!

(73) # On a-tu vu un bon film, mais je l'ai trouvé mauvais!

Nous concluons donc que les constructions avec *-tu*, *donc* et *assez* engagent le locuteur envers le jugement exprimé par l'exclamative et que ce jugement n'est pas attribué au sujet de la phrase. Cette caractéristique est fondamentale dans les définitions de l'acte illocutoire exclamatif et des constructions qui servent ce type d'acte de langage.

3.2.4 Facticité

La factivité renvoie au fait qu'un contenu sémantique doit être tenu pour vrai par les participants à la conversation. Cette propriété attribuée aux exclamatives fait l'objet d'un débat dynamique chez les chercheurs qui étudient les constructions exclamatives. Certains auteurs mettent en doute l'hypothèse de la factivité dans les exclamatives (Rett, 2008; Gutierrez-Rexach, 2008; Beyssade, 2009), d'autres considèrent les exclamatives comme des constructions intrinsèquement factives (Grimshaw, 1979; Zanuttini et Portner, 2003; Castroviejo Miró, 2007; Abels, 2010; Brandner 2010). De plus, une auteure (Beyssade, 2009) dans la littérature que nous

avons consultée suggère que les exclamatives déclenchent des implicatures conventionnelles à la Potts (2005, 2007) sans être factives. Comme les constructions en *-tu, donc* et *assez* possèdent certaines propriétés qui rendent difficile le diagnostic de factivité, nous consacrons l'entièreté du prochain chapitre à cette discussion. Au terme de cette discussion, nous serons en mesure d'affirmer que les constructions en *-tu, donc* et *assez* sont bien factives et qu'elles déclenchent également, tel que Beyssade (2009) l'affirme, une implicature conventionnelle du fait qu'elles sont expressives.

3.3 Résumé

À la section 3.1, nous avons présenté la distribution des marqueurs exclamatifs *-tu, donc* et *assez* et nous avons proposé que l'incompatibilité de *-tu* et *donc* et leur compatibilité avec *assez* signalent que *-tu* et *donc* partagent certaines propriétés sémantiques que le marqueur exclamatif *assez* n'a pas. Nous avons ensuite démontré que les constructions en *-tu, donc* et *assez* possèdent bien les propriétés typiques des exclamatives en ce que leur distribution dans le discours est restreinte puisqu'elles ne peuvent jamais servir de question ou apparaître dans des constructions interrogatives et ne peuvent non plus servir de réponse descriptive à des questions. Nous avons également montré que les constructions en *-tu, donc* et *assez* dénotent toutes un degré élevé pour une propriété scalaire et sont évaluatives. Nous avons de plus vu que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* sont orientées vers le locuteur et non vers le sujet. Finalement, en regard de la problématique soulevée à la section 3.1, nous avons fourni une première distinction entre les exclamatives avec *-tu, et donc* et les exclamatives en *assez*, soit que les exclamatives en *assez* peuvent servir de réponse à une question qui porte sur le jugement de l'interlocuteur alors que les exclamatives avec *-tu* et *donc* ne peuvent jamais servir de réponse, quelque soit le type de réponse attendue. Le chapitre qui suit porte sur le caractère factif des exclamatives et permettra

de mettre en lumière certaines propriétés des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* qui fournissent des pistes de réflexion pour la définition et la modélisation de la grammaire des actes de langage exclamatifs. Ces pistes de réflexions seront étoffées dans la discussion présentée au chapitre 6.

Chapitre 4

Facticité, expressivité et exclamatives en français québécois

4.0 Présentation du chapitre

Nous avons présenté, au chapitre 3, quatre critères d'identification des constructions exclamatives, soit le fait qu'elles ont une distribution restreinte dans le discours puisqu'elles ne peuvent servir ni de question ni de réponse descriptive, qu'elles sont orientées vers le locuteur, qu'elles dénotent un haut degré et qu'elles sont évaluatives, et qu'elles sont factives. Nous avons démontré que les constructions avec *-tu, donc* et *assez* satisfont au moins à trois des quatre critères. Nous avons mentionné à la section 3.2.4 que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* possèdent certaines propriétés qui rendent le diagnostic de la factivité complexe et laborieux et avons donc choisi de dédier un chapitre entier à cette discussion. Cette discussion servira plusieurs objectifs : naturellement, elle permettra de déterminer si les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* sont factives, elle permettra également d'évaluer la validité des tests proposés dans la littérature pour vérifier la factivité des constructions exclamatives en français québécois, et elle permettra de mettre en lumière certaines propriétés particulières des exclamatives en *-tu, donc* et *assez*. Au terme de cette discussion, nous serons en mesure d'affirmer que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* sont bien factives et qu'on peut donc les considérer comme des constructions exclamatives puisqu'elles satisfont aux quatre critères diagnostiques utilisés dans la littérature, nous serons également en mesure d'affirmer que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* déclenchent toutes une implicature conventionnelle liée à leur caractère expressif.

Le chapitre est divisé en quatre sections. La première section est consacrée aux définitions des notions auxquelles nous aurons recours dans la discussion (factivité, présupposition, projection et implicature conventionnelle). La seconde section est consacrée à la description du phénomène qui a poussé certains chercheurs (Elliott, 1974; Grimshaw, 1979) à analyser les exclamatives comme des constructions factives. La troisième section est consacrée à l'évaluation du caractère factif des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*, et la quatrième et dernière partie de ce chapitre est consacrée à l'évaluation du caractère expressif des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* dans la perspective où celles-ci déclenchent des implicatures conventionnelles.

4.1 Factivité, présuppositions, implicatures conventionnelles et projection

Avant d'entamer la discussion sur le caractère factif des exclamatives, nous présentons certaines notions qui sont essentielles à la bonne compréhension de la discussion, notamment les notions de présupposition, d'implicature conventionnelle et de projection. Notre objectif ici est de démontrer que les expressions linguistiques peuvent déclencher différents types d'inférence : des **implications** qui sont déclenchées par des contenus affirmés et nouveaux et dont la valeur de vérité varie selon le contexte de la conversation (74), des **présuppositions** qui peuvent être déclenchées, par exemple, par des prédicats factifs, et qui sont des contenus qui doivent systématiquement être tenus pour vrais par les participants à la conversation (75), et des **implicatures conventionnelles** qui sont déclenchées, entre autres, par les expressifs comme les insultes et les jurons (76), et dont la valeur de vérité est généralement intimement liée à la perspective du locuteur.

(74) Marie est belle. (Implication : Marie est belle.)

- (75) Jean regrette que Marie soit belle. (Présupposition : Marie est belle.)
- (76) La petite crise de Marie, elle est belle. (Implicature conventionnelle : Marie est une petite crise selon le locuteur.)

Alors que les implications ne sont pas associées à un type de construction ou à des morphèmes particuliers, les présuppositions sont systématiquement déclenchées par certaines constructions ou par certains éléments lexicaux parmi lesquels on retrouve les prédicats factifs.

Les **prédicats factifs** se distinguent des prédicats non factifs en ce qu'ils imposent une lecture présuppositionnelle de leur complément (Kiparsky et Kiparsky, 1970). Par exemple, le prédicat *regretter* est un prédicat factif (77), alors que le prédicat *affirmer* est un prédicat non factif (78). En (77), le caractère factif du complément est hérité du prédicat factif.

- (77) Jean regrette que Marie soit belle. (Contenu factif/présumé : Marie est belle)
- (78) Jean affirme que Marie est belle. (Aucun contenu factif/présumé)

Nous l'avons mentionné, l'un des critères définitoires des exclamatives est qu'elles sont factives. La factivité des exclamatives, cependant, n'est pas héritée d'un prédicat factif; les exclamatives sont, de façon inhérente, factives. Ceci signifie que leur contenu propositionnel est présumé et qu'il doit être tenu pour vrai par les participants à la conversation.

4.1.1 Types de contenu, projection et test de famille de phrases

Les différents types de contenus se distinguent les uns des autres par rapport à la propriété de projection. On appelle **projection** le fait qu'un contenu puisse transmettre à la proposition qui l'enclasse sa valeur de vérité indépendamment de la valeur de vérité de celle-ci (Karttunen, 1973; Heim, 1983). Ainsi, les implications ne projettent jamais (79), et les présuppositions (80) et les implicatures conventionnelles (81) projettent systématiquement.

- (79) C'est pas vrai que Marie est belle. (L'implication 'Marie est belle' est fausse.)
- (80) C'est pas vrai que Jean regrette que Marie soit belle. (La présupposition 'Marie est belle' est vraie.)
- (81) C'est pas vrai que la petite crisse de Marie est belle. (L'implicature conventionnelle 'Marie est une petite crisse selon le locuteur' est vraie.)

En (79), l'implication 'Marie est belle' n'a pas de valeur de vérité indépendante de la phrase en entier. Enchâssée sous la négation propositionnelle 'C'est pas vrai', elle est fausse. En (80), la présupposition 'Marie est belle' demeure vraie sous la négation propositionnelle qui l'enchâsse. En (81), l'implicature conventionnelle 'Marie est une petite crisse selon le locuteur' demeure également vraie sous la négation propositionnelle qui l'enchâsse.

Pour identifier la propriété de projection, on soumet les contenus soupçonnés de projeter à un test nommé **test de famille de phrases** (Chierchia et McConnell-Ginet, 1990) qui consiste à enchâsser le contenu suspect sous différents opérateurs, lesquels sont réputés pour bloquer les implications et laisser passer les contenus projectifs. Ces opérateurs sont ceux de négation et d'interrogation et, dans les conditions appropriées, ceux de modalité conditionnelle. Nous présentons ci-dessous l'application de ce test aux implications (tableau III), aux présuppositions factives (tableau IV) et aux implicatures conventionnelles (tableau V).

Le tableau III ci-dessous présente les phrases résultant de l'application du test de famille de phrases à la phrase 'Jean affirme que Marie est belle' qui ne contient aucun contenu présupposé. Le tableau contient chacune des phrases résultant de l'application du test de famille de phrases de même que la valeur de vérité associée à chacune des propositions dénotées par la phrase, soit 'Jean affirme que Marie est belle' et 'Marie est belle'.

	Jean affirme que Marie est belle	'Jean affirme que Marie est belle'	'Marie est belle'
Opérateur de négation	Jean n'affirme pas que Marie est belle.	Faux	N/D
Opérateur d'interrogation	Est-ce que Jean affirme que Marie est belle?	N/D	N/D
Opérateur de modalité	Si Jean affirme que Marie est belle, je serai satisfaite de les avoir réunis.	N/D	N/D

Tableau III : Application du test de famille de phrases à un contenu non factif/impliqué

Nous voyons qu'il est impossible d'assigner une valeur de vérité au contenu propositionnel du complément 'que Marie est belle', et ce, indépendamment de l'enchâssement de la phrase entière sous un quelconque opérateur. La valeur de vérité du complément dépend de la valeur de vérité de la proposition entière. La phrase 'Jean affirme que Marie est belle' ne dénote aucun contenu projectif.

Le tableau IV ci-dessous présente le test de famille de phrases appliqué à la phrase 'Jean regrette que Marie soit belle' qui dénote le contenu factif 'Marie est belle', c'est-à-dire un contenu devant être tenu pour vrai par les participants à la conversation et donc présupposé. Le tableau contient chacune des phrases résultant de l'application du test de famille de phrases ainsi que les valeurs de vérité de chacune des propositions dénotées par la phrase, soit 'Jean regrette que Marie soit belle' et 'Marie est belle'.

	Jean regrette que Marie soit belle	‘Jean regrette que Marie soit belle’	‘Marie est belle’
Opérateur de négation	Jean ne regrette pas que Marie soit belle.	Faux	Vrai
Opérateur d’interrogation	Est-ce que Jean regrette que Marie soit belle?	N/D	Vrai
Opérateur de modalité	Si Jean regrette que Marie soit belle, je trouverai Jean très bizarre.	N/D	Vrai

Tableau IV : Application du test de famille de phrases à un contenu factif/présumé

Le test démontre qu’en dépit du fait que la phrase entière soit fautive lorsqu’elle est enchâssée sous un opérateur de négation ou qu’on ne puisse lui assigner de valeur de vérité lorsqu’elle est enchâssée sous un opérateur d’interrogation ou sous un conditionnel, la présupposition ‘Marie est belle’ correspondant au contenu propositionnel du complément factif ‘que Marie soit belle’ doit toujours être tenue pour vraie. Ce contenu est projectif.

Finalement, le tableau V ci-dessous présente les résultats du test de famille de phrases appliqué à la phrase ‘La petite crise de Marie est belle.’ dénotant le contenu descriptif ‘Marie est belle.’ et le contenu expressif ‘Marie est une petite crise selon le locuteur.’, lequel est censé projeter au-delà des opérateurs du test de famille de phrases.

	La petite crise de 'Marie est belle.'		'Marie est une petite crise selon le locuteur.'
Opérateur de négation	C'est pas vrai que la petite crise de Marie est belle.	Faux	Vrai
Opérateur d'interrogation	Est-ce que la petite crise de Marie est belle?	N/D	Vrai
Opérateur de modalité	Si la petite crise de Marie est belle, je la présenterai à Jean.	N/D	Vrai

Tableau V : Test de famille de phrases appliqué à un contenu expressif

Indépendamment de la valeur de vérité de la phrase entière, le contenu expressif 'Marie est une petite crise selon le locuteur.' demeure vrai, il est donc projectif.

4.1.2 Implicatures conventionnelles, présuppositions et verbes de rapport

Les présuppositions et les implicatures conventionnelles se distinguent entre elles du point de vue de la projection en ce que les présuppositions ne projettent jamais au-delà des verbes de rapport et d'attitude propositionnelle comme *dire* et *penser* (Karttunen, 1973) alors que les implicatures conventionnelles peuvent, si les conditions sont adéquates, projeter au-delà de ces prédicats (Potts, 2005, 2007).

Les tableaux VI et VII présentent respectivement les résultats de l'enchâssement d'un contenu factif/présumé sous le verbe de rapport *dire* et les résultats de l'enchâssement d'un contenu expressif déclenchant une implicature conventionnelle sous le verbe de rapport *dire*.

	Jean regrette que Marie soit belle.	‘Jean regrette que Marie soit belle’	‘Marie est belle’
Verbe de rapport (Dire)	Jules m’a dit que Jean regrette que Marie soit belle.	N/D	N/D

Tableau VI : Enchâssement d'un contenu factif sous le verbe de rapport *dire*

Tel que démontré dans le tableau VI, enchâssés sous un verbe de rapport, les contenus factifs/présumés ne conservent pas leur valeur de vérité et ne projettent pas.

	La petite crise de Marie est belle.	‘Marie est belle’	‘Marie est une petite crise selon le locuteur’
Verbe de rapport (Dire)	Jean m’a dit que la petite crise de Marie est belle.	N/D	Vrai

Tableau VII : Enchâssement d'un contenu expressif sous le verbe de rapport *dire*

Tel que démontré dans le tableau VII, enchâssés sous un verbe de rapport, les contenus expressifs déclenchant une implicature conventionnelle conservent leur valeur de vérité, ces contenus projettent donc au-delà des verbes de rapport.

4.1.3 Résumé

En résumé, les contenus impliqués n'ont pas la propriété de projeter, alors que les contenus présumés et les implicatures conventionnelles projettent systématiquement par-dessus les opérateurs du test de famille de phrases. Les contenus présumés se distinguent des implicatures conventionnelles en ce que ces dernières projettent par-dessus les verbes de rapport alors que les contenus présumés ne projettent pas par-dessus les verbes de rapport.

Le tableau VIII, ci-dessous, résume les propriétés des différents types de contenus par rapport à la projection, la projection est signalée par le crochet (✓) et l'absence de projection est signalée par le « X ».

	Implications	Présupposition (Contenus factifs)	Implicatures conventionnelles
Négation <i>Ne... pas...</i>	X	✓	✓
Interrogation <i>Est-ce que...</i>	X	✓	✓
Modalité conditionnelle <i>Si... alors...</i>	X	✓	✓
Verbe de rapport et d'attitude propositionnelle <i>Dire/penser</i>	X	X	✓

Tableau VIII : Propriétés des différents types de contenus par rapport à la projection

Nous aurons recours aux notions de projection, de présupposition, de factivité, d'expressif et d'implicature conventionnelle tout au long de la discussion qui suit afin de déterminer si les exclamatives dénotent un contenu projectif. Si elles dénotent bien un contenu projectif, nous évaluerons également si ce contenu se comporte comme les présuppositions, auquel cas il projettera au-delà des opérateurs du test de famille de phrases mais pas au-delà des verbes de rapport et d'attitude propositionnelle, ou s'il se comporte plutôt comme les implicatures conventionnelles, auquel cas il projettera au-delà des opérateurs du test de famille de phrases et au-delà les verbes de rapport et d'attitude propositionnelle.

4.2 Exclamative et factivité

Nous l'avons mentionné brièvement à la section 4.1, le terme de factivité désigne, à l'origine, une propriété de certains prédicats qui engendrent une lecture présuppositionnelle de

leur complément (Kiparsky et Kiparsky, 1970). Dans cette perspective, la factivité est une propriété sémantique d'un complément héritée du prédicat qui l'enchâsse. En (82), par exemple, le complément 'que Marie soit partie' est factif parce qu'il est enchâssé sous le prédicat factif *regretter*.

(82) Jean regrette que Marie soit partie.

À l'inverse, le même complément enchâssé sous un prédicat non factif n'est pas factif (83).

(83) Jean affirme que Marie est partie.

Dans le cas des exclamatives, toutefois, la factivité n'est pas une caractéristique héritée d'un prédicat puisque celles-ci n'apparaissent pas nécessairement enchâssées sous des prédicats factifs, mais bien une propriété inhérente à la construction exclamative. Indépendamment de cette distinction, on considère qu'un contenu propositionnel factif doit être tenu pour vrai par les participants à la conversation. Autrement dit, les contenus factifs sont des contenus présupposés.

L'hypothèse selon laquelle les constructions exclamatives sont factives vient de l'observation que les exclamatives *qu-* en anglais peuvent apparaître en complément de prédicats factifs (84a), mais ne peuvent être enchâssées sous des prédicats non factifs (84b) (Elliott, 1974: 238-239).

(84) a. I know how very tall he is.
b. *I claim how very tall Bill is.

Toutefois, la généralisation du contraste est précaire. Elliott (1974) mentionne dans sa discussion que certaines constructions exclamatives impliquant les adverbes de degré *such* et *so* en anglais sont incompatibles avec certains prédicats factifs comme en témoigne l'étrangeté

des phrases en (85) (Elliott, 1974 : 240) qui implique des constructions exclamatives en *such* et *so* sous le prédicat factif *Let me make clear*.

- (85) a. ?Let me make clear that we have such a difficult problem here.
b. ?Let me make clear that he is so tall.

C'est également le cas des exclamatives *qu-* en catalan qui ne tolèrent pas l'enchâssement sous des prédicats factifs (86) (Castroviejo Miró, 2007 : 137).

- (86) a. ??Em sorprèn que alt que és en Pau.
(to.me surprises how tall that is the Pau)
'It surprises me how tall Paul is.'
(Ça me surprend comme Paul est grand.)
b. *Ja sé quin llibre tan bo que t'has llegit.
(already know.I what book so good that to.you AUX.you read)
'I know what a good book you read.'
(Je sais à quel point le livre que tu as lu est bon.)

Le contraste dans l'enchâssement des constructions exclamatives sous des prédicats factifs et non factifs signalé par Elliott (1974) ne constitue donc pas un argument fiable pour une analyse des constructions exclamatives comme étant factives. Toutefois, les exemples en anglais et en catalan ne constituent pas nécessairement des contre-exemples à l'hypothèse de la factivité dans les exclamatives puisque l'agrammaticalité dont témoignent les exemples en (85-86) pourrait être attribuée à d'autres propriétés syntaxiques et/ou sémantiques propres aux exclamatives en *so/such* en anglais et aux exclamatives *qu-* en catalan. Il nous suffit pour l'instant de noter que le phénomène remarqué par Elliott ne peut soutenir à lui seul l'hypothèse de la factivité dans les exclamatives. En outre, tel que souligné par Beyssade (2009) et Abels (2010), les constructions impliquant un prédicat factif enchâssant une construction exclamative ne permettent pas de déterminer si le caractère factif du complément

provient du prédicat factif qui, par définition, force une lecture présuppositionnelle de son complément, ou de la construction exclamative elle-même.

Il semble également que le contraste n'existe pas en français québécois. En effet, les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* peuvent difficilement être enchâssées sous des prédicats factifs. D'abord, il semble que le morphème *-tu* ne tolère aucun type d'enchâssement, indépendamment de la sémantique du prédicat enchâssant (87-88).

(87) Factif

- a. *Marie sait que Jean a-tu épousé une belle fille.
- b. *C'est vrai que Jean a-tu épousé une belle fille.

(88) Non factif

- a. *Marie se demande si Jean a-tu épousé une belle fille.
- b. *Marie pense que Jean a-tu épousé une belle fille.

Les exclamatives en *donc* et *assez*, quant à elles, ne peuvent être enchâssées sous un prédicat factif (89), elles ne peuvent pas être enchâssées sous le prédicat non factif *se demander* (90a) mais elles peuvent être enchâssées sous le prédicat non factif *penser* (90b)¹⁴.

¹⁴ Boivin et Valois (2009) et Burnett (2010) se sont penchés sur les exclamatives avec *assez* et proposent des jugements diamétralement opposés aux jugements que nous donnons ici. Nous avons consulté de nombreux locuteurs du français québécois d'origine montréalaise à ce sujet et nous basons notre argumentation sur les jugements que nous avons recueillis. Nous reproduisons ci-dessous les exemples rapportés dans les deux études avec nos jugements en caractère gras devant les exemples et les jugements des auteurs entre parenthèses à la fin des exemples.

Burnett (2009)

- (i) a. ? Marie sait que Jean a épousé une fille assez belle! (?)
b. ? C'est vrai que Jean a épousé une fille assez belle! (ok)
- (ii) a. ? Marie se demande si Jean a épousé une fille assez belle! (*?)
b. **Ok** Marie pense que Jean a épousé une fille assez belle! (*)

Boivin et Valois (2009)

- (iii) * Je regrette qu'on ait assez vu un film plate! (Ok)
- (iv) a. **Ok** Je pense que j'ai assez vu un bon film hier! (*)
b. * Je ne sais pas si j'ai assez vu un bon film hier! (*)

- (89) Factif
 a. */?Marie sait que Jean a donc/assez épousé une belle fille.
 b.*/? C'est vrai que Jean a donc/assez épousé une belle fille.
- (90) Non factif
 a. * Marie se demande si Jean a donc/assez épousé une belle fille.
 b. Marie pense que Jean a donc/assez épousé une belle fille.

Le tableau IX ci-dessous résume les résultats de l'enchâssement des constructions exclamatives avec *-tu*, *donc* et *assez* sous le prédicat factif *savoir* et sous les prédicats non factifs *se demander* et *penser*.

	<i>Assez</i>	<i>Donc</i>	<i>-Tu</i>
Savoir	*/?	*	*
Se demander	*	*	*
Penser	✓	✓	*

Tableau IX : Enchâssement des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*

En résumé, le contraste dans l'enchâssement des exclamatives sous des prédicats factifs et non factifs n'est pas un critère d'identification de la factivité dans les exclamatives pertinent pour certaines constructions exclamatives, notamment les exclamatives *qu-* en catalan, les exclamatives en *so/such* en anglais et les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* en français québécois. En outre, les exclamatives en *donc* et *assez* peuvent être enchâssées sous un seul prédicat, le prédicat *penser*, lequel n'est pas factif. Enfin, l'enchâssement sous un prédicat factif ne permet pas de déterminer si les constructions exclamatives sont factives puisque les prédicats factifs entraînent toujours une lecture présuppositionnelle de leur complément. Nous devons donc faire appel à des tests différents pour évaluer la factivité des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*. Ces tests font l'objet des prochaines sections.

4.3 Exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et factivité

Dans la présente section, nous présentons les résultats de l'application des tests d'enchâssement sous divers opérateurs qui, normalement, permettent de distinguer les contenus qui projettent des contenus qui ne projettent pas afin de déterminer si le contenu des constructions en *-tu*, *donc* et *assez* projettent. Dans un premier temps, nous vérifions que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* possèdent les propriétés des constructions factives. Nous vérifierons ensuite que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* possèdent les propriétés des expressifs et des implicatures conventionnelles.

4.3.1 Exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et test de famille de phrases

Nous avons déjà expliqué à la section 4.1 que le contenu des compléments factifs projettent au-delà des opérateurs d'interrogation, de négation et de modalité conditionnelle, tout comme les contenus présupposés en général. Nous nous attendons donc à ce que les constructions exclamatives, si elles sont factives, se comportent comme les présuppositions et projettent au-delà des mêmes opérateurs. Cependant, les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*, lorsqu'elles sont soumises au test de famille de phrases, génèrent systématiquement des résultats agrammaticaux. Comme le nombre de phrases générées par le test est particulièrement important, nous présentons celles-ci dans les tableaux X et XI ci-dessous. Le tableau X présente l'application du test de famille de phrases aux exclamatives en *-tu*, et le tableau XI présente l'application du test de famille de phrases aux exclamatives en *donc* et *assez*. Nous isolons délibérément les exclamatives en *-tu* des exclamatives en *donc* et *assez* parce que du point de vue de l'enchâssement, il semble que *-tu* soit sujet à des contraintes

différentes de *donc* et *assez*. En effet, nous avons déjà mentionné que *donc* et *assez* peuvent être enchâssés sous le prédicat non factif *penser* alors que *-tu* ne le peut pas.

Exemple	-TU
P : On a vu un bon film.	On a-tu vu un bon film!
Neg P : On n'a pas vu un bon film.	*On a-tu pas vu un bon film! *C'est pas vrai qu'on a-tu vu un bon film.
Interro P : Est-ce qu'on a vu un bon film?	*Est-ce qu'on a-tu vu un bon film?
Conditionnel P : Si on avait vu un bon film, on aurait passé une bonne soirée.	*Si on avait-tu vu un bon film, on aurait passé une belle soirée!

Tableau X : Test de famille de phrases appliqué aux exclamatives en *-tu*

Exemple	DONC	ASSEZ
P : On a vu un bon film.	On a donc vu un bon film!	On a assez vu un bon film!
Neg P : On n'a pas vu un bon film. ¹⁵	*On a donc pas vu un bon film! ?C'est pas vrai qu'on a donc vu un bon film.	*On a assez pas vu un bon film! ?C'est pas vrai qu'on assez vu un bon film.
Interro P : Est-ce qu'on a vu un bon film ?	*Est-ce qu'on a donc vu un bon film?	*Est-ce qu'on a assez vu un bon film?
Conditionnel P : Si on avait vu un bon film, on aurait passé une bonne soirée.	*Si on avait donc vu un bon film, on aurait passé une bonne soirée!	*Si on avait assez vu un bon film, on aurait passé une bonne soirée !

Tableau XI : Test de famille de phrases appliqué aux exclamatives en *donc* et *assez*

Comme la majeure partie des phrases générées par le test de famille de phrases appliqué aux exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* sont agrammaticales, il nous est impossible de déterminer, à partir de ce test classique, si le contenu des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* projette et, conséquemment, si les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* sont factives.

¹⁵ Les exclamatives en *donc* et *assez* semblent tolérer l'enchâssement sous le prédicat factif *C'est vrai que* avec une négation propositionnelle si la construction exclamative en *donc/assez* a déjà été prononcée telle quelle dans le discours. Par contre, si on considère que les phrases qui résultent de cet enchâssement sont grammaticales, il semble néanmoins que le contenu des exclamatives enchâssées ne projette pas. Il se pourrait toutefois que le test construit avec l'expression 'C'est pas vrai que' ne soit pas valide parce que dans ce contexte, la négation propositionnelle semble avoir une fonction métalinguistique qui porte sur un acte de langage (l'énoncé exclamatif prononcé antérieurement) plutôt que sur du contenu propositionnel.

Comme les tests traditionnels sur la projection ne nous sont pas utiles, nous nous tournons vers des tests articulés autour des propriétés discursives des contenus factifs afin de déterminer si les exclamatives se comportent, dans le discours, comme des constructions factives. Nous aurons recours à trois tests, le test *Hey wait a minute* (Shanon, 1976; Von Fintel, 2004; Beyssade, 2009), la tolérance à la négation (Rett, 2008) et les effets de répétition dans le discours (Beyssade, 2009), ces tests font l'objet des trois prochaines sections.

4.3.2 Hey wait a minute!

À l'origine, le test *Hey wait a minute* (ci-après HWAM) utilisé par Von Fintel (2004) et d'abord formulé *One moment* par Shanon (1976) visait à démontrer que les présuppositions pragmatiques et les présuppositions logiques ne se comportent pas nécessairement de la même façon. Il a subséquemment été utilisé de différentes façons et avec différents objectifs dans la littérature sur les exclamatives et sur les contenus projectifs en général. Nous privilégions ici l'interprétation qu'en fait Beyssade (2009) et l'utiliserons comme un moyen de tester un contenu comme une connaissance partagée.

Le test HWAM consiste à vérifier l'acceptabilité d'une séquence dialogique constituée de deux énoncés attribués à deux locuteurs distincts. Le premier véhicule un contenu présupposé et le second vient questionner ce contenu présupposé en tant que croyance partagée – donc en tant que présupposition – au moyen d'une phrase commençant par *One moment/Hey wait a minute* en anglais. Si le contenu questionné est véritablement une croyance partagée, c'est-à-dire une présupposition selon la définition pragmatique des présuppositions (Stalnaker, 1973), la séquence dialogique devrait être acceptable. Si le contenu questionné n'est pas une croyance partagée, la séquence dialogique est inacceptable. C'est que démontre

l'exemple en (91) (Von Stechow, 2004 : 271) où l'interlocuteur peut questionner la présupposition 'someone proved Goldbach's conjecture' (92B) mais ne peut questionner l'implication 'the person who proved Goldbach's Conjecture is a woman' (92C).

- (91) A : The mathematician who proved Goldbach's Conjecture is a woman.
B : Hey, wait a minute. I had no idea that someone proved Goldbach's Conjecture.
C : #Hey, wait a minute. I had no idea that that was a woman.

Nous avons choisi de traduire le test par *Attends (une) minute* qui est l'expression usuelle en français québécois correspondant à *Hey wait a minute*. L'adéquation de la séquence dialogique en (92) qui implique le prédicat factif *regretter* et son complément *que Marie ait acheté un char* démontre que le test en français québécois identifie bien les contenus factifs comme des croyances partagées.

- (92) A : Je regrette que Marie ait acheté un char.
B : Attends minute, je savais pas que Marie avait acheté un char.

En outre, l'inadéquation de la séquence en (93) qui implique l'assertion *Marie a acheté un char*, laquelle ne dénote pas de contenu présupposé/factif suggère que le test en français permet de distinguer les contenus factifs des contenus non factifs dans le discours.

- (93) A : Marie a acheté un beau char.
B : #Attends minute, je savais pas que Marie avait acheté un char.

Le test prédit que si les exclamatives véhiculent bien du contenu factif, celui-ci devrait pouvoir être questionné comme croyance partagée. Les séquences en (94), (95) et (96), qui impliquent respectivement les constructions exclamatives en *assez*, *donc* et *-tu*, sont toutes acceptables.

- (94) A : Marie a assez acheté un beau char!
 B : Attends minute, je savais pas que Marie avait acheté un char.
- (95) A : Marie a donc acheté un beau char!
 B : Attends minute, je savais pas que Marie avait acheté un char.
- (96) A : Marie a tu acheté un beau char!
 B : Attends minute, je savais pas que Marie avait acheté un char.

Tel qu'attendu, et en conformité avec bon nombre d'analyses sur les constructions exclamatives, le test HWAM suggère que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* se comportent, dans le discours, comme des constructions factives, ce qui suggère que le contenu des exclamatives en *-tu, donc* et *assez* est bien présupposé. Nous continuons notre investigation de la factivité dans les constructions en *-tu, donc* et *assez* à la prochaine section au moyen d'un test sur la négation élaboré à partir d'une observation de Rett (2008).

4.3.3 Négation forte et faible

Rett (2008) souligne qu'à l'instar des contenus présupposés qui ne peuvent faire l'objet d'une négation (ni forte, ni faible) dans le discours (97), les exclamatives ne tolèrent pas de négation forte (98). Par exemple, en (97), la négation dans l'énoncé B porte sur le contenu présupposé véhiculé dans l'énoncé A 'Mico est marié/Mico a une épouse' et la séquence est inacceptable.

- (97) a. A: Mico's wife does macrame.
 b. B: #Not really, he's not married.
 a. A: Mico's wife does macrame.
 b. B : #No, he's not married.

De la même manière, en (98), où la négation forte porte sur le contenu de l'exclamative, la séquence est inacceptable.

- (98) A: How very tall Elwood is!
B: #No; he's just wearing platform shoes.

Toutefois, à la différence des contenus présupposés, les exclamatives, en anglais à tout le moins, tolèrent la négation faible *not really* (Rett 2008 : 199) comme l'illustre l'adéquation de la séquence en (99) où la négation porte sur le contenu descriptif de l'exclamative 'Elwood est très grand'.

- (99) A: How very tall Elwood is!
B: Not really; he's just wearing platform shoes.

Rett conclut que les exclamatives ne véhiculent pas de contenu présupposé puisque leur contenu peut faire l'objet de la négation faible, contrairement aux contenus présupposés.

Les constructions factives en français se comportent comme en anglais et ne tolèrent naturellement ni la négation faible (100), ni la négation forte (101)¹⁶.

- (100) A : Je regrette que Marie soit grande.
B : #Pas vraiment, elle est petite.
- (101) A : Je regrette que Marie soit grande.
B : #Non, elle est petite.

¹⁶ Toutefois, si le contenu factif est enchâssé sous un prédicat factif émotif (dans la terminologie de Kiparsky et Kiparsky, 1970), les constructions factives tolèrent les deux types de négation.

- (i) A : C'est surprenant que Marie soit grande.
B : Pas vraiment, elle porte des talons hauts.
B' : Non, elle porte des talons hauts.

Dans ce cas, cependant, la négation porte sur l'entièreté du contenu propositionnel, c'est-à-dire sur 'Il est surprenant que Marie soit grande' et non uniquement sur le contenu factif 'Marie est grande'. En effet, le contenu factif demeure inaccessible à la négation comme le démontre l'inacceptabilité des séquences en (ii).

- (ii) A : C'est surprenant que Marie soit grande.
B : #Pas vraiment, elle est petite.
B' : #Non, elle est petite.

Étrangement, contrairement aux exclamatives en anglais qui ne tolèrent pas la négation forte mais tolèrent la négation faible, les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* en français tolèrent mieux la négation forte (102) que la négation faible (103).

(102) A : Marie est-tu/donc/assez grande!

B : ?Non, elle est petite.

(103) A : Marie est-tu/donc/assez grande!

B : ?/#Pas vraiment, elle est petite.

En revanche, si la négation est suivie d'une affirmation à valeur explicative comme en (104) et (105), les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* tolèrent les deux types de négation. Nous entendons ici par *affirmation à valeur explicative* une affirmation qui fournit de l'information sur la raison de la négation. Ce type d'affirmation s'opposerait à une affirmation qui contredit tout simplement le contenu donné antérieurement dans le discours comme en (102-103).

(104) A : Marie est-tu/donc/assez grande !

B : Pas vraiment, elle est pas si grande/elle est petite, sans ses talons hauts

(105) A : Marie est-tu/donc/assez grande !

B : Non, elle est pas si grande/elle est petite, sans ses talons hauts.

Nous suggérons que ces séquences sont acceptables parce que la négation suivie d'une affirmation à valeur explicative semble porter uniquement sur le degré attribué à la propriété scalaire *grande*¹⁷ et non sur le contenu descriptif de l'exclamative.

Néanmoins, comme les exemples en (102) et (103) demeurent étranges, nous concluons que le contenu descriptif des exclamatives en *-tu, donc* et *assez* est inaccessible à la négation dans le discours et que ce contenu se comporte, par rapport à la négation, comme un contenu

¹⁷ Zanuttini et Portner (2003) analyse le haut degré des exclamatives comme une implicature scalaire, nous croyons que les exemples en (104) et (105) supportent cette analyse puisque les implicatures scalaires (si on les considère comme des implicatures conversationnelles à la Grice (1975)) sont défaisables et accessibles à la négation.

factif. Toutefois, considérant l'acceptabilité des séquences en (104) et (105), nous jugeons que le test n'est pas probant parce qu'il est difficile de distinguer, sur la base de l'intuition du locuteur natif, l'objet précis de la négation dans le discours. Nous terminons cette section sur la factivité en présentant un dernier test sur les propriétés discursives des contenus présupposés tiré de Beyssade (2009) et portant sur les effets de la répétition des contenus présupposés et non présupposés dans le discours.

4.3.4 Répétition et confirmation

Comme l'a montré Beyssade (2009), alors que les contenus affirmés peuvent être répétés dans une séquence dialogique en guise de confirmation (106), les contenus présupposés ne peuvent pas être répétés. En effet, leur répétition entraîne un effet d'incohérence et d'étrangeté dans le discours (107).

(106) A : Le fils de Jean est venu.
B : Oui, il est venu.

(107) A: Le fils de Jean est venu.
B: # Oui, Jean a un fils.

Naturellement, les contenus factifs étant présupposés, ils ne peuvent pas non plus être répétés en guise de confirmation comme le démontre le caractère inacceptable de la séquence en (108).

(108) A : Je regrette que Marie ait acheté un (beau) char.
B : #Oui, elle a acheté un char.

À l’instar des constructions factives, les exclamatives en (109-111) ne peuvent être suivies d’une assertion qui répète le contenu descriptif de l’exclamative¹⁸.

(109) A : Marie, elle a tu acheté un beau char!

B : #Oui, elle a acheté un char.

(110) A : Marie, elle a donc acheté un beau char!

B : #Oui, elle a acheté un char.

(111) A : Marie, elle a assez acheté un beau char!

B : #Oui, elle a acheté un char.

Nous concluons que le contenu descriptif des exclamatives se comporte comme du contenu factif par rapport à la répétition de confirmation.

4.3.5 Résumé

Nous avons démontré que bien que les tests d’enchâssement qui permettent d’ordinaire d’identifier les contenus projectifs ne puissent être appliqués aux exclamatives en *-tu, donc* et *assez*, les tests sur les propriétés discursives des contenus factifs, lorsqu’appliqués aux exclamatives en *-tu, donc* et *assez* suggèrent que ces constructions véhiculent bien un contenu factif. Parce que Beyssade (2009) suggérait que les exclamatives déclenchent des implicatures conventionnelles liées à leur caractère expressif sans être factives, nous consacrons la dernière partie de ce chapitre à la discussion du caractère expressif des exclamatives. Dans la foulée de

¹⁸Nous avons volontairement omis de concevoir des exemples où le contenu expressif est répété puisque cela masquerait ce que nous testons réellement, à savoir, le comportement du contenu descriptif des exclamatives dans le discours. D’ailleurs, les séquences en (110-112) deviennent acceptables si l’interlocuteur (le locuteur B) corrobore le jugement émis par le locuteur A (i-iii).

(i) A : Marie, elle a-tu acheté un beau char!

B : Oui, elle a acheté un beau char.

(ii) A : Marie, elle a donc acheté un beau char !

B : Oui, elle a acheté un beau char.

(iii) A : Marie, elle a assez acheté un beau char !

B : Oui, elle a acheté un beau char.

Beyssade (2009), nous démontrons que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* déclenchent effectivement, en leur qualité d'expressif, des implicatures conventionnelles, ce qui, toutefois, n'est nullement en contradiction avec leur caractère factif.

4.4 Expressivité et implicatures conventionnelles

Les contenus **expressifs** sont des contenus qui traduisent un jugement émotif de la part du locuteur ou d'un agent saillant dans le contexte de la conversation. Leur contribution n'est pas purement descriptive et appartient plutôt à la dimension affective du discours. Ils constituent, en quelque sorte, un discours parallèle, un commentaire sur les contenus propositionnels affirmés et présupposés. Potts (2007) propose un ensemble de six propriétés qui distinguent les contenus expressifs des autres types de contenus. Ces propriétés sont présentées ci-dessous.

(i) Les expressifs sont compositionnellement indépendants des implications, c'est-à-dire que le contenu descriptif ne dépend d'aucune façon du contenu expressif, bien qu'inversement le contenu expressif puisse prendre comme argument une partie du contenu descriptif. Ainsi, en (112) (Potts, 2007 : 3), les conditions de vérité du descriptif 'Kresge is famous' sont complètement indépendantes des conditions de vérité du contenu expressif et les conditions de vérité du contenu expressif sont complètement indépendantes des conditions de vérité du contenu descriptif.

- (112) That Bastard Kresge is Famous.
 Contenu descriptif : Kresge is famous.
 Contenu expressif : Kresge is a {bastard/bad in the speaker's opinion.}

(ii) Les expressifs sont non déplaçables en ce qu'ils disent quelque chose de la situation de communication dans laquelle ils sont produits, hors de cette situation de communication, leur

contenu est trivial. Ils ne peuvent donc pas être utilisés pour commenter, à moins d'apparaître dans du discours rapporté direct, sur des événements passés. En (113) (Potts, 2007 : 7), par exemple, le jugement exprimé par *That bastard Kresge* n'est pas circonscrit au temps de l'événement dénoté par le contenu descriptif *Kresge was late for work yesterday*, comme le démontre l'inadéquation de la suite *But he's no bastard today, because today he was on time*.

(113) That bastard Kresge was late for work yesterday. (#But he's no bastard today, because today he was on time.)

(iii) Les expressifs sont généralement orientés vers le locuteur (114) mais sous certaines conditions, le jugement qu'ils traduisent peut être attribué à quelqu'un d'autre que le locuteur (115). En (114) (Potts, 2007 : 9) le locuteur ne peut exprimer un jugement contraire à celui véhiculé par l'expressif sans se contredire ce qui démontre qu'il est engagé vers le contenu expressif.

(114) Sue believes that that bastard Kresge should be fired. (# I think he's a good guy.)

En (115) (Kratzer, 1999, cité in Potts, 2007 : 7), par contre, le jugement est attribué au sujet de la phrase, *my father*. Selon Potts, en dépit du fait que le jugement n'est pas attribué au locuteur, l'expression *that bastard* conserve son caractère expressif.

(115) My father screamed that he would never allow me to marry that bastard Webster.

(iv) Les expressifs ne peuvent être paraphrasés facilement par des contenus non expressifs. Cette propriété des expressifs est particulièrement difficile à démontrer puisque pour la démontrer de façon probante, il faudrait épuiser l'ensemble des expressions quasi-synonymes

pour chaque expressif. Potts (2007) mentionne que toutes les paraphrases non expressives suggérées pour les expressifs échouent à rendre toute la complexité des sens affectifs véhiculés par les expressifs qui, du reste, varient d'une situation de communication à l'autre.

(v) L'objectif illocutoire des expressifs, comme celui des performatifs, est accompli en vertu de leur énonciation. Le simple fait d'énoncer un expressif suffit à accomplir un l'acte illocutoire émotif qu'il constitue. Par exemple, en (116) (Potts, 2007 : 14), le simple fait de nommer Kresge *a bastard* suffit à transmettre l'hostilité que le locuteur ressent pour Kresge.

(116) That bastard Kresge was late for work yesterday. (#But he's no bastard today, because today he was on time.)

(vi) Et finalement, la répétition des expressifs dans le discours n'entraîne pas d'effet de redondance, mais plutôt un renforcement du jugement qu'ils traduisent (117) (Potts, 2007 : 34), ce qui les distingue des contenus descriptifs habituels qui ne peuvent être répétés tels quels dans le discours sans entraîner un effet de redondance (118) (Potts, 2007 : 34).

(117) a. Damn, I forgot my keys in the car.
b. Damn, I forgot my damn keys in the car.
c. Damn, I fogot my damn keys in my damn car.

(118) # I'm angry! I forgot my keys. I'm angry! They are in the car. I'm angry!

Selon Potts (2005), les expressifs déclenchent des inférences d'une nature différente des implications et des présuppositions : les implicatures conventionnelles. Parce qu'elles font partie du sens conventionnel des expressions qui les déclenchent, les implicatures conventionnelles, à l'instar des implications et des contenus présupposés, engagent le locuteur envers leur contenu. Toutefois, elles se distinguent des présuppositions en ce qu'elles n'ont pas

besoin d'être tenues pour vraies par les participants à la conversation et, de ce fait, peuvent être considérées comme des présuppositions qui ne sont valides que pour le locuteur.

Il est remarquable que les exclamatives et les expressifs partagent au moins deux propriétés, notamment le fait qu'elles contribuent au discours un sens affectif (Castroviejo Miró, 2007) et qu'elles sont généralement orientées vers le locuteur. Dans la section qui suit, nous fournissons deux arguments qui suggèrent que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* déclenchent bien des implicatures conventionnelles liées à leur caractère expressif. Dans un premier temps, nous démontrons la répétition des exclamatives dans le discours est acceptable et entraîne un effet de renforcement de l'affect véhiculé par l'exclamative, à l'instar de tous les expressifs. Nous revenons ensuite à la question du caractère orienté vers le locuteur des exclamatives en *-tu, donc* et *assez* que nous avons déjà illustré à la section 3.2.3 et nous montrons qu'il est possible de faire varier l'orientation des jugements véhiculés par les exclamatives en *donc* et *assez* et des expressifs de la même façon. Nous concluons, tel qu'annoncé, que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* déclenchent effectivement des implicatures conventionnelles.

4.4.1 Répétabilité

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la répétition d'un expressif dans le discours entraîne un effet de renforcement de l'affect véhiculé par l'expressif. Ceci distingue les contenus expressifs des contenus non expressifs (impliqués (119) et présupposés (120)) dont la répétition exacte entraîne un effet de redondance ou d'étrangeté dans la séquence discursive.

(119) Marie est belle. #Marie est belle.

(120) Je regrette que Marie soit belle. #Marie est belle.

En comparaison, les séquences en (121, 122, 123) sont parfaitement acceptables en dépit du fait qu'elles impliquent toutes la répétition exacte de l'exclamative.

(121) Marie est assez belle! (Eh qu')elle est assez belle!

(122) Marie est donc belle! (Eh qu')elle est donc belle!

(123) Marie est tu belle ! (Eh qu')elle est tu belle !

Il est curieux, néanmoins, que le caractère expressif l'emporte, en quelque sorte, sur le caractère descriptif de l'exclamative dans ces contextes. Nous avons, en effet, démontré à la section 4.2.3 que le contenu descriptif d'une exclamative ne peut être répété à la suite d'une exclamative en guise de confirmation sans entraîner un effet d'étrangeté. Nous ne saurions expliquer que la répétition de l'exclamative dans son entièreté n'entraîne pas, en dépit du fait qu'elle implique bien évidemment la répétition du contenu descriptif factif de l'exclamative, d'effet d'étrangeté. S'il nous fallait éventuellement évacuer les tests de répétition de la présente argumentation, l'analyse des constructions en *-tu, donc* et *assez* comme étant factives reposerait uniquement sur les résultats du test *Hey wait a minute*; et l'analyse des constructions en *-tu, donc* et *assez* comme étant expressives reposerait sur la discussion présentée à la prochaine section et qui porte sur le caractère orienté vers le locuteur et la dépendance à la perspective.

4.4.2 Dépendance à la perspective

Par souci de clarté, la section sur la dépendance à la perspective est séparée en deux sous-sections, la première est consacrée à la démonstration du caractère orienté vers le locuteur des exclamatives, et la seconde est consacrée à la dépendance à la perspective elle-

même, c'est-à-dire au fait que sous certaines conditions et dans les contextes appropriés, les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* peuvent être orientées vers le sujet de la phrase qui, nous le rappelons, constitue le pôle opposé de l'orientation vers le locuteur.

4.4.2.1 Orientation vers le locuteur - Rappel

Nous avons déjà démontré au chapitre trois que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* sont orientées vers le locuteur. Nous reproduisons ci-dessous, pour les besoins de l'argumentation, les exemples du chapitre trois qui démontrent qu'un locuteur ne peut produire une exclamative et affirmer par la suite un jugement contraire au contenu expressif de l'exclamative sans se contredire (124-126).

(124) Marie a assez acheté un beau char, #mais je le trouve pas remarquablement beau!

(125) Marie a donc acheté un beau char, #mais je le trouve pas remarquablement beau!

(126) Marie a-tu acheté un beau char, #mais je le trouve pas remarquablement beau!

Dans ce contexte linguistique, le contenu expressif de l'exclamative 'le char que Marie a acheté est remarquablement beau' n'est pas attribué au sujet de la phrase comme l'illustre l'acceptabilité des phrases en (127-129) où le locuteur exprime explicitement que Marie est en désaccord avec le jugement véhiculé par l'exclamative.

(127) Marie a assez acheté un beau char, mais elle le trouve pas très beau!

(128) Marie a donc acheté un beau char, mais elle le trouve pas très beau!

(129) Marie a-tu acheté un beau char, mais elle le trouve pas très beau!

Il semble donc indiscutable que dans ces contextes, l'exclamative exprime l'opinion du locuteur. Dans la prochaine section, nous présentons certains arguments qui suggèrent que les

constructions exclamatives en *donc* et *assez* peuvent toutefois être orientées vers le sujet et ne pas engager le locuteur envers le contenu expressif de l'exclamative.

4.4.2.2 Dépendance à la perspective – du locuteur au sujet

Dans la discussion qui suit, nous aurons recours à l'enchâssement des constructions exclamatives en *donc* et *assez* sous un prédicat de jugement pour démontrer que celles-ci se comportent comme les expressifs en ce qu'on peut faire changer, dans les conditions adéquates, l'attribution du jugement qu'elles expriment. Comme les exclamatives en *-tu* ne peuvent jamais être enchâssées, nous ne pouvons inclure celles-ci dans l'argument que nous formulons.

Nous avons démontré à la section 4.2 que les exclamatives en *donc* et *assez* peuvent être enchâssées sous des prédicats de jugement. Dans ce contexte précis le jugement exprimé par l'exclamative peut être attribué au sujet de la phrase et non au locuteur. C'est ce que démontre l'acceptabilité de la phrase en (130) où le locuteur rapporte que Marie pense que le char qu'elle a acheté est remarquablement beau, pour ensuite exprimer son désaccord précisément par rapport au contenu expressif. Comme la séquence est acceptable, le locuteur n'est manifestement pas engagé envers le jugement exprimé.

- (130) Marie pense qu'elle a assez/donc acheté un beau char, mais moi je le trouve pas remarquablement beau.

Ceci suggère que le jugement exprimé par une construction impliquant *donc* et *assez* et dénotant un haut degré peut être attribué au sujet de la phrase et non au locuteur.

Nous retenons donc de cette dernière discussion que les constructions avec *-tu*, *donc* et *assez* dénotent un contenu expressif, lequel est orienté vers le locuteur. Nous avons également

démontré que ce contenu expressif peut être attribué au sujet de la phrase si les conditions le permettent, à tout le moins pour les exclamatives en *assez* et *donc*. Toutefois, si les constructions expressives avec *assez/donc* traduisent toujours un affect, nous croyons que les propositions où celles-ci ne sont pas orientées vers le locuteur ne sont pas des exclamatives dans les termes les plus stricts. En effet, l'une des propriétés fondamentales de l'exclamation, en tant qu'acte de langage, est son caractère orienté vers le locuteur. Comme la construction expressive en (130) n'est pas orientée vers le locuteur, nous choisissons de la traiter comme une simple déclarative. Nous reviendrons sur la question de l'enchâssement des constructions exclamatives et de la variation de l'attribution du jugement à la section 6.2 dans la discussion. Pour l'instant, il nous suffit de conclure que les exclamatives sont expressives et que, bien qu'on ne puisse le démontrer autrement que par le fait qu'elles partagent avec les expressifs certaines caractéristiques fondamentales, elles déclenchent, tel que suggéré par Beyssade (2009), des implicatures conventionnelles.

4.5 Résumé

Nous avons démontré que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* véhiculent bien un contenu expressif, lequel est normalement orienté vers le locuteur mais peut, à tout le moins pour les exclamatives en *donc* et *assez* et si les conditions le permettent, être orienté vers le sujet. Nous avons également montré que la répétition de ce contenu et de la construction exclamative entière entraîne un effet de renforcement du jugement et non un effet de redondance comme c'est le cas pour les implications et les présuppositions dont la répétition entraîne plutôt un effet de redondance. En accord avec la conclusion de Beyssade (2009), nous concluons que les exclamatives, en leur qualité d'expressif, déclenchent bien des implicatures

conventionnelles, conclusion soutenue non seulement par le fait que les exclamatives ont au moins deux des propriétés données par Potts (2007) pour les expressifs, mais également par le comportement des constructions avec *donc* et *assez* à l'égard de l'enchâssement sous des prédicats de jugement. Nous soutenons également que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* déclenchent une présupposition de factivité, notamment parce qu'elles se comportent, dans le discours, comme des contenus factifs à l'égard du test HWAM et de la répétition de confirmation.

Au fil de la discussion des chapitres trois et quatre, nous avons brièvement souligné quelques distinctions entre les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*. Nous avons montré que les exclamatives en *-tu* et *donc* n'ont pas la même distribution dans le discours que les exclamatives avec *assez* puisque les exclamatives avec *assez* peuvent servir de réponse expressive alors que les exclamatives en *-tu* et *donc* ne le peuvent pas, et que les exclamatives avec *assez* et *donc* peuvent être enchâssées sous des prédicats de jugement alors que les exclamatives avec *-tu* ne peuvent jamais être enchâssées. Le prochain chapitre est consacré entièrement aux différences entre les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et à la discussion de ces différences dans le cadre de la typologie des actes de langage exclamatifs et des constructions qui les servent.

Chapitre 5

Types et sous-types d'exclamatives en français québécois

5.0 Présentation du chapitre

Nous avons annoncé dans l'introduction de ce mémoire qu'en raison de l'apparente synonymie des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et du fait que les marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez* semblent être en variation libre, les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* pouvaient être considérées comme appartenant à un type de phrase unique. Toutefois, à la section 3.1, nous avons démontré que les marqueurs *-tu*, *donc* et *assez* ont des distributions différentes, indépendamment du caractère enclitique de *-tu*, notamment que *-tu* et *donc* sont mutuellement exclusifs, mais qu'ils peuvent tous deux apparaître avec *assez*. Nous avons avancé l'hypothèse que ces particularités dans la distribution de *-tu*, *donc* et *assez* suggèrent d'une part que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* ont des structures syntaxiques différentes, mais également, en regard de la théorie des types de phrases, qu'elles doivent servir des actes de langage quelque peu différents. Nous avons aussi démontré aux chapitres trois et quatre que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* satisfont aux critères diagnostiques des constructions exclamatives, à savoir qu'elles ne peuvent servir de question ni de réponse descriptive, qu'elles sont expressives, qu'elles sont orientées vers le locuteur, qu'elles sont évaluatives et qu'elles sont factives. Le présent chapitre est consacré aux différences sémantiques et pragmatiques dans les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et aux actes de langage qu'elles servent.

Dans ce chapitre, nous démontrons que les exclamatives en *-tu* et *donc* véhiculent un sens quant à la position épistémique de l'interlocuteur, à savoir que celui-ci doit être en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur au moyen de l'exclamative. En outre, au moyen des exclamatives en *-tu* et *donc*, le locuteur attribue son propre jugement, celui exprimé par l'exclamative, à son interlocuteur. Ces sens ne sont jamais véhiculés par les exclamatives en *assez*. Bien que le sens sur l'attribution du jugement ne fasse en rien varier les conditions de félicité de l'acte illocutoire exclamatif accompli au moyen des exclamatives en *-tu* et *donc*, le sens portant sur la position épistémique de l'interlocuteur véhiculé par les exclamatives en *-tu* et *donc*, lui, impose une contrainte sur le contexte d'énonciation de l'exclamative et, conséquemment, à un impact sur les conditions de félicité de ces exclamatives. Nous avons également suggéré lors de la présentation de la problématique au chapitre trois que la distribution des marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez* signale des distinctions syntaxiques plus profondes entre les exclamatives en *-tu* et *donc* d'une part, et les exclamatives en *assez* d'autre part. Conséquemment, considérant que les exclamatives en *-tu* et *donc* semblent appartenir à une classe syntaxique, sémantique et pragmatique distincte des exclamatives en *assez*, nous estimons que les faits rapportés dans la présente discussion constituent une base empirique suffisante pour soutenir notre hypothèse, à savoir qu'il existe plus d'un type de phrase exclamatif en français québécois et, comme nous le verrons à la toute fin de ce chapitre, en français de référence également.

La discussion est séparée en trois sections, la première traite de l'attribution du jugement véhiculé par les exclamatives en *-tu* et *donc*, la seconde a pour objectif d'illustrer en quoi les conditions de félicité des exclamatives en *-tu* et *donc* se distinguent des conditions de

félicité des exclamatives en *assez*, et la troisième est consacrée à l'analyse et à la discussion des faits rapportés en rapport avec la théorie des types de phrase.

5.1 Attribution de jugement et exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*.

Nous avons maintenu que les exclamatives en *-tu* et *donc* véhiculent deux sens absents des exclamatives avec *assez* dont l'un concerne l'attribution du jugement véhiculé par l'exclamative. En effet, quand un locuteur énonce une exclamative en *-tu* ou *donc*, non seulement exprime-t-il son propre jugement, nécessairement, mais en plus, il l'attribue à son interlocuteur. Par exemple, un locuteur ne peut produire une exclamative en *-tu* ou en *donc* après avoir affirmé que son interlocuteur ne partage pas son jugement (131-132).

(131) #Je sais que toi tu le trouves pas beau, mais Marie a-tu acheté un beau char!

(132) ?Je sais que toi tu le trouves pas beau, mais Marie a donc acheté un beau char!

Un locuteur peut cependant produire une exclamative en *assez* après avoir affirmé que son interlocuteur ne partage pas son avis (133) sans se contredire.

(133) Je sais que toi tu le trouves pas beau, mais Marie a assez acheté un beau char!

Pour qu'un locuteur énonce une exclamative en *-tu* ou *donc*, il doit croire que son interlocuteur partage le jugement qu'il exprime au moyen de l'exclamative. Cette croyance n'est pas une condition nécessaire pour l'énonciation d'une exclamative en *assez*. À la prochaine section, nous démontrons que les exclamatives en *-tu* et *donc* engagent le locuteur envers la position épistémique de l'interlocuteur, lequel doit être en mesure de corroborer le jugement véhiculé par l'exclamative.

5.2 Exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* et conditions de félicité

Nous avons suggéré que les exclamatives en *-tu* et *donc* véhiculent un sens qui porte sur la position épistémique de l'interlocuteur, lequel doit être en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur au moyen de l'exclamative, alors que les exclamatives avec *assez* ne véhiculent pas ce sens. Ceci signifie que dans un contexte où l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement du locuteur, les exclamatives en *-tu* et *donc* seront inacceptables, alors que dans un même contexte, les exclamatives en *assez* seront parfaitement acceptables. La discussion qui suit a pour objectif de faire ressortir ce sens, de démontrer en quoi le locuteur est engagé envers ce sens et en quoi ce sens influence les conditions de félicité des actes de langage exclamationnels servis par les exclamatives en *-tu* et *donc*.

5.2.1 Le savoir de l'interlocuteur, un engagement de la part du locuteur

Nous avons maintenu depuis le début de notre présentation que les exclamatives avec *-tu* et *donc* véhiculent un sens par rapport à la position épistémique de l'interlocuteur, à savoir que celui-ci doit être en mesure de corroborer le jugement du locuteur. Pour pouvoir corroborer le jugement du locuteur, l'interlocuteur doit avoir une certaine connaissance de l'objet du jugement. Par exemple, un locuteur ne peut reconnaître l'ignorance de son interlocuteur par rapport à l'objet de son jugement puis enchaîner avec une exclamative en *-tu* ou *donc* comme en témoigne l'incohérence des phrases en (134) et (135).

(134) ?Tu le savais pas (que Marie a acheté un char), mais Marie a donc acheté un beau char!

(135) #Tu le savais pas (que Marie a acheté un char), mais Marie a-tu acheté un beau char!

Toutefois, un locuteur peut reconnaître l'ignorance de son interlocuteur quant à l'objet de son jugement puis enchaîner avec une exclamative avec *assez* sans que l'énoncé ne soit incohérent, comme l'indique l'acceptabilité de l'énoncé en (136).

(136) Tu le savais pas (que Marie a acheté un char), mais Marie a assez acheté un beau char!

Bien que les exemples en (134-135) ne permettent pas de déterminer la nature du sens portant sur la position épistémique du locuteur, à savoir s'il s'agit d'une présupposition, d'une implicature conventionnelle ou d'une simple implication, les exemples en (134) et (135) démontrent tout de même que le locuteur est impliqué envers ce sens qui fait donc véritablement partie du contenu sémantique de l'exclamative, au même titre que ses contenus descriptif et expressif.

Nous avons montré au chapitre quatre que les exclamatives en *-tu, donc* et *assez* sont factives. Ceci signifie que leur contenu descriptif doit être tenu pour vrai par tous les participants à la conversation. Il est donc surprenant que seules les exclamatives en *-tu* et *donc* impliquent le locuteur envers la position épistémique de l'interlocuteur qui, en vertu du fait que les exclamatives sont factives, doit tenir pour vrai le contenu descriptif de l'exclamative. Nous suggérons toutefois que le phénomène souligné en (134-135) n'est pas directement lié à la factivité. En effet, il semble qu'il y ait une distinction entre le fait qu'un contenu doive être tenu pour vrai par les participants à la conversation et le sens véhiculé par les exclamatives en *-tu* et *donc* qui porte exclusivement sur la position épistémique de l'interlocuteur et non sur la valeur de vérité attribuée au contenu descriptif de l'exclamative. Ceci signifie qu'en l'absence de factivité, un interlocuteur peut être considéré comme savant par rapport à un contenu, indépendamment de la valeur de vérité attribué à ce contenu.

Maintenant que nous avons fait ressortir la distinction sémantique entre les exclamatives en *-tu* et *donc* d'une part et les exclamatives en *assez*, nous poursuivons, à la prochaine section, avec une illustration de l'impact que cette distinction a sur les conditions de félicité des actes exclamatifs effectués au moyen des constructions exclamatives en *-tu* et *donc*.

5.2.2 Position épistémique et conditions de félicité

Nous avons émis l'hypothèse que le fait que les exclamatives en *-tu* et *donc* véhiculent un sens sur la position épistémique de l'interlocuteur a un impact sur les conditions de félicité de ces exclamatives, et que, conséquemment, les exclamatives en *-tu* et *donc* se distinguent des exclamatives en *assez* autant dans la syntaxe que dans la sémantique et dans la pragmatique. Pour illustrer cette hypothèse, nous nous inspirons d'un test développé par Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) qui vise à évaluer l'importance de la contrainte opérée par un contenu projectif sur le contexte conversationnel et le FC¹⁹. Avant de présenter le test, nous soulignons que nous n'avons encore fourni d'argument nous permettant de déterminer si le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur véhiculé par les exclamatives en *-tu* et *donc* est un contenu projectif. Nous reviendrons à cette question à la section 5.2.3 et nous prions le lecteur d'accepter pour un court moment et sans plus de procès qu'il s'agit effectivement d'un contenu projectif, d'où la pertinence de recourir au test de Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013).

¹⁹ En réalité, le test développé par Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) s'inscrit dans un ensemble de tests qui vise à catégoriser les différents contenus projectifs dans différentes langues selon leurs propriétés discursives et grammaticales. Nous ne pouvons utiliser l'entièreté des tests proposés par les auteurs parce que ceux-ci impliquent tous l'enchâssement des déclencheurs de présupposition à un moment ou un autre et, comme nous l'avons déjà mentionné à maintes reprises, les exclamatives en *-tu* ne tolèrent aucun type d'enchâssement et les exclamative en *assez* et *donc* ne peuvent être enchâssées que sous un type de prédicat très précis, notamment les prédicats de rapport et de jugement.

Le test proposé par Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) est un test diagnostique sur les contraintes de félicité de l'énonciation des déclencheurs de contenus projectifs. Il consiste en une tâche métalinguistique qui porte non pas sur la grammaticalité d'une phrase, mais sur son acceptabilité dans différents contextes d'énonciation, notamment dans des contextes dits **m-positifs** dont le FC implique le contenu projectif et dans des contextes dits **m-neutres** dont le FC n'implique pas le contenu projectif et ne contient aucune information quant à la véracité de la présupposition (137) (Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons, 2013: 75).

- (137) M-POSITIVE and m-NEUTRAL CONTEXTS : an m-positive context is an utterance context that entails or implies *m*. An m-neutral context is an utterance context that entails or implies neither *m* nor $\neg m$.

Le test consiste à vérifier et comparer l'acceptabilité d'un énoncé contenant un déclencheur de contenu projectif dans des contextes m-positifs et m-neutres. Si la phrase est acceptable dans un contexte m-positif et inacceptable dans un contexte m-neutre, c'est qu'elle véhicule un sens qui exerce une contrainte forte sur le contexte d'énonciation (138) (Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons, 2013: 76).

- (138) **DIAGNOSTIC FOR STRONG CONTEXTUAL FELICITY** : Let S be an atomic sentence that contains trigger t of projective content m .
- (i) If uttering S is acceptable in an m -neutral context, then trigger t does not impose a strong contextual felicity constraint with respect to m .
 - (ii) If uttering S is unacceptable in an m -neutral context and acceptable in a minimally different m -positive context, then trigger t imposes a strong contextual felicity constraint with respect to m .
 - (iii) **STRONG CONTEXTUAL FELICITY CONSTRAINT** : If utterance of trigger t of projective content m is acceptable only in an m -positive context, then t imposes a strong contextual felicity constraint with respect to m .

Nous nous sommes inspirée de ce test pour vérifier dans quelle mesure le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur opère une contrainte sur le contexte d'énonciation. Le contenu que nous testons ci-dessous n'est donc pas un contenu purement descriptif, il ne s'agit pas du contenu factif de l'exclamative, mais bien d'un sens sur la position d'un participant à la conversation quant au contenu descriptif et factif de l'exclamative. C'est donc cette information qui doit être impliquée dans les contextes m -positifs et non mentionnée dans les contextes m -neutres, et non le contenu descriptif de l'exclamative.

À la différence de Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013), nous avons eu recours à des jugements d'acceptabilité non seulement dans des contextes m -neutres et m -positifs, mais aussi dans des contextes **m -négatifs** que nous définissons ici comme des contextes dont le FC implique la négation du sens testé (139).

- (139) **CONTEXTE M-NÉGATIF** : un contexte m -négatif est un contexte d'énonciation qui implique $\neg m$ ou duquel on peut inférer $\neg m$.

Nous avons recours à des contextes m -négatifs parce que toutes les exclamatives sont acceptables dans des contextes m -neutres (140) et m -positifs (141). L'exemple en (140)

implique un contexte m-neutre et relate un extrait de conversation entre Jules et Paul quant au degré de beauté de leur amie Nabila lors d'une soirée entre amis. Le contexte est m-neutre car la description de la situation ne contient pas d'information nous permettant de déterminer si Paul, l'interlocuteur, était présent à la soirée où Nabila a été vue par Jules. On ne sait donc pas si Paul est en mesure de corroborer le jugement exprimé par Jules au moyen de l'exclamative quant au degré de beauté de Nabila. Dans ce contexte, les trois exclamatives sont acceptables.

- (140) Contexte m-neutre : Jules et Paul sont amis et colocataires. Au retour d'une soirée où leur amie Nabila était présente, Jules dit à Paul :
- a. Elle était assez belle, Nabila, ce soir!
 - b. Elle était donc belle, Nabila, ce soir!
 - c. Elle était-tu belle, Nabila, ce soir!

Bien entendu, les phrases sont également toutes acceptables dans un contexte m-positif, c'est à dire dans un contexte où il est explicite que Paul, l'interlocuteur, est en mesure de corroborer le jugement exprimé par Jules quant au degré de beauté de Nabila lors de la soirée entre amis (141)²⁰.

- (141) Contexte m-positif : Jules et Paul sont amis et colocataires et ont passé la soirée avec leur amie Nabila. Sur le chemin du retour, Jules dit à Paul :
- a. Elle était assez belle, Nabila, ce soir !
 - b. Elle était donc belle, Nabila, ce soir !
 - c. Elle était-tu belle, Nabila, ce soir !

Ceci révèle que si les exclamatives avec *-tu* et *donc* véhiculent bien un sens sur la position épistémique de l'interlocuteur, celui-ci n'impose pas de contrainte forte sur le FC.

²⁰ En réalité, cette deuxième partie du test est inutile puisque si les phrases sont acceptables dans un contexte m-neutre, elles sont nécessairement acceptables dans un contexte m-positif. Nous avons choisi de présenter les exemples en contexte m-positif par simple souci de symétrie.

En l'absence de contraste, donc pour des déclencheurs de contenu projectif qui n'imposent pas de contrainte forte sur le FC, Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) prévoient un second test qui fait appel au test de famille de phrases que nous avons déjà présenté à la section 4.1. Ce second test ne nous est malheureusement d'aucune utilité puisque les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* ne peuvent jamais être enchâssées sous les opérateurs du test de famille de phrases comme nous l'avons vu à la section 4.3.1.

Néanmoins, le test de Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) sur les contraintes de félicité permet tout de même, légèrement modifié, de faire ressortir la distinction pragmatique entre les exclamatives en *-tu* et *donc* d'une part et les exclamatives en *assez* d'autre part. En effet, dans un contexte m-négatif (142), c'est-à-dire dans un contexte où il est explicite que Paul n'était pas présent à la soirée et n'est donc pas en mesure de corroborer le jugement exprimé par Jules, seule l'exclamative en *assez* est acceptable (142a), l'exclamative en *donc* étant étrange (142b) et l'exclamative en *-tu*, résolument inappropriée (142c).

- (142) Contexte m-négatif : Jules et Paul sont amis et colocataires. Jules a passé la soirée avec leur amie Nabila alors que Paul a passé la soirée à travailler à son mémoire. À son retour, Jules dit à Paul :
- a. Elle était assez belle, Nabila, ce soir !
 - b. ?Elle était donc belle, Nabila, ce soir !
 - c. #Elle était-tu belle, Nabila, ce soir !

En résumé, dans des contextes m-positifs ou m-neutres, toutes les exclamatives sont acceptables, mais dans un contexte m-négatif, c'est-à-dire dans un contexte où l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement du locuteur, les exclamatives en *-tu* sont inappropriées, les exclamatives en *donc* sont étranges et les exclamatives en *assez* sont parfaitement acceptables.

Pour bien distinguer les présuppositions de factivité du sens sur la position épistémique de l'interlocuteur, nous soulignons également que dans un contexte m-négatif par rapport à la position épistémique de l'interlocuteur, les contenus factifs ne semblent pas aussi inadéquats que les exclamatives en *-tu* et *donc*, particulièrement si le contenu factif est constitué d'une construction exclamative (dans l'exemple en 143, il s'agit d'une exclamative en *comme*) et dénote, naturellement, un jugement. C'est ce que démontre l'exemple en (143) qui fait appel au même contexte qu'en (142) et où il est explicite que Paul n'était pas à la soirée où Nabila et Jules étaient présents et n'est donc pas en mesure de corroborer le jugement exprimé par Jules.

(143) Contexte m-négatif : Jules et Paul sont amis et colocataires. Jules a passé la soirée avec leur amie Nabila alors que Paul a passé la soirée à travailler à son mémoire. À son retour, Jules dit à Paul :

Jules : J'ai vu Nabila ce soir, toi, tu l'as pas revue depuis qu'elle est revenue de voyage, mais c'est surprenant comme elle a blondi sous le soleil!

Comme le démontre l'adéquation de l'énoncé en (143), une construction exclamative enchâssée sous le prédicat factif *surprenant* est parfaitement adéquate dans un contexte où il est explicite que l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement du locuteur. Qui plus est, son ignorance est explicite dans l'énoncé même (*toi, tu l'as pas revue...*), et le locuteur ne semble pas se contredire. Ce dernier exemple démontre que les constructions factives ne déclenchent pas de sens quant à la position épistémique de l'interlocuteur et que les présuppositions factives et le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur sont distincts.

Le test de Tonhauser, Beaver, Roberts et Simons (2013) ainsi présenté permet donc de déterminer que les conditions de félicité des trois exclamatives à l'étude ne sont pas les mêmes. Notamment, pour qu'on puisse énoncer une exclamative en *-tu/donc* avec succès, l'interlocuteur doit être dans une position épistémique particulière par rapport au contenu

descriptif de l'exclamative, il doit être en mesure de corroborer le jugement du locuteur. Le contexte d'énonciation des exclamatives en *assez* n'est pas sujet à une telle contrainte. Par contre, il demeure impossible, à la lumière du test présenté ci-haut, de déterminer si le contenu portant sur la position épistémique de l'interlocuteur est un contenu projectif ou s'il fait partie du contenu impliqué par l'exclamative. En effet, dans un contexte impliquant la négation d'un contenu C, que celui-ci soit impliqué ou présupposé par un énoncé, son énonciation sera toujours incohérente. Par exemple, en (144), on peut inférer du contexte que le personnage, Marie, n'a pas d'enfant. Dans ce contexte, les énoncés en (144a) et (144b) sont tous deux inadéquats, le premier parce qu'il implique que Marie a des enfants, l'autre parce qu'il présuppose que Marie a des enfants.

- (144) Contexte m-négatif : Jules et Paul attendent leur collègue de travail, Marie et il savent de Marie que celle-ci planifie d'avoir son premier enfant sous peu. Ils ne connaissent pas la raison du retard de Marie. Jules dit à Paul :
- a : # Marie a des enfants. Elle doit être partie les chercher à la garderie.
- b : # Marie doit être partie chercher ses enfants à la garderie.

L'exemple en (144) met donc en lumière le fait que les contextes m-négatifs ne permettent pas de distinguer les implications des contenus projectifs. Nous consacrons quelques lignes à la question de la nature des sens particuliers aux exclamatives en *-tu* et *donc* dans la section qui suit.

5.2.3 Attribution de jugement, position épistémique de l'interlocuteur et projection

Notre objectif à la dernière section était de démontrer que les conditions de félicité des énoncés exclamatifs en *-tu* et *donc* sont distinctes de celles des énoncés exclamatifs en *assez*. Nous avons montré que parce que les exclamatives en *-tu* et *donc* dénotent un sens sur la

position épistémique de l'interlocuteur, elles ne peuvent être produites dans des contextes où il est explicite que l'interlocuteur ignore le jugement du locuteur. Nous n'avons pas, toutefois, déterminé la nature de ce sens particulier aux exclamatives en *-tu* et *donc*, à savoir s'il s'agit d'un sens projectif ou d'une simple implication.

À ce propos, nous avons expliqué à la section 4.1 que la propriété de projection qui distingue des implications les implicatures conventionnelles et les présuppositions est identifiable principalement par le test de famille de phrases, lequel nécessite l'enchâssement des contenus soupçonnés de projeter sous divers opérateurs. Or, comme nous ne pouvons créer de contextes où les exclamatives en *-tu* peuvent être enchâssées, il nous est impossible de savoir si les contenus véhiculés par les exclamatives en *-tu* projettent à moins de recourir à des tests sur les propriétés discursives des contenus projectifs. De la même façon, comme il est impossible de créer des contextes où les exclamatives en *donc* sont enchâssées et préservent toutes leurs propriétés exclamatives, notamment leur caractère orienté vers le locuteur, il nous est impossible de déterminer que les contenus véhiculés par les constructions exclamatives en *donc* projettent à moins de recourir à des tests sur les propriétés discursives des contenus projectifs²¹. Nous nous contentons ici de présenter quelques arguments qui suggèrent que le

²¹ Les tests sur les propriétés discursives des contenus présupposés (le test HWAM (cf. section 4.3.2) et le test de la répétition de confirmation (cf. section 4.3.4)) ne sont toutefois pas concluants lorsqu'on les utilise pour tester l'attribution du jugement du locuteur à l'interlocuteur et le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur.

L'absence de contraste entre les exemples en (i) et (ii) qui impliquent respectivement une exclamative (i) et une déclarative (ii) démontrent que le HWAM ne permet pas de distinguer le questionnement de l'attribution de jugement déclenchée par les exclamatives en *-tu* et *donc* d'un simple désaccord par rapport à un jugement exprimé au moyen d'une déclarative.

- (i) A : Elle était-tu/donc belle!
B : Attends minute, je trouve pas, moi.
- (ii) A : Elle est belle.
B : Attends minute, je trouve pas, moi.

Par contre, un interlocuteur ne peut répéter le jugement qui lui est attribué par le locuteur au moyen d'une exclamative en *-tu* ou *donc* sans entraîner d'effet de redondance, ce qui suggère que l'attribution de jugement se comporte comme du contenu présupposé.

sens sur la position épistémique de l'interlocuteur véhiculé par les exclamatives en *-tu* et *donc* partagent certaines propriétés définitoires avec les implicatures conventionnelles déclenchées entre autres par les expressifs, les suppléments et les adverbess discursifs (Potts, 2005, 2007).

Potts (2005) note que les implicatures conventionnelles ne font pas de contribution sémantique au contenu impliqué de la phrase et qu'elles sont des commentaires que le locuteur fait sur le contenu descriptif de son énoncé. Il suggère quatre propriétés des implicatures conventionnelles, ci-dessous en (145) (Potts 2005 : 11) (CI signifie *conventional implicatures*).

- (145) Properties of CIs
- a. CIs are part of the conventional meaning of words.
 - b. CIs are commitments, and thus give rise to entailments.
 - c. These commitments are made by the speaker of the utterance 'by virtue of the meaning of' the words he chooses.
 - d. CIs are logically and compositionally independent of the at-issue entailments.

À l'instar des implicatures conventionnelles de Potts, le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur associé à l'usage exclamatif de *-tu* et *donc* engage le locuteur (145b) (cf. section 5.2.1), il semble faire partie de la sémantique des marqueurs exclamatifs *-tu* et *donc*

-
- (iii) A : Elle était-tu/donc belle!
B : #Oui, je la trouve belle.

Également, bien que la séquence en (iv) ne soit pas parfaitement acceptable, nous croyons qu'elle démontre qu'on peut questionner la croyance du locuteur sur la position épistémique de l'interlocuteur comme une croyance partagée. Par souci de symétrie, nous présentons le test HWAM appliqué à une simple déclarative (v), laquelle ne peut être suivie d'un énoncé qui questionne la position épistémique de l'interlocuteur puisque ce sens n'est évidemment pas véhiculé par une simple déclarative. La séquence en (v) est simplement incohérente.

- (iv) A : Elle était-tu/donc belle!
B : ?Attends minute, je la connais pas, moi.
- (v) A : Elle est belle.
B : #Attends minute, je la connais pas, moi.

En regard du test de répétition de confirmation, le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur se comporte également comme du contenu présupposé.

- (vi) A : Elle était-tu/donc belle!
B : #Oui, je la connais.

(145a) tout en étant compositionnellement indépendant du contenu descriptif de l'exclamative (145d).

En outre, les marqueurs exclamatifs *-tu* et *donc* prédisent quelque chose de la situation d'énonciation, ils sont, en quelque sorte, des commentaires sur les acteurs de la situation de communication et ils sont intimement liés à la perspective du locuteur, ce qui n'est pas sans rappeler certaines propriétés des implicatures conventionnelles déclenchées par les expressifs. À titre de conclusion provisoire, nous suggérons donc que le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur déclenché par *-tu* et *donc* est une implicature conventionnelle.

Dans la prochaine et dernière section de ce chapitre, nous recensons toutes les distinctions entre les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* que nous avons soulignées dans les chapitres trois, quatre et cinq et nous discutons brièvement des implications de notre analyse pour la typologie des exclamatives en français québécois.

5.3. Résultats de la description des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*

Les tableaux ci-dessous résument tous les tests auxquels nous avons soumis les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* aux chapitres trois, quatre et cinq. Le tableau XII recense les tests pour lesquels les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* semblent posséder les mêmes propriétés.

Propriété (Section)	Test	<i>Assez</i>	<i>Donc</i>	<i>-Tu</i>
Distribution dans le discours (3.2.1)	Question	X	X	X
	Réponse descriptive	X	X	X
Évaluativité (3.2.2)	Haut degré	✓	✓	✓
Expressivité (3.2.3/4.4.2)	Orienté vers le locuteur	✓	✓	✓
	Contenu expressif répétable	✓	✓	✓
Factivité et enchâssement (4.2)	Enchâssement sous des prédicats factifs	X	X	X
	Enchâssement sous des prédicats non factifs	X	X	X
Factivité et discours (4.3)	Contenu descriptif répétable	X	X	X
	Tolère la négation forte	?	?	?
	Tolère la négation faible	?	?	?

Tableau XII : Propriétés communes des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*

Comme en attestent les résultats rapportés ci-dessus, les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* se comportent de façon homogène quant aux quatre critères d'identification les plus usuels dans la recherche sur les exclamatives (distribution dans le discours, évaluativité, expressivité et factivité).

Le tableau XIII, ci-dessous, recense les tests pour lesquels les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* ne présentent pas des résultats homogènes.

Section et thème	Test	<i>Assez</i>	<i>Donc</i>	<i>-Tu</i>
Distribution dans le discours (3.2.1)	Réponse expressive	✓	X	X
Factivité et enchâssement (4.2)	Enchâssement sous des prédicats de rapport et de jugement	✓	✓	X
Orientation vers le locuteur et l'interlocuteur (5.1)	Attribution de jugement à l'interlocuteur	X	✓	✓
Conditions de félicité (5.2.2)	Locuteur et interlocuteur savant	X	✓	✓

Tableau XIII : Propriétés divergentes des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*

Si notre hypothèse est juste, à savoir qu'il existe deux types d'exclamatives en français, on ne peut dire d'eux qu'ils sont parfaitement distincts dans la grammaire. En effet, d'une part, les exclamatives en *assez* et *donc* partagent au moins une propriété : elles peuvent être enchâssées sous des prédicats de rapport et de jugement. D'autre part, les exclamatives en *-tu* et *donc* partagent plusieurs propriétés, elles ne peuvent jamais servir de réponse expressive, elles véhiculent un sens sur la position épistémique de l'interlocuteur et elles attribuent le jugement du locuteur à l'interlocuteur. Du reste, comme les exclamatives en *-tu* et *donc* se distinguent des exclamatives en *assez* par leur conditions de félicité, nous considérons qu'elles forment une classe d'exclamative distincte des exclamatives en *assez*. La typologie qui résulte de notre analyse est présentée dans le tableau XIV, ci-dessous.

	Exclamatives 1 <i>-Tu/Donc</i>	Exclamatives 2 <i>Assez</i>
Orientation vers le locuteur	✓	✓
Évaluativité	✓	✓
Factivité	✓	✓
Interlocuteur savant	✓	X

Tableau XIV : Typologie des exclamatives en *-tu, donc* et *assez* en FQ

Comme les propriétés partagées par *-tu* et *donc* sont toutes en rapport avec la sémantique du discours, nous croyons qu'elles doivent être prises en compte dans la modélisation et la description de la grammaire des actes de langage exclamatifs.

5.4 Implications pour la grammaire des exclamatives

Brandner (2010) se penche sur la syntaxe et la sémantique des exclamatives V1 (146) (Brandner, 2010 : 2) en allemand dont la structure manifeste est dérivée par le mouvement du verbe en position initiale de la proposition.

- (146) Ist Syntax einfach!
 V1E Is syntax easy!
 (Que la syntaxe est facile!)

Elle souligne que les exclamatives V1 partagent la même structure que les interrogatives totales et, parce qu'à la fois les interrogatives totales et les exclamatives V1 encodent la position épistémique de l'interlocuteur, elle suggère que la notion de type de phrase puisse être modélisée selon la position épistémique des participants à la conversation. Nous adaptons ci-dessous un tableau (tableau XV) tiré de Brandner (2010) recensant les différentes possibilités de distribution de la connaissance entre les participants à la conversation de la perspective du

locuteur associé à la distribution des types de phrase (la connaissance est signalée par le symbole "+" et l'ignorance est signalée par le symbole "-").

	Locuteur	Interlocuteur
(i) Déclarative/assertion	+	-
(ii) Exclamative/exclamation	+	+
(iii) Interrogative/question	-	+
(iv) Impérative/commande	-	-

Tableau XV : Typologie des types de phrase (Brandner, 2010)

La première combinaison correspond à l’assertion où le locuteur, nécessairement, connaît le contenu de l’assertion et présume de son interlocuteur qu’il est ignorant du contenu de l’assertion. La question correspond au cas de figure (iii) où le locuteur est ignorant, nécessairement, du contenu qu’il requiert de son interlocuteur qui est présumé savant de ce contenu, le cas de figure (iv) correspondrait, selon l’hypothèse de Brandner, aux types de phrases qui servent les actes illocutoires de commande (c’est-à-dire les impératives), et le cas de figure (ii) où à la fois le locuteur et l’interlocuteur sont présumés savants correspondrait aux exclamatives. Selon Brandner dont l’analyse vise la modélisation de la force illocutoire en syntaxe, c’est cette propriété particulière qui doit être conçue comme critère définitoire des exclamatives et non la factivité parce que c’est à partir de cette propriété qu’on peut distinguer les différents types de phrase.

Nous croyons que la propriété sémantique que nous avons présentée ci-haut pour les exclamatives en *-tu* et *donc* correspond à ce à quoi l’analyse de Brandner renvoie, c’est-à-dire que le sens sur la position épistémique de l’interlocuteur signifie exactement que celui-ci est présumé savant d’une partie du contenu de l’exclamative. Toutefois, inclure cette propriété sémantique dans les critères d’identification des exclamatives nous force à exclure de la famille des exclamatives les constructions exclamatives en *assez*. En effet, regard de la

typologie de Brandner (2010), les exclamatives en *assez* doivent être considérées comme des déclaratives (tel qu'illustré dans le tableau XVI) parce qu'elles ne dénotent pas de sens quant à la position épistémique de l'interlocuteur.

	Locuteur	Interlocuteur
(i) Déclarative/assertion/ exclamatives en <i>assez</i>	+	-
(ii) Exclamative/exclamation/ exclamatives en <i>-tu/donc</i>	+	+

Tableau XVI : Classification des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* selon la typologie de Brandner (2010)

Pourtant, en regard des critères d'identification des exclamatives traditionnellement utilisés, les exclamatives en *assez* appartiennent bien à la catégorie des exclamatives. Nous croyons donc que la typologie de Brandner (2010) ne rend pas compte de la diversité sémantique et syntaxique des constructions exclamatives. De plus, contrairement à ce qu'affirme Brandner (2010), le critère de factivité dans les exclamatives ne peut être simplement remplacé par le critère sur la connaissance de l'interlocuteur puisque, tel que nous l'avons montré à la section 5.2.2, les constructions dénotant du contenu factif (fussent-elles exclamatives ou déclaratives) ne se comportent pas comme les constructions impliquant la position épistémique de l'interlocuteur en ce que leurs conditions de félicité ne sont pas dépendantes de la position épistémique de l'interlocuteur.

À la lumière de cette discussion, nous suggérons qu'il existe, en français québécois, deux sous-types d'exclamatives, les exclamatives qui sont simplement factives, comme les exclamatives avec *assez*, et les exclamatives qui, en plus d'être factives, véhiculent un sens qui porte spécifiquement sur la position épistémique de l'interlocuteur, comme les exclamatives en *-tu* et *donc*.

Ces deux types sémantiques d'exclamatives sont aussi attestés en français standard (FS). En effet, les phrases en (147) et (148) qui sont reconnues comme des constructions exclamatives (Milner, 1978; Beyssade, 2009) se comportent comme les exclamatives avec *assez* en français québécois puisqu'elles sont parfaitement acceptables même quand elles suivent un énoncé qui implique que l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement du locuteur.

(147) Vous ne l'aviez pas vue ce soir-là, mais qu'elle était belle !

(148) Vous ne l'avez jamais rencontrée, mais quelle beauté incroyable !

Toutefois, en (149), la construction exclamative *était-elle belle*²² se comporte comme les exclamatives en *-tu* et *donc* puisqu'elle ne peut suivre un énoncé qui implique que l'interlocuteur n'est pas en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur.

(149) #Vous ne l'aviez pas vue ce soir-là, mais était-elle belle!

Si les deux types sémantiques d'exclamatives sont attestés en français québécois et en français standard, et que les exclamatives V1 en allemand véhiculent aussi un sens sur la position épistémique de l'interlocuteur, nous croyons que la distinction que nous avons soulignée en français québécois n'est pas triviale par rapport à la grammaire des actes de langage ni, d'ailleurs, une particularité du français québécois et qu'en ce sens, il est pertinent d'en tenir compte dans la description et la modélisation de la grammaire des actes illocutoires exclamatifs et de leurs constructions correspondantes.

²² Le statut d'exclamative d'une construction comme *Était-elle belle* peut sembler douteux puisqu'elle ressemble à une simple question rhétorique. Nous soulignons qu'elle dénote un haut degré (i) et qu'elle engage le locuteur envers le jugement qu'elle véhicule (ii). Par contre, soumise au test HWAM, elle ne se comporte pas comme les constructions factives (iii).

(i) *Était-elle belle # mais pas incroyablement belle!*

(ii) *Était-elle belle # mais je ne la trouve pas jolie!*

(iii) A : *Était-elle belle, ce soir-là!*

B : *?Un instant, je ne savais pas qu'elle était belle ce soir-là.*

5.5 Résumé

Nous avons présenté dans ce chapitre différents tests qui ont mis en lumière les distinctions sémantiques et pragmatiques entre les exclamatives en *-tu* et *donc* d'une part et les exclamatives en *assez* d'autre part. Notamment, nous avons montré qu'au moyen d'une exclamative en *-tu* et *donc*, le locuteur attribue son propre jugement à son interlocuteur. Nous avons suggéré que ce sens peut être dérivé d'un autre sens commun aux exclamatives en *-tu* et *donc* et absent des exclamatives en *assez* et que nous avons provisoirement analysé comme une implicature conventionnelle concernant la position épistémique de l'interlocuteur qui doit être en mesure de corroborer le jugement du locuteur. Nous avons montré que cette implicature conventionnelle a un impact sur les conditions de félicité des actes de langage exclamatifs accomplis au moyen des exclamatives en *-tu* et *donc*. En effet, les exclamatives en *-tu* et *donc* sont inadéquates dans des contextes où l'interlocuteur ne peut corroborer le jugement exprimé par le locuteur au moyen de l'exclamative. À partir de cette analyse, nous avons suggéré qu'il existe deux sous-types de constructions exclamatives en français québécois, et nous avons montré que ces deux sous-types existent également en français standard. Enfin, nous avons souligné qu'en dépit de la classification que nous avons proposée pour les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*, les critères d'identification normalement utilisés pour les exclamatives (factivité, expressivité, orientation vers le locuteur et évaluativité) demeurent pertinents, en regard des données que nous avons présentées, puisqu'ils permettent d'identifier toutes les constructions appartenant au type de phrase exclamatif.

Au chapitre qui suit, nous discutons des implications de notre analyse pour la théorie des types de phrase, le projet cartographique en syntaxe générative et la description du français québécois.

Chapitre 6

Discussion

6.0 Présentation du chapitre

Nous avons jusqu'à maintenant concentré notre discussion sur les différences entre les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* qui sont pertinentes dans le cadre de la recherche sur la grammaire des actes de langage dans une perspective typologique. Nous avons montré que les exclamatives en *-tu* et *donc* véhiculent des sens absents des exclamatives avec *assez* et, en accord avec l'hypothèse de Brandner (2010), nous avons suggéré que ces sens doivent être pris en considération dans la modélisation de la grammaire des actes de langage sans pour autant abandonner les critères d'identification des exclamatives traditionnellement utilisés. Nous avons jusqu'à maintenant volontairement omis d'analyser trois aspects des données sur lesquelles nous nous sommes penchée.

D'abord, à la section 3.1, nous avons mentionné que les exclamatives en *-tu* partagent avec les interrogatives totales en *-tu* une structure manifeste identique. De la même façon, les exclamatives en *assez* partagent avec des déclaratives dénotant des degrés, une structure manifeste identique. En regard de la théorie des types de phrase telle que conçue par Sadock et Zwicky (1985), Reis (1999), Zanuttini et Portner (2003) et Portner (2004), l'identité des structures interrogatives/exclamatives d'une part et déclaratives/exclamatives d'autre part n'est pas triviale, nous verrons donc dans un premier temps en quoi notre analyse fournit un argument en faveur de cette théorie des types de phrase.

Ensuite, nous avons également souligné brièvement que plusieurs hypothèses peuvent expliquer la distribution concurrente des marqueurs exclamatifs *-tu* et *donc*. Parmi les

hypothèses que nous avons soulignées à titre d'exemple, nous avons mentionné que l'impossibilité pour *-tu* et *donc* d'apparaître dans la même proposition pouvait signifier que ces deux marqueurs sont en compétition pour une même position syntaxique non manifeste, laquelle n'est jamais occupée par le marqueur exclamatif *assez*. Nous étoffons ici cette suggestion dans le cadre du projet cartographique en syntaxe générative (Rizzi, 1997; Cinque, 1999, Cinque et Rizzi, 2008)

Enfin, nous avons mentionné très rapidement à la section 3.1 que les jugements sur la cooccurrence des marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez* sur lesquels nous avons basé notre analyse sont sujets à une certaine variation. Comme la variation dans les jugements n'avait pas d'impact sur notre hypothèse quant à l'existence de deux types de constructions exclamatives en FQ, nous n'avons pas tenu compte de ce phénomène dans notre analyse. Nous concluons ce dernier chapitre par une discussion sur la variation des jugements quant à la distribution des marqueurs *-tu*, *donc* et *assez* et ses implications pour la description de la grammaire du français québécois.

6.1 Approche dérivationnelle et critères distinctifs des actes illocutoires

Nous avons suggéré, à la section 5.3.2, que l'implicature conventionnelle concernant la position épistémique de l'interlocuteur déclenchée par les exclamatives en *-tu* et *donc* (et absente des exclamatives en *assez*) doit être prise en compte dans la modélisation de la grammaire des actes de langage. Dans la section qui suit, nous étoffons cette suggestion par rapport à l'approche dérivationnelle des types de phrase. Nous le rappelons, l'approche dérivationnelle vise à déterminer la relation que les types de phrases entretiennent entre eux en ce qu'elle prévoit que les propriétés des types de phrase mineurs doivent être dérivées des

propriétés des types de phrase majeurs (Sadock et Zwicky, 1985; Reis, 1999, Zanuttini et Portner 2003; Portner 2004). Elle vise également à déterminer l'ensemble des propriétés définitoires d'un type de phrase qui sont nécessaires et essentielles à la dérivation compositionnelle de la sémantique discursive d'une expression linguistique (Reis, 1999, Zanuttini et Portner 2003; Portner 2004). Ce second objectif de l'approche dérivationnelle s'inscrit dans un cadre d'analyse formelle de la modélisation de la grammaire des actes de langage (Stalnaker, 1978; Karttunen, 1977, Portner 2004). Nous nous contentons ici d'expliquer en quoi notre analyse des exclamatives en FQ et la typologie qui en découle constituent un argument en faveur de l'approche dérivationnelle dans une perspective principalement typologique, considérant que les propriétés distinctives des types de phrase, en vertu de leur caractère distinctif, devraient être considérées dans une analyse formelle de la sémantique discursive de ces différents types de phrase.

6.1.1 Des types de phrase majeurs aux types de phrase mineurs

Nous commençons notre discussion des implications de notre analyse pour la théorie des types de phrase dans la perspective où elle permet d'établir une corrélation entre certains types de phrase majeurs (interrogative et déclarative) et les sous-types de constructions exclamatives que nous avons proposés.

À la section 3.1, nous avons mentionné que les exclamatives en *-tu* partagent avec les interrogatives totales en *-tu* une structure manifeste identique (150).

- (150) a. Elle est-tu belle?
b. Elle est-tu belle!

Fait remarquable, les interrogatives et les exclamatives en *-tu* partagent une même propriété sémantique: elles véhiculent toutes deux une implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur. Dans le cas des exclamatives, cette propriété sémantique est saillante et distinctive puisqu'elle n'est pas partagée par toutes les exclamatives, alors que dans le cas des interrogatives, elle peut être considérée triviale. En effet, un locuteur, s'il énonce de bonne foi et avec sincérité une interrogative dont la force illocutoire est celle de la question, doit présumer de son interlocuteur que celui-ci est en mesure de lui répondre (Searle, 1979). Nécessairement, donc, un locuteur ne peut formuler une interrogative après avoir affirmé que son interlocuteur n'est pas dans la position épistémique requise pour lui répondre comme en témoigne l'incohérence de la phrase en (151).

(151) #Tu l'a jamais vue, mais elle est-tu belle?

De la même façon, les exclamatives en *assez* partagent avec les déclaratives dénotant des degrés, une structure manifeste identique (152).

(152) a. Je l'ai assez trouvée belle.
b. Je l'ai assez trouvée belle!

Remarquablement, les exclamatives avec *assez* ne véhiculent pas de sens sur la position épistémique de l'interlocuteur, à l'instar des déclaratives qui servent les assertions. En effet, un locuteur, s'il énonce de bonne foi et avec sincérité une déclarative dont la force illocutoire est celle de l'assertion, doit présumer de son interlocuteur que celui-ci ignore le contenu de l'assertion puisque l'objectif d'une assertion est de donner de l'information nouvelle. Il n'y a

pas de déclaratives assertives²³ qui signalent au moyen d'une stratégie grammaticale (prosodique, syntaxique ou morphologique) la position épistémique de l'interlocuteur²⁴ (Gunlogson, 2003). Cette corrélation entre interrogatives en *-tu*/exclamatives en *-tu* et l'interlocuteur savant d'une part et déclaratives/exclamatives en *assez* et l'interlocuteur ignorant d'autre part n'est pas triviale et est également attestée en français standard et en allemand. Nous présentons les exemples pertinents ci-dessous.

Comme nous l'avons montré à la section 5.2, certaines exclamatives en français standard déclenchent, comme les exclamatives en *-tu* et *donc*, une implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur. Ces exclamatives ont une structure manifeste identique à celles des interrogatives totales avec inversion sujet-verbe (153).

- (153) a. Était-elle belle!
b. Était-elle belle?

Il est impossible pour un locuteur d'énoncer la phrase en (153a) après avoir reconnu que son interlocuteur n'est pas dans une position épistémique adéquate pour corroborer le jugement exprimé par l'exclamative (154).

- (154) #Vous ne la connaissiez pas à l'époque, mais était-elle belle!

À l'instar des exclamatives en *assez*, certaines exclamatives en français standard ne véhiculent pas d'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur. Ces

²³ Gunlogson (2003) démontre que les déclaratives avec une intonation montante utilisées avec la force d'une question ont la propriété d'engager l'interlocuteur envers leur contenu vériconditionnel, à l'instar des questions et des exclamatives en *-tu* et *donc*.

²⁴ La distinction entre l'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur et le caractère présupposé de certains contenus est particulièrement pertinente ici puisqu'en dépit du fait que les déclaratives puissent véhiculer du contenu présupposé, si elles servent véritablement d'assertions, elles ne peuvent encoder un sens signalant que l'interlocuteur connaît déjà l'entièreté du contenu propositionnel de la déclarative.

exclamatives partagent certaines similarités avec les complétives déclaratives (entre crochets en 155b) (155).

- (155) a. Qu'elle était belle!
b. Je ne savais pas [qu'elle était belle].

Naturellement, il est possible pour un locuteur, d'énoncer la phrase en (155a) après avoir explicitement reconnu que son interlocuteur n'est pas dans une position épistémique adéquate pour corroborer le jugement exprimé par l'exclamative comme en témoigne l'adéquation de la phrase en (156).

- (156) Vous ne la connaissiez pas à l'époque, mais qu'elle était belle!

Et finalement, Brandner (2010) a démontré que les exclamatives V1 en allemand, qui partagent leur structure manifeste avec les interrogatives totales (157) (cf. section 5.4) ont, à l'instar des interrogatives totales, la propriété d'encoder grammaticalement la position épistémique de l'interlocuteur.

- (157) Ist Syntax einfach!/?
V1E Is syntax easy!/?
(Comme la syntaxe est facile!)

Comme la corrélation entre interrogative totale/exclamative et l'interlocuteur savant d'une part et déclarative/exclamative et l'interlocuteur ignorant d'autre part est attestée en FQ, en FS et en allemand, nous croyons qu'elle n'est pas fortuite et signale une grammaticalisation de la connaissance de l'interlocuteur. En d'autres termes, les différentes structures qui servent les actes de langage exclamatifs peuvent être corrélées systématiquement aux structures des types de phrase majeurs correspondant par rapport à la grammaticalisation de la connaissance

de l'interlocuteur²⁵. Le tableau XVII ci-dessous résume les données que nous avons présentées dans cette section.

	FQ		FS		Allemand	
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur
Interlocuteur savant	Interro <i>-tu</i>	Excl <i>-tu</i>	Interro Inv suj/v	Excl Inv suj/v	Interro V1	Excl V1
Interlocuteur ignorant	Décl <i>assez</i>	Excl <i>assez</i>	Décl comp	Décl comp	?	?

Tableau XVII : Distribution des types de phrase par rapport à la connaissance de l'interlocuteur

Légende : *Interro* = interrogative, *Excl* = exclamative, *Décl* = déclarative, *comp* = complétive, *Inv suj/v* = inversion sujet/verbe

Nous considérons que notre analyse constitue un argument en faveur de l'approche dérivationnelle telle que conçue par Sadock et Zwicky (1985), Reis (1999), Zanuttini et Portner (2003) et Portner (2004) en ce qui a trait aux fait qu'on puisse dériver les propriétés des types de phrase mineurs des propriétés des types de phrase majeur.

6.1.2 De la phrase à l'acte de langage

Nous le rappelons, l'approche dérivationnelle à la Reis (1999) et Zanuttini et Portner (2003), Portner (2004) prévoit qu'on puisse dériver la force illocutoire d'une phrase de façon compositionnelle à même les éléments de la structure d'une phrase.

²⁵ Par contre, l'association question/exclamation/interlocuteur savant est restreinte aux constructions qui partagent des caractéristiques grammaticales des interrogatives totales. Si les exclamatives *qu-* partagent avec les interrogatives *qu-* certaines propriétés morphologiques (i), elles ne véhiculent toutefois pas d'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur comme en témoigne la cohérence de la phrase en (ii) qui démontre qu'un locuteur peut énoncer une exclamative *qu-* après avoir reconnu l'ignorance de son interlocuteur sans se contredire.

(i) a. Quel langage (étrange) parle-t-il?
b. Quel langage (étrange) il parle!

(ii) Vous ne l'aviez jamais entendu discourir, mais quel langage (étrange) il parlait!

Nous ne sommes pas en mesure, actuellement, de formuler une explication pour ce phénomène.

L'hypothèse de Zanuttini et Portner (2003) que nous avons présentée à la section 2.2 s'inscrit exactement dans cette perspective. Nous le rappelons, Zanuttini et Portner ont proposé, à partir de données sur les exclamatives *qu-* en paduan, que la force des exclamatives consiste en un élargissement (*widening*) du domaine de la conversation. Cet élargissement consiste à introduire dans le FC des degrés, pour une propriété scalaire, qui n'étaient pas considérés avant l'énonciation de l'exclamative mais qui, en vertu du caractère factif des exclamatives, doivent être tenus pour vrais. Cette analyse nous semble incompatible avec l'analyse que nous avons présentée pour les exclamatives en *-tu* et *donc*. En effet, considérant que les exclamatives en *-tu/donc* véhiculent une implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur, et conséquemment, que le locuteur, en énonçant une exclamative en *-tu/donc* croit que son interlocuteur connaît déjà le degré devant lequel il s'exclame, la contribution des exclamatives en *-tu/donc* au FC ne peut pas être constituée de nouveaux degrés. La force des exclamatives en *-tu* et *donc* ne peut être celle de l'élargissement du domaine. En outre, considérant que les conditions de félicité des exclamatives en *-tu* et *donc* sont différentes des conditions de félicité des exclamatives *qu-* (cf. note de bas de page 25), il ne serait pas surprenant que les exclamatives en *-tu/donc* se distinguent des exclamatives *qu-* en ce qui a trait à leur contribution au contexte de la conversation.

Il faudra donc vérifier dans une future recherche dans quelle mesure la factivité, l'évaluativité et l'expressivité interagissent et contribuent ensemble à la sémantique discursive de toutes les constructions exclamatives. Il faudra également établir en quoi l'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur module la contribution des exclamatives dérivées des interrogatives totales au FC et influence le rapport que ces

exclamatives entretiennent avec le contexte global de la conversation, dans un modèle formel de la grammaire des actes de langage.

6.2 Modélisation de la force exclamative en syntaxe

Dans la présentation du cadre théorique au chapitre 2, nous avons très brièvement mentionné que l'approche dérivationnelle telle que définie par Reis (1999) repose sur l'hypothèse en syntaxe générative selon laquelle une partie de la phrase, notamment le domaine du complémenteur, constitue le site de l'interprétation de la phrase en tant qu'objet du discours (Chomsky, 1995; Rizzi, 1997). La structure des phrases en syntaxe générative est modélisée à partir de deux principes structuraux : (i) les phrases sont des structures hiérarchiques articulées à partir de projections, (ii) ces projections sont récursives. Chaque projection possède une tête qui peut être lexicale ou fonctionnelle. Les têtes fonctionnelles peuvent être manifestes, comme c'est le cas pour certains complémenteurs, ou non manifestes, auquel cas on détermine leur présence de façon déductive à partir de la distribution des éléments de la phrase. Depuis Rizzi (1997), on considère que la projection du complémenteur peut être scindée en différentes projections fonctionnelles qui encodent la structure informationnelle de la phrase. Là où on considèrerait qu'il n'existait qu'une seule position syntaxique, on considère aujourd'hui qu'il y en a plusieurs. Selon Rizzi (1997), le CP scindé, c'est-à-dire la périphérie gauche de la phrase, est structuré comme en (158) où la projection la plus haute encode la force illocutoire de l'expression linguistique et enchâsse consécutivement les éléments en position de focus, les éléments en position de topic, un autre type de focus puis, finalement, le caractère plus ou moins fini du verbe de la phrase.

(158) [Force [Foc [Top (Foc) [Fin...]]]]

Le projet lancé par Rizzi (1997) vise donc à modéliser la périphérie gauche de la phrase dans la perspective où toutes les informations concernant la sémantique du discours y sont encodées et rendues interprétables. Dans la prochaine section, nous présentons les données concernant les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* qui pourraient fournir des pistes de recherches sur la périphérie gauche des exclamatives. Notre discussion fera appel à la notion d'ordre relatif sur laquelle s'est appuyé Cinque (1999), entre autres. Cette notion d'ordre relatif désigne l'ordonnement des morphèmes qui, dans la périphérie gauche de la phrase par exemple, contribuent à la sémantique discursive de la phrase. L'ordre relatif des projections fonctionnelles dans la périphérie gauche de la phrase est motivé syntaxiquement en ce qu'il tient compte de l'ordonnement manifeste des morphèmes pertinents, et la nature des projections fonctionnelles est basée sur la sémantique de ces morphèmes.

6.2.1 Analyses antérieures sur la syntaxe des exclamatives

On peut partager les propositions pour la périphérie gauche des constructions exclamatives selon la façon dont elles encodent la force illocutoire dans la syntaxe. Certains auteurs estiment que la force illocutoire est encodée de façon biunivoque par un morphème unique (Sadock et Zwicky, 1985; Rizzi, 1997; Cinque, 1999; Adger, 2003; Gutierrez-Rexach, 2008), lequel est légitimé par une projection fonctionnelle Force au plus haut point de la hiérarchie des têtes fonctionnelles de la périphérie gauche de la phrase. Nous nommons cette approche, l'approche A. D'autres estiment plutôt que la force illocutoire n'a pas besoin d'être encodée de façon intègre et biunivoque dans une projection fonctionnelle unique (Reis, 1999; Zanuttini et Portner, 2003; Brandner 2010) (tel que suggéré par l'approche dérivationnelle dont nous avons discutée à la section précédente). Nous nommons cette approche, l'approche B. La

recherche sur les propriétés des types de phrase en syntaxe est d'abord articulée, naturellement, sur les contraintes syntaxiques qui régissent l'ordre des mots de la phrase. Ainsi, une approche syntaxique stricte vise d'abord et avant tout à modéliser les éléments qui font d'une expression linguistique qu'elle est interprétable comme objet du discours par rapport à ces contraintes syntaxiques. Dans cette perspective, notre objectif est de démontrer que les données du français québécois que nous avons présentées peuvent fournir des indices sur l'ordonnement des projections fonctionnelles impliquées dans la dérivation de la force illocutoire dans la périphérie gauche de la phrase. Nous basons notre discussion sur deux analyses des exclamatives en *-tu* et *donc* (Vinet, 2001) et *assez* (Boivin et Valois, 2009). À partir de ces analyses et considérant certaines données que nous avons présentées dans ce mémoire, nous esquissons un ordonnancement des projections fonctionnelles qui doivent apparaître dans la périphérie gauche des exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez*. Nous commençons par présenter les structures proposées par Vinet (2001) et Boivin et Valois (2009).

Vinet (2001) a proposé pour les exclamatives en *-tu* et *donc* les structures présentées en (159).

- (159) a. $_{\text{ForceP}} [[_{\text{EvalP}} \text{est-tu}] [_{\text{FP}} \text{elle... TP}[t_v\dots]]$
 b. $_{\text{ForceP}} [[_{\text{EvalP}} [\text{donc Eval}] \dots \text{TP} [\text{elle est } _{\text{AP}} [_{\text{DegP}} [\text{done}] \text{fine}]]]]$

Dans ces structures, le caractère évaluatif des exclamatives en *-tu* et *donc* (associé aux morphèmes *-tu* et *donc*) est légitimé par une projection EvalP enchâssée sous la projection ForceP, ce qui situe Vinet (2001) dans l'approche A.

Inspirés de l'analyse de Vinet (2001), Boivin et Valois (2009) ont proposé deux structures possibles pour les exclamatives en *assez*, dans lesquelles le caractère évaluatif de l'exclamative en *assez* et associé au morphème *assez* est également légitimé par une projection

EvalP (160). Boivin et Valois (2009) n'incluent pas, dans leur proposition, de projection ForceP, à la différence de Vinet.

- (160) a. [_{EvalP} Op_i [IP J'ai assez_i parlé [pp à une belle fille] hier!]]
b. [_{EvalP} assez_i [IP J'ai t_i parlé [pp à une belle fille] hier!]]

En (159a-b) et (160b), les marqueurs *-tu*, *donc* et *assez* sont déplacés sous EvalP alors qu'en (160a), l'interprétation du marqueur évaluatif exclamatif *assez* est légitimée par un opérateur sous EvalP qui lie *assez* dans la position où il est généré, soit entre l'auxiliaire et le verbe. Dans le cas des structures proposées par Vinet (2001), l'ordre des mots est généré par mouvements successifs vers la gauche alors que dans le cas des structures proposées par Boivin et Valois (2009), les mouvements sont non manifestes et la structure manifeste correspond à une étape dans la dérivation complète de la phrase. Indépendamment des différents mécanismes auxquels ont recours l'une et l'autre des deux analyses, il nous importe de souligner que les deux structures proposées font appel à une même projection fonctionnelle dans la périphérie gauche : EvalP. Nous retenons donc de ces analyses ce qu'elles ont en commun, c'est-à-dire l'existence d'une projection fonctionnelle dans la périphérie gauche des exclamatives associée à leur caractère évaluatif.

L'analyse de Boivin et Valois (2009) repose en grande partie sur les jugements que ceux-ci rapportent et qui diffèrent des jugements sur lesquels nous nous appuyons. En effet, selon Boivin et Valois (2009), *-tu* et *assez* ne peuvent apparaître dans la même proposition (161) (Boivin et Valois, 2009 : 7), les auteurs considèrent donc que *-tu* et *assez* doivent être en concurrence pour une même position syntaxique à un moment ou un autre de la dérivation des exclamatives.

- (161) *Y est-tu assez beau! (Le jugement rapporté ici est celui de Boivin et Valois 2009, et non le nôtre.)

Notre analyse repose sur des jugements exactement contraires à ceux rapportés par Boivin et Valois (2009). Tout particulièrement, nous avons démontré à plusieurs reprises que *-tu* et *assez* sont compatibles et qu'ils n'ont pas les mêmes propriétés sémantiques (cf. chapitre 3). La structure que nous proposons diffère donc de celle proposée par Vinet (2001) puis reprise par Boivin et Valois (2009) et en ce qu'elle est plus complexe puisqu'elle doit accommoder la diversité sémantique des exclamatives que notre analyse a révélée. Dans la prochaine section, nous rappelons les sens associés aux marqueurs exclamatifs, puis nous présentons l'ordre relatif des projections fonctionnelles associées à ces sens dans le cadre de l'approche cartographique en syntaxe générative.

6.2.3 Identité et ordonnancement des projections fonctionnelles associées à l'exclamativité en FQ

Il nous semble remarquable que trois des critères distinctifs des exclamatives marquent leur ancrage contextuel. En effet, le caractère évaluatif des exclamatives est directement lié au standard de référence fixé dans le contexte de la conversation, leur caractère expressif est directement lié à la perspective du locuteur et l'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur pour les exclamatives en *-tu* et *donc* est une croyance du locuteur à propos de son interlocuteur. Pour cette raison, nous considérons que ce sont ces sens qui doivent être représentés dans la périphérie gauche des constructions exclamatives. Nous avons montré également que ces sens sont directement liés à la présence, dans les exclamatives, des marqueurs *-tu*, *donc* et *assez* et qu'ils sont distribués tel que présenté dans le tableau XVIII.

	Exclamatives 1 <i>-Tu/Donc</i>	Exclamatives 2 <i>Assez</i>
Orientation vers le locuteur	[+orienté vers le locuteur]	[+orienté vers le locuteur]
Évaluativité	[+évaluatif]	[+évaluatif]
Interlocuteur savant	[+interlocuteur]	[-interlocuteur]

Tableau XVIII : Distribution des sens associés à l'exclamativité dans les marqueurs *-tu, donc* et *assez*

Ceci signifie que *-tu* et *donc* sont marqués [+interlocuteur], [+évaluatif] et [+orienté vers le locuteur] et *assez* est marqué [+évaluatif] et [+orienté vers le locuteur]. Remarquablement, l'association de certains de ces sens aux marqueurs exclamatifs *-tu, donc* et *assez* n'est pas purement arbitraire ni limitée à leur usage exclamatif. En effet, comme *-tu* est une particule interrogative, il est toujours associé au sens sur la position épistémique de l'interlocuteur et est toujours marqué [+interlocuteur]. De la même façon, et comme nous l'avons mentionné à la présentation des données en 3.1, dans les interrogatives, *donc* peut signaler que l'information requise dans la question a déjà été connue du locuteur et est momentanément oubliée (Dostie, 2013) (162).

(162) C'est quoi, donc, son nom? (= Quel est son nom que j'ai déjà su?)

Comme *donc* peut signaler la connaissance du locuteur dans les interrogatives et la connaissance de l'interlocuteur dans les exclamatives, nous suggérons qu'il porte les traits sous-spécifiés [\pm interlocuteur] et [\pm locuteur]. Finalement, comme *assez* est toujours associé à la modification de degré, on peut postuler qu'il possède un trait [+évaluatif].

Nous avons mentionné en début de section que la notion d'ordre relatif repose sur la corrélation entre certaines propriétés syntaxiques et sémantiques des mots dans la phrase. Nous avons énuméré ci-haut succinctement les propriétés sémantiques des marqueurs exclamatifs sur lesquels nous appuyons la discussion sur l'ordonnement des projections

fonctionnelles dans la périphérie gauche des exclamatives en FQ. Nous poursuivons avec la présentation de l'ordre relatif des marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez*.

Nécessairement, parce que *-tu* est enclitique, il doit apparaître devant *assez* (163).

- (163) a. *Elle est assez -tu belle!
b. Elle est-tu assez belle!

Donc, pour sa part, a une plus grande mobilité que *-tu* et peut apparaître derrière le verbe, directement devant la cible lexicale qu'il intensifie (164).

- (164) Je l'ai trouvé donc beau!

En dépit de sa mobilité, *donc* ne peut apparaître derrière *assez* (165a) mais il est parfaitement acceptable s'il est placé devant *assez* (165b).

- (165) a. *Elle est assez donc belle!
b. Elle est donc assez belle!

L'ordre des projections fonctionnelles dans la périphérie gauche devrait donc rendre compte de l'ordre relatif des marqueurs exclamatifs dans leur position manifeste (166).

- (166) *-tu/donc* > *assez*

Maintenant, sachant que les exclamatives sont toutes évaluatives et que l'évaluativité est la seule propriété des exclamatives qui persiste lorsque celles-ci peuvent être enchâssées sous des prédicats de jugement (167), nous suggérons que la projection fonctionnelle associée à l'évaluativité soit la plus basse dans la hiérarchie des têtes fonctionnelles liées à l'exclamativité.

- (167) Marie pense que Jean a donc/assez épousé une belle fille.

Dans ce contexte, bien que *donc* et *assez* dénotent toujours le caractère évaluatif de la complétive dans laquelle ils apparaissent, la complétive n'est pas orientée vers le locuteur et

est systématiquement orientée vers le sujet, indépendamment de la référence du sujet (locuteur, interlocuteur, ou tiers). C'est ce que démontre l'acceptabilité de la phrase en (168) où le locuteur affirme un jugement opposé au jugement dénoté par la complétive *Jean a donc/assez épousé une belle fille* sans se contredire.

(168) Marie pense que Jean a donc/assez épousé une belle fille. Moi, je la trouve moche.

À ce propos, nous avons souligné, à la section 4.4.2.2 qu'il y a lieu de remettre en question le caractère exclamatif des complétives faisant intervenir *donc* et *assez* puisque celles-ci ne sont pas orientées vers le locuteur. En effet, dans ce contexte, elles ne traduisent pas l'état psychologique du locuteur. Ce phénomène est d'ailleurs conforme avec l'hypothèse selon laquelle les complétives n'ont pas de force illocutoire indépendante et, conséquemment, ont une périphérie gauche réduite en comparaison de celle des propositions matrices (Zanuttini et Portner, 2003). Comme le seul sens lié à la sémantique discursive des exclamatives qui persiste quand les exclamatives en *donc* et *assez* sont enchâssées est le sens d'évaluativité, nous considérons que celui-ci doit être encodé au plus bas de la hiérarchie des têtes fonctionnelles pertinentes pour la force exclamative dans la périphérie gauche de la phrase.

Suivant le même raisonnement, nous considérons également que puisque toutes les exclamatives sont orientées vers le locuteur, la projection fonctionnelle associée à l'orientation vers le locuteur soit située plus haut que la projection fonctionnelle associée à l'évaluativité. Finalement, comme le sens sur la position épistémique de l'interlocuteur n'est présent que dans les exclamatives en *-tu* et *donc*, et que *-tu* et *donc* doivent toujours précéder *assez*, nous suggérons que la projection fonctionnelle qui lui est associée domine toutes les autres projections fonctionnelles associées à l'ancrage contextuel des constructions exclamatives.

L'une des raisons pour lesquelles l'évaluativité et l'orientation vers le locuteur doivent être légitimées par des projections fonctionnelles sous la projection fonctionnelle associée à la position épistémique de l'interlocuteur concerne le fait que *-tu, donc* et *assez* signalent tous ces deux sens. Si, par exemple, les marqueurs exclamatifs sont légitimés par les projections fonctionnelles pertinentes en étant déplacées sous celles-ci par mouvements non manifestes successifs, il faut nécessairement que les projections fonctionnelles communes aux exclamatives en *-tu, donc* et *assez* soient plus basses que la projection fonctionnelle commune à *-tu* et *donc* afin qu'*assez* ne soit jamais dans la position syntaxique associée à la position épistémique de l'interlocuteur. L'ordre relatif des projections fonctionnelles devrait donc être celui présenté en (169).

- (169) Position épistémique de l'interlocuteur > Orientation vers le locuteur
>Évaluativité

À partir de cet ordre relatif, nous suggérons que la périphérie gauche des constructions exclamatives en *-tu* et *donc* devrait contenir la structure proposée en (170) et la périphérie gauche des constructions exclamatives en *assez* devrait contenir la structure proposée en (171).

- (170) InterlocuteurP[*-tu/donc*_i [Vers locP *-tu/donc*_i [EvaluativitéP *-tu/donc*_i [IP...]]]

- (171) [Vers locP *assez*_j [EvaluativitéP *assez*_j [IP...]]]

Nous soulignons que nous avons volontairement omis d'inclure dans les hiérarchies proposées en (170-171), une projection fonctionnelle associée à la force illocutoire exclusivement, considérant les constructions en *-tu* et *donc*, si elles sont déjà marquées comme étant [+évaluative], [+orientées vers le locuteur], [+interlocuteur savant] ne peuvent être interprétées que comme des constructions exclamatives. En ce qui concerne les constructions

avec *assez*, nous ne sommes pas certaine que les projections fonctionnelles marquant la construction comme [+évaluative], [+orientée vers le locuteur] suffisent à l'interprétation exclamative. Peut-être une projection encodant la factivité est-elle nécessaire dans ce cas, mais comme les données que nous avons présentées ne permettent pas de déterminer où cette projection se situerait dans la structure, nous l'avons simplement omise.

Malheureusement, la périphérie gauche de la phrase en français québécois étant difficilement observable, nous nous en tenons à une simple suggestion sur l'ordre relatif des projections fonctionnelles nécessaires à l'interprétation des exclamatives en tant qu'objet du discours. Les structures suggérées en (170) et (171) pourraient néanmoins être vérifiées dans les constructions exclamatives dans certaines langues dont la périphérie gauche est manifeste. Si elles sont justes, toutes les exclamatives véhiculant un sens sur la position épistémique de l'interlocuteur devraient montrer les effets syntaxiques de la présence d'une projection fonctionnelle encodant ce sens dans la périphérie gauche de la phrase. De la même façon, toutes les exclamatives évaluatives devraient montrer les effets syntaxiques de la présence de projections fonctionnelles encodant les sens d'évaluativité et d'orientation vers le locuteur dans la périphérie gauche de la phrase. Ces effets devraient témoigner de la hiérarchie que nous avons proposée ci-haut. Non seulement une telle étude pourrait-elle valider notre hypothèse sur la structure de la périphérie gauche des exclamatives, mais elle permettrait également de vérifier la corrélation que nous avons établie à la section 6.1.1 concernant la relation entre les types de phrase majeurs et mineurs par rapport à la position épistémique de l'interlocuteur. En effet, notre analyse prédit que tous les types de phrase qui dénotent la position épistémique de l'interlocuteur devraient avoir dans leur périphérie gauche la projection fonctionnelle

[InterlocuteurP], laquelle devrait dominer une bonne partie, sinon toute la périphérie gauche de la phrase.

6.3 *Donc*, un marqueur exclamatif instable

Lors de la présentation des données au chapitre 3, nous avons indiqué que les jugements rapportés quant à la distribution du marqueur exclamatif *donc* ne font pas l'unanimité chez les locuteurs consultés. Nous reproduisons ci-dessous les jugements rapportés à la section 3.1.

(172) Marie a-tu assez acheté un beau char!

(173) Marie a donc assez acheté un beau char!

(174) *Marie a tu donc acheté un beau char!

Tous les locuteurs consultés jugent que *-tu* et *assez* peuvent apparaître ensemble (172), la majorité des locuteurs consultés jugent que *donc* et *assez* peuvent apparaître ensemble (173), et la majorité des locuteurs consultés jugent que *-tu* et *donc* ne peuvent apparaître ensemble (174). Toutefois, quelques locuteurs sont en désaccord avec les jugements rapportés ci-haut et jugent que *-tu* et *donc* peuvent apparaître ensemble (175) et que *donc* et *assez* ne peuvent apparaître ensemble (176).

(175) Marie a-tu donc acheté un beau char.

(176) *Marie a donc assez acheté un beau char.

Dans notre discussion, nous avons volontairement mis de côté le phénomène de variation dans les jugements parce que s'il a un impact sur la description de la grammaire du français québécois en ce qui a trait à l'identité des marqueurs exclamatifs, il n'a pas d'impact sur notre hypothèse, à savoir qu'il existe deux types de constructions exclamatives en FQ. En effet, le seul jugement qui fasse réellement l'unanimité parmi les locuteurs consultés est celui

rapporté en (172), c'est également le jugement le plus important pour notre analyse puisque c'est celui-là qui suggère qu'il existe deux types de constructions exclamatives en FQ, l'une marquée par *assez* et l'autre par *-tu*. Avant de clore définitivement notre discussion sur les constructions exclamatives en FQ, nous jugeons nécessaire de discuter brièvement du phénomène de variation observé.

Dans notre analyse, nous avons établi une corrélation entre la distribution des marqueurs *-tu* et *donc* et le fait que ceux-ci déclenchent ce que nous avons provisoirement analysé comme une implicature conventionnelle portant sur la position épistémique de l'interlocuteur. Nous avons également mentionné que dans les constructions interrogatives, *donc* signale une connaissance antérieure du locuteur. Nous lui avons alors attribué les traits sous-spécifiés [\pm locuteur] et [\pm interlocuteur]. Nous avons également suggéré, à la section 6.2, que *-tu* et *donc* sont en concurrence pour une même position syntaxique non manifeste dans la périphérie gauche de la phrase.

Suivant ce même raisonnement, comme pour certains locuteurs, *donc* est incompatible avec *assez* mais compatible avec *-tu*, il y a tout lieu de penser que, dans ces cas, *donc* est en concurrence avec *assez* pour une même position syntaxique et qu'il ne peut pas atteindre la position syntaxique occupée par *-tu*. Ceci suggère que dans la grammaire des locuteurs qui jugent la cooccurrence de *-tu* et *donc* grammaticale, *donc* porte simplement le trait qu'il a dans les interrogatives, c'est-à-dire [+locuteur].

Il y aurait alors deux *donc* dans la grammaire du français québécois. *Donc*₁ qui est non spécifié pour les traits [\pm locuteur] et [\pm interlocuteur] et possède les mêmes propriétés que *-tu* dans les exclamatives, et *donc*₂ qui porte le trait [+locuteur] et possède les mêmes propriétés qu'*assez* dans les exclamatives. En regard de la typologie des constructions exclamatives

présentées dans le tableau XIV et reproduite ci-dessous dans le tableau XIX, *donc*₁ marquent les exclamatives de type 1, et *donc*₂ marque les exclamatives de type 2.

	Exclamatives 1 <i>-Tu/Donc₁</i>	Exclamatives 2 <i>Assez/Donc₂</i>
Orientation vers le locuteur	✓	✓
Évaluativité	✓	✓
Factivité	✓	✓
Interlocuteur savant	✓	X

Tableau XIX : Répartition des marqueurs exclamatifs en FQ

Nous n'avons pas fait d'analyse quantitative des jugements recensés, nous ne sommes donc pas en mesure de déterminer les facteurs qui influencent l'usage des différents *donc*. Il se pourrait que *donc* subisse actuellement un changement mais qu'il conserve ses propriétés de marqueur pragmatique dans le lexique du français québécois par le biais de certaines expressions figées (*coudonc*) ou semi-figées (*voyons donc*, *tiens donc*, *va donc*, *donc ben*, etc.) (Dostie, 2013). Pour valider cette dernière hypothèse, notre analyse fait une prédication testable : tous les locuteurs qui jugent agrammaticale la cooccurrence de *-tu* et *donc* devraient percevoir l'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur dans les exclamatives en *-tu* et *donc*, ils auraient alors accès, dans leur grammaire, à *donc*₁; et tous les locuteurs qui jugent agrammaticale la cooccurrence de *donc* et *assez* ne devraient pas percevoir l'implicature conventionnelle portant sur la position épistémique de l'interlocuteur dans les exclamatives en *donc*, ceux-ci auraient alors accès à *donc*₂.

Une étude quantitative approfondie portant précisément sur cette prédiction permettrait de déterminer si *donc* subit réellement un changement, et s'il subit un changement, la direction

de celui-ci ($donc_1 \leftrightarrow donc_2$). Une telle étude aurait également le bénéfice d'approfondir la description de la grammaire du français québécois.

6.4 Résumé

Dans ce dernier chapitre, nous avons discuté des implications de notre hypothèse quant à l'existence de deux sous-types de constructions exclamatives en français québécois pour la théorie des types de phrase, l'approche dérivationnelle, la périphérie gauche des exclamatives dans une perspective cartographique et la description de la grammaire du français québécois. Nous avons montré que le sens portant sur la position épistémique de l'interlocuteur est partagé par les interrogatives totales et les exclamatives de type 1, lesquelles partagent aussi certaines propriétés morphologiques et syntaxiques. Dans le même ordre d'idée, nous avons montré que l'absence du sens portant sur la position épistémique de l'interlocuteur est commune aux déclaratives et aux exclamatives de type de 2, lesquelles partagent également certaines propriétés morphologiques et syntaxiques. Cette corrélation soutient l'hypothèse de Sadock et Zwicky (1985) qui proposent qu'on puisse dériver les propriétés des types de phrase mineurs des propriétés des types de phrases majeurs. Nous avons aussi démontré que l'implicature conventionnelle sur la position épistémique de l'interlocuteur a un impact sur les conditions de félicité des exclamatives de type 1 et que cet impact doit être pris en considération dans l'analyse de la contribution sémantique de ces exclamatives au contexte de la conversation. En nous basant sur la distribution des marqueurs *-tu*, *donc* et *assez*, et la sémantique des exclamatives qui leur sont associées, nous avons suggéré un ordre relatif des projections fonctionnelles associées à l'exclamativité dans la périphérie gauche des exclamatives. Finalement, considérant la variation observée dans les jugements de

grammaticalité quant à la cooccurrence de *-tu* et *donc* d'une part, et *donc* et *assez* d'autre part, nous avons proposé qu'il existe actuellement dans la grammaire du français québécois deux *donc*, l'un sous-spécifié pour les traits [\pm locuteur] et [\pm interlocuteur], *donc*₁, et l'autre portant uniquement le trait [+locuteur], *donc*₂.

Conclusion

Nous avons vu qu'en dépit de leur apparente synonymie, les constructions exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* en français québécois appartiennent à deux types de constructions exclamatives distincts. Nous avons d'abord présenté les propriétés communes de ces constructions, propriétés qui correspondent aux critères d'identification des constructions exclamatives les plus usuels dans la littérature. Nous avons montré que les exclamatives en *-tu*, *donc* et *assez* sont toutes expressives et orientées vers le locuteur, évaluatives et factives et que leur distribution dans le discours est sujette à certaines restrictions, entre autres, elles sont incompatibles dans les paires de question/réponse.

Nous avons également montré que les marqueurs exclamatifs *-tu*, *donc* et *assez* ne sont pas en variation libre, c'est-à-dire que *-tu* et *donc* sont mutuellement exclusifs, mais peuvent apparaître avec *assez*. Nous avons suggéré que l'exclusivité mutuelle de *-tu* et *donc* devait être corrélée avec le fait que les exclamatives en *-tu* et *donc* déclenchent une implicature conventionnelle portant sur la position épistémique de l'interlocuteur qui doit être en mesure de corroborer le jugement exprimé par le locuteur. Nous avons montré que ce sens distingue les exclamatives en *-tu* et *donc* des exclamatives en *assez* en ce qu'il a un impact sur les conditions de félicité des exclamatives en *-tu* et *donc*, lesquelles sont nécessairement différentes des conditions de félicité des exclamatives en *assez*. Conséquemment, nous avons postulé l'existence de deux sous-types de constructions exclamatives en FQ, les exclamatives de type 1 marquées par *-tu* et *donc*, et les exclamatives de type 2, marquées par *assez*.

Par la suite, nous avons signalé que les deux types d'exclamative que notre analyse a révélées sont attestées en français standard et nous avons mentionné que les exclamatives de

type 1 sont aussi attestées en allemand (Brandner, 2010). Nous avons conclu que la typologie des exclamatives que nous avons proposée n'est pas propre et unique au français québécois. Conséquemment, nous avons suggéré que le sens portant sur la position épistémique de l'interlocuteur, en ce qu'il permet de distinguer différents sous-types de constructions exclamatives, doit être pris en compte dans la description et la modélisation de la grammaire des actes de langage exclamatifs. Nous avons aussi montré que les critères d'identification des exclamatives les plus usuels (factivité, évaluativité et orientation vers le locuteur) demeurent pertinents puisqu'ils permettent d'identifier toutes les constructions exclamatives dans la grammaire.

La principale contribution de notre mémoire réside dans la mise au jour de la distinction sémantique entre les exclamatives de type 1 et 2, entre autres parce qu'elle a de nombreuses implications pour la théorie des types de phrase. En effet, nous avons montré que notre analyse des exclamatives en français québécois soutient l'hypothèse de Sadock et Zwicky quant au fait qu'on puisse dériver les propriétés des types de phrase mineurs des propriétés des types de phrases majeurs. Nous avons vu qu'il est possible de corréliser les exclamatives de type 1 (type mineur) aux interrogatives totales (type majeur) et avec lesquelles elles partagent des structures manifestes par rapport au fait qu'elles encodent systématiquement la position épistémique de l'interlocuteur. Inversement, les exclamatives de type 2 (type mineur) qui partagent avec les déclaratives (type majeur) des structures manifestes n'encodent pas la position épistémique de l'interlocuteur. Dans cette perspective, la typologie que nous avons proposée pour les exclamative pourrait être motivée par des données périphériques au paradigme des exclamatives. De plus, considérant que les exclamatives de type 1 et les exclamatives de type 2 n'ont pas les mêmes conditions de félicité et entretiennent des relation

différentes avec le FC, nous avons suggéré que les exclamatives de type 1 n'ont pas la même contribution au contexte de la conversation que les exclamatives de type 2 et que cette distinction doit être prise en compte dans la description et la modélisation de la grammaire des actes illocutoires exclamatifs dans le cadre de l'approche dérivationnelle à la Reis (1999), Zanuttini et Portner (2003) et Portner (2004). Finalement, pour expliquer la variation dans les jugements quant à la cooccurrence de *-tu* et *donc* d'une part et *assez* d'autre part, nous avons suggéré qu'il existe actuellement dans la grammaire du français québécois deux *donc* : l'un portant des traits sous-spécifiés [\pm locuteur] et [\pm interlocuteur], *donc*₁, et l'autre portant uniquement le trait [+locuteur], *donc*₂. À ce propos, nous avons souligné que l'existence de ces deux *donc* signale peut-être un changement dans le lexique du français québécois.

Bibliographie

- Abels, K. (2010). Factivity in exclamatives is a presupposition. *Studia Linguistica*, 64(1), 141-157.
- Adger, D. (2003). *Core syntax: A minimalist approach*. Oxford : University Press Oxford.
- Amaral, P., Roberts, C., et Smith, E. A. (2007). Review of the logic of conventional implicatures by Chris Potts. *Linguistics and philosophy*, 30(6), 707-749.
- Austin, J. L. (1962). *How to do things with words*. New York : Oxford Univeristy Press.
- Beyssade, C. (2009). Presupposition and Exclamation. In E. P. & M. G. (Eds.), *MIT Working Papers in Linguistics* (Vol. 60).
- Boivin, M.-C., & Valois, D. (2009). *L'intensification à distance en français québécois*. Actes du Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Carleton University, Ottawa.
- Brandner, E. (2010). On the syntax of verb-initial exclamatives. *Studia Linguistica*, 64(1), 81-115.
- Burnett, H. (2010). *Pitch accent, focus, and the interpretation of non-wh exclamatives in French*. Romance Linguistics 2009: Selected Papers from the 39th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL), Tucson, Arizona, March 2009.
- Camugli-Gallardo, C. (1995). Complémentarité des niveaux syntaxique et phonétique. *Faits de langues*, 3(6), 71-80.
- Castroviejo Miró, E. (2007). *A degree-based account of wh-exclamatives in Catalan*. Paper presented at the Proceedings of Sinn und Bedeutung, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone.

- Chernilovskaya, A., & Nouwen, R. (2012). On Wh-Exclamatives and Noteworthiness. In M. Aloni, V. Kimmelman, F. Roelofsen, G. Sassoon, K. Schulz & M. Westera (Eds.), *Logic, Language and Meaning* (Vol. 7218, pp. 271-280). Berlin Heidelberg : Springer.
- Chierchia, G., & McConnell-Ginet, S. (2000). *Meaning and grammar: An introduction to semantics*. Cambridge: MIT press.
- Chomsky, N. (1981). *Lectures on government and binding*. Dordrecht: Foris.
- Chomsky, N. (1995). *The minimalist program* (Vol. 28). Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- Cinque, G. (1999). *Adverbs and functional heads: a cross-linguistic perspective*. New York: Oxford University Press.
- Cinque, G., & Rizzi, L. (2008). The Cartography of Syntactic Structures. *Studies in Linguistics*, 2, 42-58.
- Doetjes, J. (2005). Degree quantifiers. In F. Corblin & H. d. Swart (Eds.), *Handbook of French Semantics* (pp. 83-98). Center for the Study of Language and Information.
- Dostie, G. (2013). Les associations de marqueurs discursifs – De la cooccurrence libre à la collocation. *Linguistik online*, 62(5/13), 16. Repéré à http://www.linguistik-online.de/62_13/dostie.html
- Dubois, C. (2000). *La grammaire de l'exclamation aspects théoriques, français de référence et français québécois*. (Mémoire de maîtrise), Université de Sherbrooke, Sherbrooke. Repéré à <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/2156>
- Elliott, D. E. (1974). Toward a grammar of exclamations. *Foundations of language*, 11(2), 231-246.
- Gérard, J. (1980). *L'exclamation en français : la syntaxe des phrases et des expressions exclamatives*. Tübingen : Niemeyer.

- Gordon, D., & Lakoff, G. (1971). Conversational postulates. Papers from the seventh regional meeting, Chicago Linguistic Society, 63-85. Reprinted in Cole and Moran, eds., 83-106.
- Grice, H. P. (1975). Logic and conversation. In P. Cole & J. Morgan (Eds.), *Syntax and Semantics, Volume 3: Speech Acts*, (pp. 43–58). New York : Academic Press.
- Grimshaw, J. (1979). Complement Selection and the Lexicon. *Linguistic Inquiry*, 10(2), 279-326. doi: 10.2307/4178109
- Gunlogson, C. (2003). *True to form: Rising and falling declaratives as questions in English*. New York : Routledge.
- Gutiérrez-Rexach, J. (1996). The semantics of exclamatives. *Syntax at sunset: UCLA working papers in linguistics*.
- Gutiérrez-Rexach, J. (2008). Spanish root exclamatives at the syntax/semantics interface. *Catalan Journal of Linguistics*, 7, 117-133.
- Heim, I. (1983). *On the Projection Problem for Presuppositions*. Proceedings of WCCFL 2, Stanford University.
- Hornstein, N., Nunes, J., & Grohmann, K. K. (2005). *Understanding minimalism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Karttunen, L. (1973). Presuppositions of Compound Sentences. *Linguistic Inquiry*, 4(2), 169-193. doi: 10.2307/4177763
- Karttunen, L. (1977). Syntax and semantics of questions. *Linguistics and philosophy*, 1(1), 3-44. doi: 10.1007/BF00351935

- Kennedy, C. (2004). Comparatives, semantics of. In A. Barber & R. J. Stainton (Eds.), *Concise Encyclopedia of Philosophy of Language and Linguistics* (pp. 68-71). Oxford : Elsevier.
- Kiparsky, P., & Kiparsky, C. (1970). Fact. In M. Bierwisch & K. E. Heidolph (Eds.), *Progress in Linguistics*. La Haye : Mouton.
- Kratzer, Angelika. (1999). *Beyond ouch and oops: How descriptive and expressive meaning interact*. Communication présentée à Cornell Conference on Theories of Context dependency
- Léard, J.-M. (1996). Ti/-tu, est-ce que, qu'est-ce que, ce que, hé que, don: des particules de modalisation en français? *Revue québécois de linguistique - Université du Québec à Montréal*, 24, 107-124.
- Michaelis, L. (2001). Exclamative constructions. *Language typology and language universals*, 2, 1038-1050.
- Michaelis, L., & Lambrecht, K. (1996). The exclamative sentence type in English. *Conceptual Structure, discourse and language*, 375-389.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Éditions du Seuil.
- Morel, M.-A. (1995). L'intonation exclamative dans l'oral spontané. *Faits de langues*, 3(6), 63-70.
- Portner, P. (2004). *The semantics of imperatives within a theory of clause types*. Proceedings of SALT, Ithaca, New York.
- Potts, C. (2005). *The logic of conventional implicatures*. Oxford : Oxford University Press.
- Potts, C. (2007). The expressive dimension. *Theoretical linguistics*, 33(2), 165-198.

- Reis, M. (1999). On sentence types in German: An enquiry into the relationship between grammar and pragmatics. *Interdisciplinary Journal for Germanic Linguistics and Semiotic Analysis* 4, 195-236.
- Rett, J. (2008). *Degree modification in natural language*. (Thèse de doctorat), Rutgers, The State University of New Jersey. Repéré à <http://semanticsarchive.net/Archive/jQ1MThlN/>
- Rett, J. (2011). *A degree account of exclamatives*. Paper presented at the Proceedings of SALT.
- Rizzi, L. (1997). The fine structure of the left periphery. Dans L. Haegeman (dir.) *Elements of grammar* (p. 281-337). Springer Netherlands.
- Sadock, J. (2004). Speech acts. In L. R. Horn & G. L. Ward (Eds.), *Handbook of pragmatics* (pp. 53-73). Malden, MA : Blackwell Publishing.
- Sadock, J. M., & Zwicky, A. M. (1985). Speech act distinctions in syntax. *Language typology and syntactic description*, 1, 155-196.
- Searle, J., & Vanderveken, D. (1985). *Foundations of illocutionary logic*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Searle, J. R. (1969). *Speech Acts*. London : Cambridge University Press.
- Searle, J. R. (1979). *Expression and meaning: Studies in the theory of speech acts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Shanon, B. (1976). On the Two Kinds of Presuppositions in Natural Language. *Foundations of language*, 14(2), 247-249.
- Stalnaker, R. (1973). Presuppositions. *Journal of philosophical logic*, 2(4), 447-457.
- Stalnaker, R. (1978). Assertion. *Syntax and Semantics*(9), 315-332.
- Stalnaker, R. (2002). Common ground. *Linguistics and philosophy*, 25(5), 701-721.

- Tonhauser, J., Beaver, D., Roberts, C., & Simons, M. (2013). Toward a taxonomy of projective content. *Language*, 89(1), 66-109.
- Vinet, M.-T. (2001). *D'un français à l'autre : la syntaxe de la microvariation*. Saint-Laurent : Fides.
- Von Stechow, K. (2004). Would you believe it? The King of France is back! In A. Bezuidenhout & M. Reimer (Eds.), *Descriptions and Beyond*. Oxford: Oxford University Press.
- Zanuttini, R., & Portner, P. (2003). Exclamative Clauses : At the Syntax-Semantics Interface. *Language*, 79(1), 39-81.